



Investir dans les populations rurales

Tunisie

Projet de développement agropastoral et des filières associées dans le Gouvernorat de Médenine

Rapport de supervision

Dates de mission: 31 octobre - 11 novembre

Date du document: 15/12/2022

Identifiant du projet 1100001704

Numéro du rapport: 6317-TN

Proche-Orient Afrique du Nord Europe et Asie centrale
Département de la gestion des programmes

Sigles et acronymes

AEP	Alimentation en eau potable
ANPE	Agence Nationale de Protection de l'Environnement Tunisienne
AGR	Activité génératrice de revenu
AT	Assistance technique
BE	Bureaux d'études
BTS	Banque Tunisienne de Solidarité
CD	Compte désigné
CES	Conservation des eaux et des sols
CFPA	Centre de formation professionnel agricole
CGF	Contrôle général des finances
CRA	Cellule de Rayonnement Agricole
CRCP	Comité régional de coordination et de pilotage
CRD	Conseil régional de développement
CLC	Comité local de coordination
CLD	Conseil Local de développement
CNC	Comité national de coordination
CNI	Centre national de l'informatique
CPA	Contrats-programmes annuels
CRDA	Commissariat régional de développement agricole
CTV	Cellule territoriale de vulgarisation
DGFIOP	Direction générale du financement de l'investissement et des organismes professionnels
DRF	Demande de retrait de fonds
DRH	Direction régionale de l'habitat
DT	Dinar Tunisien
DTS	Droits de tirage spéciaux
ENPARD	European Neighbourhood Programme for Agriculture and Development
FAPP	Fonds d'appui aux promoteurs de projets
FIDA	Fonds international de développement agricole
FOSDAP	Fonds spécial pour le développement agricole et de la pêche
GDA	Groupement de développement agricole
GIVLait	Groupement interprofessionnel des viandes rouges et du lait
IRA	Institut des régions arides
JO	Journal officiel
MDICI	Ministère de développement de l'investissement et de la coopération internationale
MARHP	Ministère de l'Agriculture, des ressources hydrauliques et de la pêche
ODS	Office de développement du sud
OEP	Office de l'élevage et des pâturages
OP	Organisation paysanne
PADF	Plan d'action pour le développement des filières
PAOPA	Programme d'appui aux organisations paysannes agricole financé par le FIDA dans le cadre d'un projet régional
PDPL	Plan de développement participatif local
PDF	Plan de formation
PGRN-II	Projet de gestion des ressources naturelles
PGP	Plan de gestion des parcours
PI	Périmètre irrigué
PME	Petite et moyenne entreprise
PRODESUD	Programme de développement agropastoral et promotion des initiatives locales du Sud Est

PTBA	Programme de travail et de budget annuels
RMP	Revue à mi-parcours
RSE	Responsable suivi-évaluation
SE	Suivi-évaluation
SMSA	Société mutuelle de services agricoles
SYGRI	Système de gestion des résultats et de l'impact
TDR	Termes de référence
UCC	Union des chambres de commerce
UE	Union européenne
UF	Unité fourragère

A. Aperçu du projet

Région:	Proche-Orient Afrique du Nord Europe et Asie centrale	Niveau de risque du projet:	Pas à risque
Pays:	Tunisie	Catégorie	Substantial
Nom du projet:	Projet de développement agropastoral et des filières associées dans le Gouvernorat de Médenine	environnementale et sociale: Classification du risque climatique (PESEC):	Pas encore disponible
N° du projet:	110001704	Institution chargée de l'exécution:	Ministère de l'Àgriculture, Ressources, Hydrauliques, Environnement
Type de projet:	Développement Rural	Institution chargée de la mise en oeuvre:	Pas encore disponible
Chargé de Programme Pays:	Philippe Remy		
Coordonnateur du projet:			
Zone du projet:	3 Délégations de Benguerdane, Sidi Makhlouf et Bénikhédache dans le gouvernorat de Médenine		

Date d'approbation:	24/03/2014	Date de réception du dernier rapport d'audit:	19/10/2022
Date de signature:	12/11/2014	Date de la dernière mission de supervision/d'appui à la mise en oeuvre:	11/11/2022
Date d'entrée en vigueur:	19/06/2015	Nombre de missions de supervision/d'appui à la mise en oeuvre:	14
Date d'éligibilité aux décaissements:	22/12/2015	Nombre de prolongations:	1
Date du premier décaissement:	28/12/2015	Délai d'entrée en vigueur:	15 mois
Date de la revue à mi-parcours:	12/11/2018		
Date d'achèvement prévue:	30/06/2021		
Date d'achèvement actuelle:	30/06/2023		
Clôture financière:	Pas encore disponible		

Financement total du projet

Répartition du financement FIDA	IFAD	\$19,499,872
Répartition du financement national	National Government	\$10,153,544
	Beneficiaries	\$800,000
	Domestic Financing Institutions	\$2,900,000
Répartition du cofinancement	European Union	\$3,499,962
Financement total du projet:		\$36,853,378

Mission en cours

Dates de mission:	31 octobre - 11 novembre
Jours sur le terrain:	9 jours
Composition de la mission:	Mr. Zine El Abidine Ghoudi, Spécialiste développement rural; Mlle Dhekra Elhidri, Point Focal RWEE-FIDA, spécialiste en genre; Mr. Fathi Goucha, Consultant, Spécialiste en hydraulique agricole et infrastructures de base; Mr. Abderrahmane Ben Boubaker, Consultant, Spécialiste en organisations paysannes, ciblage et promotion de la micro-entreprise; Mr. Mohamed Hammouddou, Consultant, Spécialiste en pastoralisme et gestion des parcours; Mme Faten Skhiri Bchini, Consultante, Spécialiste en passation des marchés; et Mr Moez Makhlouf, Consultant, Spécialiste en gestion financière
Lieux visités:	Délégations de Médenine, Sidi Makhlouf, Béni Khédèche, Ben Guerdane

B. Évaluation d'ensemble

Indicateur clé #1	Ø	Note	Indicateur clé #2	Ø	Note
Probabilité d'atteindre l'objectif de développement		4.85	Évaluation de la performance globale de l'exécution		4.5

Efficacité en matière de développement	5	Gestion du projet	5
Efficacité	5	Qualité de la gestion du projet	5
Ciblage et portée	5	Gestion des savoirs	6
Égalité des sexes et participation des femmes	5	Utilisation optimale des ressources	4
Productivité agricole	5	Cohérence entre le PTBA et les activités menées	5
Nutrition	4	Performance du système de suivi-évaluation	5
Adaptation aux changements climatiques	5	Exigences des normes sociales, environnementales et climatiques	5

Durabilité et transposition à plus grande échelle	5	Gestion et exécution financière	4
Institutions et participation à l'élaboration des politiques	5	Taux de décaissement acceptable	4
Établissement de partenariats	5	Qualité de la gestion financière	5
Capital humain et social et autonomisation	4	Qualité et ponctualité des audits	2
Qualité de l'engagement et retour d'information du groupe cible du projet	5	Fonds de contrepartie	3
Adaptabilité des prestataires de services	5	Conformité avec les clauses des prêts	5
Gestion de l'environnement et des ressources naturelles	5	Passation des marchés	5
Stratégie de retrait	5		
Potentiel de reproduction à plus grande échelle	5		

Pertinence	5
-------------------	----------

C. Objectifs de la mission et principales conclusions

Contexte et objectif principal de la mission

1. Depuis son entrée en vigueur en juin 2015, le Projet de développement agro-pastoral et des filières associées dans le Gouvernorat de Médenine (PRODEFIL) a bénéficié de 13 missions d'appui et de supervision et d'une revue à mi-parcours. La dernière mission d'appui a eu lieu en juin 2022. La présente mission de supervision, tenue du 31 octobre au 11 novembre 2022, dont 10 jours de terrain à Médenine, avait comme objectifs: i) d'évaluer l'état d'avancement des activités par rapport aux objectifs annuels 2022 et globaux du projet, et de suivre l'avancement de la mise en œuvre de la stratégie de sortie, ii) de mettre à jour les indicateurs du cadre logique et d'analyser la performance du projet et les contraintes rencontrées, iii) de suivre le niveau de respect des aspects environnementaux dans l'exécution des activités d'infrastructure de base et de l'abattoir de Benguerdene, iv) d'appuyer l'équipe du projet pour capitaliser les acquis du projet et préparer les enquêtes pour l'évaluation finale des effets et impacts du projet, avant son achèvement en juin 2023, et v) d'appuyer les structures de gestion dans la préparation des dossiers d'achèvement et de clôture du projet.
2. A titre de rappel, le PRODEFIL est un projet de développement intégré, visant à améliorer les conditions de vie de la population rurale vulnérable et à créer des opportunités d'emploi à travers le renforcement de la résilience des systèmes de production agropastoraux et le développement des filières associées. Le projet est entré en vigueur en juin 2015 avec un coût global de 36,8 millions USD (dont 19,5 millions USD de prêt du FIDA et 3 millions d'EUR de don de l'UE). Pour faciliter le démarrage et amorcer les activités à mener prioritairement, le projet a également bénéficié d'un don du FIDA d'un montant de 0,5 million USD. Le projet intervient dans 32 Imadats, parmi les 36 que comptent les trois délégations de Benguerdene, de Béni Khedache et de Sidi Makhoulouf, et cible directement 75.200 habitants. Le projet a bénéficié d'une prolongation de 2 ans et son achèvement est prévu en juin 2023.
3. La mission, accompagnée par Mme Lamia Jemmeli, Directrice des projets au niveau central à la DGFIOP, s'est rendue directement à Médenine pour travailler avec l'Unité de Gestion du Projet (UGP) et les partenaires du PRODEFIL. Elle a tenu le 1^{er} novembre une réunion de démarrage avec les partenaires, sous la présidence de Mr. Ammar Jamai, Commissaire Régional au Développement Agricole (CRDA) du Gouvernorat de Médenine, a visité les délégations de Benguerdene, Sidi Makhoulouf et Béni Khédache pour visualiser un échantillon des différentes réalisations, et a assisté le 3 novembre à une journée de sensibilisation des partenaires potentiels pour l'exploitation et la gestion de l'abattoir de Benguerdene, présidée par Mr. Abderraouf Laajimi, DG/FIOP au MARHP.
4. Les conclusions de la mission ont été présentées lors d'une restitution partielle tenue le 8/11 au CRDA de Medenine, et la réunion de synthèse a eu lieu le 11 novembre au niveau central à la DGFIOP, en présence des membres du comité national de coordination et des représentants du Ministère des Finances et du Ministère de l'Economie et de la planification.
5. La mission tient à remercier tous les responsables et cadres tunisiens aux niveaux local, régional et central, pour leur accueil et leur assistance.

Principaux accords de mission et conclusions

6. Depuis la dernière mission de supervision en novembre 2021, l'avancement physique sur le terrain n'a pas sensiblement évolué, et a concerné, essentiellement, le suivi des activités d'infrastructure en cours, et l'engagement des derniers tronçons de pistes. Des efforts importants ont été déployés par l'entreprise chargée de la réalisation de l'abattoir et par les structures de gestion et de supervision du projet, pour achever l'ouvrage à temps et en conformité avec les clauses contractuelles. Cependant, les difficultés conjoncturelles du Pays risquent d'affecter le calendrier d'importation et d'installation des équipements de d'abattage et de la station d'épuration et de décaler, par conséquent la réception, prévue en avril 2023.
7. Par ailleurs, en prévision de l'achèvement du projet et dans le cadre de la stratégie de désengagement, les études d'impact économique et de viabilité des AGR et PME ont été préparées et celles relatives à la capitalisation et la préparation des plans d'affaire des OP sont en cours, des notes de synthèse sur l'exécution des différents activités ont été préparées par l'AT, et des conventions de transfert ont été signées avec différents partenaires pour assurer la relève, une fois le projet achevé.
8. Après écoulement de 91% du temps contractuel, dans une conjoncture socio-économique et politique difficile, le niveau global des réalisations physiques a enregistré une légère évolution et est de l'ordre de 93% (97% pour la première composante, 90% pour la deuxième et 122% pour la troisième composante relative à la gestion du projet et renforcement des capacités des acteurs), contre 92% en juin 2022, avec une qualité d'exécution globalement satisfaisante. L'avancement global de l'abattoir de Benguerdene accuse un retard relatif et est de l'ordre de 62%. La réception est attendue en avril 2023.
9. Par ailleurs, pour anticiper le bon fonctionnement de l'abattoir, l'UGP et la commune de Benguerdene ont publié, en octobre 2022, un avis d'appel d'offres international pour le choix du concessionnaire qui gèrera l'abattoir, une fois réceptionné, et une réunion de sensibilisation des soumissionnaires potentiels a été organisée à Benguerdene le 03/11 en présence de 03 entrepreneurs seulement parmi une trentaine invitée. Ceci peut se justifier par la situation économique difficile en Tunisie et montre la nécessité de maintenir les efforts de communication et de sensibilisation.
10. En termes financiers, les engagements cumulés ont dépassé le coût total du projet, suite à l'inscription d'un budget additionnel sur les ressources du budget de l'Etat (118% des prévisions). Le taux cumulé des paiements est de l'ordre de 83%. Sur les ressources du FIDA (prêt), le niveau d'engagement est de l'ordre de 99%, et celui des paiements est de 81%. Le taux actuel de décaissement sur le prêt du FIDA est de 88%, et atteindra 92% avec la DRF en cours. Le don de l'UE a été clôturé en octobre 2021 avec un taux de paiement de 97%.
11. Ces niveaux d'exécution physique et financier, jugés satisfaisants, ont été atteints grâce à la motivation des structures de gestion

du projet, et au développement de relations solides avec ses principaux partenaires.

12. Sur la base des constats ci-dessus, les actions à entreprendre de manière prioritaire sont résumées ci-après. Elles seront à mettre en œuvre dans les délais convenus, étant entendu qu'elles impliqueront l'exécution de l'ensemble des activités et recommandations présentées dans le rapport.

Abattoir de Benguerdane:

- Saisir les Ministère de l'agriculture et des finances, et les autorités régionales dès embarquement des équipements de l'abattoir pour faciliter le dédouanement et permettre de respecter les échéances d'installation et de réception : **Novembre 2022**
- Suivre de près la participation des soumissionnaires à l'AO relatif à la concession et la gestion de l'abattoir de Benguerdene, et réviser les conditions d'attribution, si nécessaire, tout en respectant la législation en vigueur et les règles de gestion durable: **Janvier 2023**,
- Préparer le protocole de transfert de l'abattoir fonctionnel à la commune et le signer dès sa réception. Les clauses de la convention doivent tenir compte de l'exploitation durable de l'abattoir entant que complexe et plateforme filière tout en respectant les aspects environnementaux : **Avril 2023**,

Exploitation des abattoirs de BeniKhedache et de Sidi Makhoulouf

- Saisir la commune de Sidi Makhoulouf pour veiller à l'exploitation rationnelle de l'abattoir et du marché à bestiaux aménagés dans le cadre du PRODEFIL et réceptionnées depuis six mois : **Novembre 2022**,
- Saisir la commune de BeniKhedache pour honorer ses engagements relatifs à la bonne exploitation de l'abattoir, aménagé dans le cadre du PRODEFIL, et la mobilisation du budget nécessaire pour l'entretien périodique de l'ouvrage : **Novembre 2022**,

Réception des marchés en cours

- Suivre de près tous les marchés non réceptionnés et ceux en cours d'exécution pour éviter tout dérapage par rapport à la date d'achèvement du projet, prévu en fin juin 2023 ; **Continu**
- Procéder à la substitution des retenues de garantie par des cautions bancaires pour éviter tout retard de paiement sur les ressources du financement extérieur, **Décembre 2022**,
- Accélérer le paiement des prestations facturées sur les ressources du budget de l'Etat pour éviter tout retard d'exécution, et toute éventuelle difficulté financière des entreprises contractées, **Décembre 2022**.

Achèvement et capitalisation

- En préparation de l'achèvement du projet, préparer les tdr des enquêtes d'impact conformément aux nouvelles Directives du FIDA et procéder à la préparation du rapport d'achèvement, conformément aux clauses contractuelles de l'accord de financement; **Décembre 2022**
- Finaliser les rapports de viabilité économique et de capitalisation, ainsi que les plans d'affaires et d'autonomisation initiés avec les GDA et SMSA conformément aux recommandations de la mission, et les appuyer pour la consolidation des acquis et la recherche de financement auprès des partenaires de relève, **Décembre 2022**,
- Finaliser les conventions de transfert d'ouvrages fonctionnels avec les différents partenaires de relève pour garantir la viabilité et la durabilité des acquis du projet, **Avril 2023**,
- Capitaliser et consolider tous les acquis du projet, et les communiquer à grande échelle et dans un atelier national à organiser avant la date d'achèvement du projet, **Mai 2023**,
- Suivre les notes de politiques relatives aux parcours collectifs, aux signes de qualité et à l'institutionnalisation du pôle de formation,

D. Vue d'ensemble et avancement du projet

Composante I. Renforcement de la résilience des systèmes agropastoraux.

13. Les taux des réalisations physiques, des engagements financiers et des paiements sont respectivement de 97%, 107% et 87% des prévisions actualisées.

S/composante 1. 1. Amélioration des parcours et gestion des terres collectives

14. **Gestion des parcours et amélioration des écosystèmes naturels.** Les réalisations en matière de mise en repos des parcours collectifs est passé de 12000 ha (54,5%) à 11200 ha (51%). Ce léger recul est dû à la soustraction de la parcelle de Zridib de 800 ha située dans un couloir de passage des troupeaux, ce qui rend difficile le contrôle de l'intrusion des troupeaux pendant la période de fermeture. Cependant, le projet a réussi à signer 2 conventions de partenariat avec les 2 GDA de Dhahar pour la poursuite de la mise en repos sur ces mêmes parcours sans les frais de compensation tels qu'adoptés durant la première phase (75 DT/ha/an pour les 3 années de fermeture). Le projet s'est engagé à payer les frais de gardiennage de janvier 2022 à juin 2023.
15. Les entretiens réalisés au cours de la mission ont permis de noter que le GDA Ettamir (Chwamak) gérant un parcours de 3000 ha est prédisposé à assurer la prise en charge des frais des 4 gardiens de la mise en repos en puisant sur les ressources émanant des différents services fournis par le GDA aux adhérents et en cherchant à mieux valoriser le parcours (plantes aromatiques et médicinales). Par contre, les membres du GDA Dhahar sont encore hésitants sur à la prise en charge des frais

de gardiennage ; ils manquent encore de visibilité sur les possibilités offertes par les différents investissements et équipements mis à leur disposition par le projet (magasin de stockage des aliments, centre de service, tracteur équipé, infrastructures et équipements pastoraux) et sur la possibilité de constituer un fonds pour la prise en charge du gardiennage des parcours. Le cumul des réalisations inclut également une superficie totale estimée à 27.000 ha correspondant aux zones couvertes par les activités d'aménagement pastoral (ombrières accès, et points d'eau, en particulier).

16. Les parcours relevant du GDA Dhahar n'ont pas été ouverts au pâturage en juillet août 2022 en raison de la sécheresse ; ceux de Chwamakh l'ont été en Décembre 2021 et Janvier 2022 en raison de la disponibilité d'un stock fourrager constitué principalement d'espèces ligneuses. La visite effectuée au cours de la mission a montré une nette augmentation en termes de recouvrement total de la végétation et de diversité floristique entre la parcelle mise en repos et le parcours témoin ouvert de manière permanente au pâturage. Ce constat confirme les résultats du suivi réalisé par l'AT en collaboration avec l'ICARDA et l'IRA qui démontrent une amélioration du recouvrement et de la valeur pastorale malgré la conjoncture climatique défavorable depuis 2020 (sécheresse).
17. Pour les parcours privés, le cumul des réalisations est identique à celui rapporté en 2021 ; soit une superficie totale de 6.842 ha (99%) relevant de 189 bénéficiaires (34 contractuels).
18. **Hydraulique pastorale.** Les réalisations cumulées ont porté sur : (i) les 2 études d'inventaire des points d'eau et la tarification ; (ii) le creusage de 11 forages (140% des prévisions) ; (iii) le curage/approfondissement de 37 puits (85%) ; (iv) la construction de 21 réservoirs (50 et 250 m³) de stockage d'eau (100%) ; (v) la réhabilitation de 49 citernes collectives (100%) ; (vi) l'équipement de 40 forages pastoraux par des stations de pompage photovoltaïque (108%) ; et (vii) la réalisation de 2 stations de dessalement des eaux saumâtres (100%). La durabilité de ces réalisations doit être assurée à travers la responsabilisation/formation des GDA sur leur gestion/exploitation/maintenance. Deux conventions de gestion des points d'eau ont été signées avec les GDA Dhahar et El Ouara. La mission recommande de généraliser l'approche de paiement de l'eau à tous les GDA à travers la sensibilisation des bénéficiaires, et des visites d'échanges.

S/composante 1.2. Amélioration des systèmes agricoles et meilleure gestion des terres privées

19. **Renforcement des GDA.** En plus des actions collectives d'appui à la mise en valeur, les GDA ont bénéficié d'actions visant à améliorer les conditions de travail : i) l'aménagement de locaux au profit de 18 GDA (100%) ; ii) la construction d'un centre de services dans les parcours de Dhahar et un local de stockage à Beni Khédache (50%), iii) la fourniture d'équipement en moyens de travail à 33 GDA et 4 SMSA, (100%) iv) la formation de 188 membres de GDA/SMSA dont 24 femmes et la participation de 08 membres de GDA/SMSA à des visites d'échange au Maroc sur les thèmes du pastoralisme et de la gouvernance pastorale.
20. Le Projet a aussi soutenu, le GDA de Dhahar et les SMSA Zed Elkhir et Enajeh pour financer et mettre en œuvre des PAA dans le cadre du PAP-ENPARD et a lancé en septembre 2022 un appui pour aider 05 nouvelles organisations professionnelles^[1] (03 GDA et 2 SMSA) à préparer leurs PAA (2 sont 100% achevés et 3 à 75%).
21. **Hydraulique agricole.** Les réalisations ont porté sur : (i) les études techniques de 9 périmètres irrigués (100%); (ii) la réhabilitation du périmètre irrigué Tmasset (80 ha) et l'aménagement du périmètre irrigué d'El Gosba de 67 ha (100%) ; (iii) la construction de 506 citernes privées (113%) et la réhabilitation de 50 citernes collectives (102%) ; (iv) le curage de 14 puits dans l'oasis de Hallouf (100%) ; (v) l'électrification de 11 puits d'irrigation (100%) exploités dans des petites parcelles en irrigué (inférieure à 2 ha) ; (vi) la mise à disposition des GDA/SMSA de 35 citernes tractées (100%) ; et (vii) la construction de 4 potences (100%). Ces ouvrages sont utilisés pour l'irrigation d'appoint des oliviers et ont contribué à atténuer les contraintes récurrentes d'accès à l'eau d'abreuvement du cheptel. La qualité des réalisations est globalement acceptable.
22. **Conservation des eaux et des sols.** Les réalisations ont concerné : (i) les études techniques des ouvrages en gabion pour la recharge des nappes ; (ii) la réhabilitation de 4590 ha de jessours/tabias (131%) ; (iii) la réalisation de 19 ouvrages de recharge (112%) ; et (iv) l'aménagement de 14 km de cordons en pierres (156%) pour le traitement des ravins et protection des terres agricoles et l'exécution de 3500 m³ de pierres sèches pour seuils de déversoir sur les jessours (145%).

Composante II: Développement des filières et des terroirs

23. Les taux des réalisations physiques, des engagements financiers et des paiements sont respectivement de 90%, 107% et 62% des prévisions actualisées.

S/composante 2.1. Développement des filières cameline, ovine et caprine

24. **Appui au maillon production.** Le PTBA 2022 n'a pas prévu de nouvelles activités. Les réalisations cumulées sont : (i) la distribution de 5 broyeur de végétaux (100%); (ii) des conventions avec la pharmacie centrale et des vétérinaires privés pour l'achat de produits vétérinaires et des visites d'encadrement et de suivi (100%); (iii) la construction du centre de services vétérinaires à Beni Khedache (100%).
25. Les observations de terrain et les entretiens réalisés avec les bénéficiaires, ont montré que le projet continue à apporter un appui aux différents maillons de production. Malgré la sécheresse, quelques parcours ont pu alléger la charge inhérente à la flambée des prix des aliments de bétail. Ainsi, le parcours de Chwamakh au Dhahar (3000 ha) a été ouvert au pâturage en décembre 2021 et janvier 2022 pour satisfaire les besoins d'un cheptel de 4500 têtes de petits ruminants.
26. Le plan d'action du GDA Dhahar inclut des mesures incitatives pour l'amélioration des performances de production du cheptel dont l'exploitation du centre de service de Beni Khedache pour les aspects liés à la santé animale et l'acquisition et distribution de géniteurs mâles pour les éleveurs adhérents
27. **Projets pilotes de valorisation des produits et sous-produits des filières.** Les réalisations cumulées ont porté sur deux

unités pilotes : i) la construction du centre de collecte de lait de chamelle pour la SMSA Zed Elkhir à Sidi Makhoul, qui n'est pas encore fonctionnel, (électrification et alimentation en eau potable en cours sur le budget de l'Etat) et ii) le centre de collecte de laine pour la SMSA Ennajeh à Béni Khedache, actuellement fonctionnel.

28. **Valorisation des produits des terroirs.** Deux signes de qualité ont été étudiés et retenus (en septembre 2021) pour la viande de chameaux de lait d'El Ouara-Benguerdane et la viande de chevreaux de BéniKhedache. Ces études ont révélé la possibilité d'instaurer un signe de qualité pour les deux produits. La concrétisation de cette possibilité est tributaire de : i) l'engagement des différents opérateurs ; ii) la mise à niveau de la filière viande rouge ; iii) l'organisation des circuits de commercialisation des animaux ; et iv) l'identification du cheptel et la mise en place d'un système de traçabilité. Ce processus doit être poursuivi dans le cadre de l'animation de la plateforme de viande rouge, initiée autour du futur abattoir de Benguerdane.
29. **Amélioration des conditions de mise en marché.** Les travaux de réhabilitation des 2 abattoirs et des marchés à bestiaux à Béni Khedache et à Sidi Makhoul sont achevés et ont fait l'objet de conventions de transfert aux municipalités. Le premier est fonctionnel, la mission l'a visité et a constaté l'insuffisance d'entretien de la part du concessionnaire et de la municipalité qui doit sensibiliser/contrôler le concessionnaire pour bien gérer les installations et veiller au respect des clauses de son contrat. Pour le deuxième, la municipalité a attribué et signé la concession avec un privé qui n'a pas encore démarré son exploitation.
30. Les travaux de l'abattoir de Benguerdane. Le taux d'avancement global est de l'ordre de 62 % (génie civil à 70% et équipements à 38%), légèrement inférieur à la durée écoulée qui est de 75%. La clôture et les bâtiments enregistrent les taux d'exécution les plus élevés (90-80%). Par contre, les équipements de l'abattoir et de la station de traitement des eaux sont en cours d'importation et seront expédiés depuis l'étranger au cours du mois de novembre. Les risques de retard dans l'arrivée sur le site des équipements importés dépendront des procédures douanières. La mission recommande que dès l'arrivée des équipements au port de Tunis, le CRDA, saisisse les Ministères de l'Agriculture et des Finances, pour faciliter le dédouanement de ces équipements.
31. **Comité de suivi de l'abattoir de Ben Guerdane.** L'UGP et l'AT ont réussi à initier et animer un processus de concertation autour de la construction et de la gestion de l'abattoir. Quatre ateliers d'information/ sensibilisation/ concertation ont été tenus avec les parties prenantes institutionnelles et professionnelles^[2] et ont abouti à la création d'un comité de suivi de l'abattoir placé sous la cotutelle du CRDA et de la commune. Plusieurs réunions du comité ont été tenues pour convenir du mode de gestion de l'abattoir et pour discuter le DAO pour le choix du futur gestionnaire ainsi qu'un projet de contrat de concession.
32. **Aménagement des accès.** Les niveaux des réalisations sont modérément satisfaisants. Les réalisations cumulées sont : (i) l'aménagement de 51 km de pistes non revêtues (100%); (ii) l'aménagement de 82,2 km de pistes revêtues et 3 cassis (70%) ; (iii) l'acquisition d'un bulldozer ; et (iv) la réalisation de 20 km de cordons de lutte contre l'ensablement (100%). Les travaux en cours (42,1 km) sont répartis sur 3 chantiers : (i) 3 tronçons (8,1 Km) à Sidi Makhoul dont les travaux ont démarré en septembre 2022 ; (ii) 12 km de la piste de Chwamkh dont les travaux sont en arrêt depuis 6 mois à cause du retard du paiement des décomptes de l'entreprise alors que le taux d'exécution est de 40% ; et (iii) le tronçon de la piste Talagh-Rouag(22 km) dont les travaux ont été achevés mais la DREAT a refusé la couche de revêtement à cause de la mauvaise qualité de la mise en œuvre ;l'entreprise a repris ces travaux sur 8 km et les malfaçons sur 14 km.
33. **AEP.** Les réalisations se limitent à la pose de 23 km de conduites d'AEP (315%) et le creusage d'un forage de remplacement pour l'AEP de la zone Gattar pour servir 1500 familles. Globalement, la qualité des travaux est satisfaisante.

S/composante 2. 2. Développement des produits et des services des terroirs

34. **Développement de terroirs.** En cumulé les réalisations ont porté sur : i) l'installation de 2 unités de mise en bouteilles d'huile d'olive locale (100%); ii) la création d'une pépinière d'oliviers et d'arbres fruitiers et la contribution à l'installation d'un centre de collecte de lait de chèvre au profit du GDA de Mothaar à(Ksar Hallouf (100%); iii) la réhabilitation de l'oasis Nagueb et de 2 huileries traditionnelles en renforcement des actions de développement de l'écotourisme dans la région de Béni Khedache (100%) ; ii) l'équipement en énergie photovoltaïque d'un point de vente de produits de terroirs à Béni Khedache (100%) ; iii) l'élevage de chameaux laitiers autour du centre de collecte de lait à Sidi Makhoul (100%); iv) l'unité d'élevage de chèvre du GDA Bniya (100%); v) l'unité d'engraissement de chameaux du GDA Ameriya à Benguerdane(100%) et vi) le centre de collecte de lait et la pépinière à Ksar Hallouf pour le GDA de Modhhar (100%).
35. Les projets pilotes en élevage de chameaux laitiers et de chèvres ainsi que les centres de collectes de lait sont actuellement en difficulté pour des raisons liées au contexte difficile sur le plan climatique, social et économique. Des efforts doivent être déployés pour relancer les activités et valoriser les infrastructures et les équipements en place.
36. **Appui aux AGR/PME.** Le Projet a soutenu la création de 797 AGR/PME^[3], (121%) dont 71% pour des femmes et 68% pour des jeunes, réparties comme suit : i) 565 AGR ; ii) 132 activités sous forme de projets pilotes ; iii) 100 PME^[4] portées par des jeunes chômeurs dont 59% femmes, 72% des diplômés du supérieur, 23% de la formation professionnelle et 05 Projets portés par des GDA/SMSA. Les porteurs de ces projets ont bénéficié de l'appui de 17 coachs mobilisés par le PRODEFIL pour les aider à finaliser leurs PAA et lancer leurs projets. Il a été constaté que la taille des projets (entre 7000 et plus de 30000 euros/projet) portés par les jeunes diplômés est un facteur essentiel pour la réussite et la durabilité de l'activité, du fait qu'elle constitue ou pas une activité principale qui génère un revenu régulier et acceptable.
37. En termes d'impacts économiques, l'étude d'évaluation en cours de finalisation semble ne pas prendre en compte les revenus générés par les activités promues dans le cadre des stratégies de résilience et de diversification adoptés par les promoteurs autour de leurs activités principales soutenues par le Projet. Pour relater les impacts réels générés par les AGR/PME, et donner plus de crédibilité à l'évaluation en cours, il a été convenu de compléter et d'affiner l'analyse et l'interprétation des résultats de l'étude en prenant en compte toutes les activités et les dynamiques de production générées par les AGR/PME, objet d'évaluation et en se référant aux indicateurs retenus dans le cadre logique.

38. Les informations fournies par l'équipe du Projet, les constats de l'évaluation effectuée par l'AT (en cours) et les constats relevés par la mission lors des visites de 11 bénéficiaires d'AGR/PME, ont permis de faire les principaux constats suivants : i) malgré le contexte contraignant, les activités promues ont généré des effets socio-économiques appréciés par la majorité des promoteurs et ont permis une inclusion effective des jeunes et des femmes, en particulier les diplômés demandeurs d'emploi, dans le développement des filières et la valorisation des produits de terroir ; ii) plusieurs promoteurs ont adopté des stratégies de résilience en optant pour la diversification des activités et des rotations rapides du capital, autour de leurs activités principales ce qui leur a permis de préserver et consolider leurs projets.
39. Bien que des efforts louables aient été déployés par le Projet pour accompagner les promoteurs d'AGR/PME, il y a un besoin d'intensifier l'appui-conseil aux promoteurs et d'initier la mise en réseau des promoteurs par spéculation afin d'encourager les initiatives d'organisation de ces promoteurs ou d'adhésion aux OSP existantes.

Composante III: Renforcement des capacités des acteurs

40. Les taux de réalisations physiques, d'engagements financiers et de paiements sont respectivement de 122%, 148% et 98% des prévisions actualisées.
41. **Mobilisation d'une AT.** L'AT a joué un rôle crucial dans l'appui des structures de gestion du projet, la dynamisation des organisations paysannes en charge de la gestion des parcours et des activités économiques, et la supervision de la mise en œuvre de l'abattoir de Benguerdane. Suite à l'achèvement du don de l'UE, cette AT a été arrêtée depuis octobre 2021, et n'a repris ses activités sur les ressources du prêt que le 16 mai 2022, jusqu'à l'achèvement du projet. Cette rupture a causé des retards relatifs dans la mise en œuvre des actions d'appui à l'UGP et de renforcement des capacités des acteurs. Au total, depuis son démarrage en décembre 2018, 47 missions ont été mobilisées, engageant un total de 28 consultants nationaux, essentiellement dans les domaines : (i) de la gestion de projet ; (ii) du coaching des porteurs de projets ; (iii) de la stratégie de communication et de sortie ; (iv) du suivi évaluation et du suivi des conventions de partenariat ; (v) de l'évaluation des effets du projet ; (vi) de l'évaluation des CPA et des GDA ; (vii) de l'assistance technique en cultures protégées ; et (viii) des marques collectives (figues sèches, huile d'olive, etc.).
42. **Renforcement des capacités des acteurs.** La formation et l'accompagnement des acteurs ont été entrepris en partenariat avec cinq institutions (IRA, CFPA, ISET, Swiss-Contact et le Technopôle).
43. Au cours de l'année 2022, il y a eu la formation de 83 personnes dont 42 femmes, soit 51% des prévisions du PTBA. Ces formations ont concerné : 43 agriculteurs /éleveurs (23 femmes), 19 porteurs de projets (12 femmes) et 21 cadres (07 femmes), soit respectivement 53%, 63% et 33% des prévisions.
44. Les réalisations cumulées, sans compter les séances de sensibilisation qui ont concerné plus de 3000 éleveurs et petits exploitants, ont concerné la formation de 1904 personnes (23% de la cible), dont 63% de femmes. Bien que ces formations aient permis un renforcement relatif des capacités des acteurs, il reste encore un grand effort à déployer pour intensifier la formation délocalisée des GDA/SMSA afin de renforcer leur autonomisation et d'accompagner les porteurs de projet pour les aider à mieux consolider et pérenniser leurs activités économiques. Pour satisfaire ces besoins, le Projet peut mobiliser des partenaires comme Swiss-Contact et l'APIA. La mobilisation des conseillers agricoles, installés dans la région grâce à l'appui du Projet ainsi que les coachs qui ont participé à l'élaboration des PAA dans le cadre de l'appel à projets pour la promotion de PME, constitue une bonne approche pour atteindre cet objectif.
45. Pour la coordination de la formation, un pôle régional de formation a été créé est hébergé par le Technopôle de Médenine depuis juin 2018, par décision du Gouverneur (décret de création n°2010-2974). Un coordinateur et un gestionnaire du personnel du technopôle ont été affectés à temps partiel, et un plan de formation a été préparé et mis en œuvre pour le renforcement des capacités des acteurs des filières.

[1] GDA Gosba (SM), GDA « Femmes à Menzla (BK), GDA Hmaima (BK), SMSA KroumtRouijel (BK) et SMSA Zad El Khir (SM)

[2] Commune de Ben Guerdane, autorités locales (délégation, gouvernement) et administrations publiques concernées (CRDA, ODS, OEP), éleveurs, bouchers, organisations représentatives professionnelles (GIVLAIT, syndicat des bouchers) et syndicales (UTAP, SYNAGRI), société civile

[3] Ces initiatives économiques ont été identifiées en se basant sur les études des 5 filières réalisées en 2017 et qui ont concerné la production animale (petits ruminants, élevage camelin), l'oléiculture, le figuier et les plantes aromatiques et médicinales, etc.)

[4] 4 vagues d'appel à projet lancées en mai 2018, août 2018, mai 2019 et avril 2021).

Action convenue	Responsabilité	Date convenue
Abattoir de Benguerdane Saisir les Ministère de l'agriculture et des finances, et les autorités régionales des embarquement des équipements de l'abattoir pour faciliter le dédouanement et permettre de respecter les échéances d'installation et de réception	CRDA/UGP	01/2023
Abattoir de Benguerdane Suivre de près la participation des soumissionnaires à l'AO relatif à la concession et la gestion de l'abattoir de Benguerdene, et réviser les conditions d'attribution, si nécessaire, tout en respectant la législation en vigueur et les règles de gestion durable	Comité suivi, UGP, AT, bureau de pilotage, Entrepreneur	01/2023

Aménagement des pistes Envoyer une lettre à la DREHAT pour rappeler la date buttoir d'achèvement du projet afin de mettre les moyens pour encadrer/sensibiliser les entreprises à achever les travaux avant 30 juin 2023	UGP	01/2023
AGR Lancer la mise en œuvre du plan d'action pour le développement de la filière avicole	UGP, AT	01/2023
Projets pilotes Relancer/consolider les Projets en difficultés (pépinière et centre de collecte de lait à Modhhar	UGP	01/2023
Abattoir de Benguerdane Préparer le protocole de transfert de l'abattoir fonctionnel à la commune et le signer dès sa réception. Les clauses de la convention doivent tenir compte de l'exploitation durable de l'abattoir entant que complexe et plateforme filière tout en respectant les aspects environnementaux	UGP/AT	04/2023
Pôle de formation Finaliser le dossier d'institutionnalisation du pôle de formation et le présenter aux tutelles pour envisager la possibilité de son adoption et officialisation	UGP, CRDA	05/2023
Renforcement des OPA Appuyer les GDA/SMSA à trouver des financements pour lancer la mise en œuvre de leurs plans d'affaires et d'autonomisation (requête de demande de financement)	UGP, AT, partenaires	05/2023
Projets pilotes S'assurer que le GDA Modhar est motivé pour gérer la pépinière. A défaut, confier la gestion à une autre OPA	UGP	06/2023
Aménagement des pistes Engager des réunions périodiques (entreprises, DREHAT et UGP) et un suivi rapproché pour réaliser les travaux des pistes dans les délais contractuels et avant le 30 juin 2023	DREHAT UGP	06/2023
Signes distinctifs de qualité Poursuivre le processus de création des signes distinctifs de qualité pour la viande de chameçons et de chevreaux	UGP, AT	06/2023
AGR Compléter l'évaluation des AGR en prenant en compte les activités de résilience et les réinvestissements entrepris par les promoteurs	UGP, AT	06/2023

E. Exécution du projet

a. Efficacité en matière de développement

Efficacité en matière de développement

Efficacité

Note: 5

Notation précédente: 5

Justification de la note

La date d'achèvement du PRODEFIL est attendu dans 8 mois environ et la quasi-totalité des activités prévues ont été

46. La date d'achèvement du PROJET est attendue dans 6 mois, environ, et la quasi-totalité des activités prévues ont été réceptionnées ou en cours, soit un niveau d'avancement physique global de près de 93%. L'achèvement des activités en cours, en particulier l'abattoir de Benguerdane et les derniers tronçons de pistes est prévu d'ici début 2023, avant la date contractuelle d'achèvement. Toutefois, le dédouanement des équipements de l'abattoir, en cours d'importation, risque de prendre plus de temps que prévu, vu la conjoncture difficile en Tunisie. Aussi, un effort additionnel de la part des structures de gestion est nécessaire pour garantir la durabilité des acquis. A ce jour, 40.875 personnes ont bénéficié directement des services du projet, soit 200% de l'objectif assigné. Satisfaisant

Analyse du cadre logique et principaux problèmes d'efficacité

47. La quasi-totalité des activités prévues ont été réceptionnées ou en cours, soit un niveau d'avancement physique global de près de 93%. L'achèvement des activités en cours, en particulier l'abattoir de Benguerdane et les derniers tronçons de pistes est prévu avant la date contractuelle d'achèvement. Toutefois, le dédouanement des équipements de l'abattoir, en cours d'importation, risque de prendre plus de temps que prévu, vu la conjoncture difficile en Tunisie.
48. Le cadre logique, adapté à la RMP, a prévu l'indicateur « d'amélioration des conditions de vie d'au moins 75% des ménages » pour mesurer l'objectif du projet, et l'indicateur « d'augmentation des revenus d'au moins 15% des agropasteurs et éleveurs appuyés » pour mesurer l'objectif de développement. Les enquêtes thématiques entreprises par le projet en 2019, 2020, et en 2022 ont montré qu'en moyenne 56% des interviewés ont déclaré une amélioration de leurs conditions de vie, et que 67% des bénéficiaires des AGR sont satisfaits de leur projet et qu'en moyenne 54% ont déclaré une amélioration de leurs revenus. Les enquêtes complémentaires entreprises en 2021 ont montré que le revenu moyen dégagé d'une AGR est de l'ordre 3.500 DT/an (l'équivalent du SMAG) et celui d'une PME est de l'ordre de 16.000 DT (4 fois le SMAG). Ces enquêtes ont montré aussi que les activités agricoles ont été largement affectées par la succession des années de sécheresse et par la flambée des prix des intrants, alors que les activités de service extra-agricole étaient plus performantes.
49. Pour l'effet 1, relatif à l'augmentation de la résilience des systèmes de production agropastoraux, les enquêtes thématiques ont montré que 52% des GDA et SMSA appuyés offrent de nouveaux services à leurs adhérents, par rapport à l'objectif assigné de 75%, et leur nombre d'adhérents a augmenté de 430%, contre une augmentation de 20% prévue. Au niveau des parcours aménagés, le taux d'amélioration de l'indice de richesse floristique est de 38%, l'amélioration de la production d'UF additionnelle a dépassé de 100% l'objectif de 25%, et 52% des enquêtés ont reconnu une amélioration de la santé animale avec réduction du taux de mortalité de 20% par rapport à l'objectif de 10%. Ces indicateurs restent sensibles aux conditions climatiques de plus en plus sévères dans les régions du Sud de la Tunisie.
50. Concernant l'effet 2, relatif au développement des filières camelines et petits ruminants et à l'amélioration de la productivité agricole et des services de terroir, les enquêtes ont montré que suite à la réalisation des travaux de CES (jessours en particulier) le niveau d'intensification a été amélioré de 89%, surtout à travers la plantation arboricole de nouvelles variétés fruitières hautement rémunératrices, et que le rendement moyen de l'olivier a augmenté de 33% par rapport aux 10% attendus.
51. En termes de réduction du coût de production, les pistes ont permis de faciliter l'accès aux parcours profonds peu exploités, de réduire le temps d'accès au cheptel de 30% et la réduction du coût de transport de 14% ; la création de nouveaux points d'eau a réduit le coût à moitié (25 DT/citerne contre 50DT). Le nombre d'OP est passé de 8 à 48 avec l'appui du projet (165%), dont 52% ayant des performances bonnes à moyennes, et 4 conventions de partenariats ont été signées avec des OP et avec des communes.

Axe de développement

Ciblage et portée

Note: 5

Notation précédente: 5

Justification de la note

52. Les objectifs de portée du projet, en termes de ciblage et nombre de bénéficiaires du Projet sont largement atteints. Le nombre de bénéficiaires directs des services et produits du Projet, a dépassé largement la cible (204%). Les bénéficiaires des différentes activités ont été choisis en respectant les principes et l'approche de ciblage adoptés par le Projet. Des mécanismes et des outils ont été développés pour assurer le suivi, le contrôle et l'arbitrage du ciblage à tous les niveaux ainsi que l'inclusion des femmes et de jeunes, qui représentent une part importante des bénéficiaires directs du Projet, dépassant les prévisions. En termes de genre, une discrimination positive a été adoptée dans le choix des bénéficiaires des projets porteurs. Satisfaisant

Principaux problèmes

53. A date, le nombre total des ménages touchés par le projet, toutes activités confondues, a atteint 15446, (dont 1454 en 2022) soit 79% de la cible (19 600 ménages prévus). Le nombre total des bénéficiaires du Projet a atteint à date 64.941 (7270 en 2022), soit 86% des prévisions. L'achèvement des travaux d'aménagement des d'infrastructures en cours (pistes, construction de l'abattoir) vont permettre de se rapprocher, voire dépasser les prévisions.
54. Le nombre de bénéficiaires directs des services et produits apportés par le projet s'élève à 40875 personnes (2151 en 2022), soit 204% de la cible). Le nombre de femmes a atteint 10.818 (soit 180% des prévisions 2015/2023). A noter que, les 798 personnes bénéficiaires d'appui pour la promotion d'AGR et PME (dont 90% des femmes et de jeunes), ont été identifiés en concertation avec les organisations professionnelles (GDA/SMSA) et les autorités locales et régionales selon des démarches et des modalités clairement définies selon le type d'activité et en conformité avec l'approche, les modalités et les critères de ciblage adoptés par le Projet.
55. Les promoteurs de PME (une centaine) bénéficiaires de l'appui financier dans le cadre du l'AP-ENPARD combiné avec l'appui du projet, qui a mobilisé 17 coachs pour aider ces porteurs de projets à finaliser leurs PAA et à lancer leurs PME, ont été sélectionnés, parmi les groupes cibles du Projet, sur la base des appels à propositions et selon des critères de ciblage

préalablement définis (profil du promoteur, pertinence du projet proposé, par rapport aux objectifs du PRODEFIL, qualité des Plans d'affaires proposés). L'éligibilité aux financements de ces activités a été contrôlée au sein des comités créés spécifiquement à cet effet. Les 100 promoteurs de PME sont des jeunes demandeurs d'emplois dont 72% sont des diplômés du supérieur et 23% de la formation professionnelle. Les femmes représentent 59% de ces bénéficiaires.

Égalité des sexes et participation des femmes

Note: 5

Notation précédente: 5

Justification de la note

56. Les activités prévues dans le plan d'action genre, adopté fin 2019, sont réalisées en grande partie. Les efforts soutenus d'information, de sensibilisation et de mobilisation des différentes parties prenantes et les réalisations des activités concrètes et pertinentes au profit des femmes et des jeunes (formation, promotion d'AGR et PME, adhésion aux Organisations professionnelles) ont permis leur inclusion dans une dynamique de développement des filières soutenue par le Projet. Ces appuis ont permis à ces groupes cible d'accéder aux moyens de production et d'autonomisation en développant et gérant leurs propres projets. Ces acquis ont permis au Projet de recevoir le premier prix du FIDA pour l'égalité des sexes (Gender Awards 2021). Satisfaisant.

Principaux problèmes

57. Au cours de sa mise en œuvre, le projet a œuvré pour assurer l'implication des femmes et leur participation active au même titre que les hommes dans le processus de développement. Cette stratégie est en ligne avec les politiques du FIDA et du pays en matière d'égalité des genres et l'autonomisation des femmes, notamment dans le cadre des initiatives de développement dans les zones rurales vulnérables. A date, 10.818 femmes et 11.997 jeunes ont bénéficié des divers services promus par le Projet soit respectivement 180% et 244% des prévisions (cadre logique). Le nombre des femmes bénéficiaires des activités de renforcement des capacités (Formation théorique et pratique, accompagnement rapproché) a atteint 1198 dont 562 ont bénéficié directement des appuis ciblés qui ont été nécessaires pour installer leurs propres AGR et PME.
58. Le projet a transféré les activités genre et les micro-projets (AGR/PME) réalisés à l'arrondissement d'appui à la femme rurale au sein du CRDA. A ce propos, un PV de passation a été signé avec l'arrondissement concerné pour garantir la durabilité et la continuité de l'appui et l'accompagnement et l'intégration des AGR/PME dans les programmes et les projets potentiels sur différents niveaux (CRDA, local et national). Il est recommandé d'appuyer cet arrondissement pour remplir cette tâche.
59. Le projet a réussi également à intéresser et appuyer les jeunes diplômés de l'enseignement supérieur (niveau ingénieur, master, licence) et les diplômés de la formation professionnelle, demandeurs d'emploi, à créer leurs AGR/PME et se positionner dans les chaînes de valeurs des filières agricoles et la promotion des produits de terroirs.
60. Les femmes représentent 70% de bénéficiaires de ces activités. La méthodologie de ciblage appliquée a donné la priorité aux femmes et jeunes pour bénéficier des financements. Un bonus de 5 points supplémentaire pour chaque catégorie, avec possibilité de cumul et un accès au financement exclusivement personnel. Cette méthodologie de discrimination positive a créé des opportunités d'emploi indirectement par l'intégration d'autres femmes dans la dynamique des AGR/PME.
61. En 2022, le projet a facilité l'accès au marché pour les femmes. Il a encouragé et a pris en charge la participation de plus que 10 femmes à 05 foires (locales, régionales et nationales). La participation aux foires, a un double plan commercial (marketing-promotion) et financier (vente) pour ces femmes.
62. Une plateforme de la filière avicole, dont les bénéficiaires sont des femmes et des jeunes, a été initiée et animée pour mettre en réseau les différents acteurs de la filière et encourager l'établissement de partenariats. Ces événements ont permis de mieux faire connaître les produits générés par les entreprises féminines et faciliter l'écoulement de leurs produits.
63. Les femmes ont aussi bénéficié des actions structurantes telles que l'aménagement de pistes, qui a contribué à faciliter leur mobilité et l'accès aux divers services, l'eau potable à domicile et la construction de 504 citernes privées pour atténuer les contraintes d'approvisionnement en eau et réduire la pénibilité des charges de travail des femmes.
64. Le projet a également encouragé et soutenu l'adhésion des femmes aux OSP ; elles représentent actuellement 30% des adhérents à ces structures et respectivement 13 % et 11% des membres des CA des OPA. Deux GDA féminins ont été appuyés par le Projet.
65. Dans le projet, l'accès accru des femmes à une source de revenu indépendant a eu des incidences positives sur la qualité de vie de la femme : plus indépendante en termes de temps et d'argent, elle gagne en confiance et en autonomie financière envers sa famille.

Productivité agricole

Note: 5

Notation précédente: 5

Justification de la note

66. Le projet a augmenté les superficies agricoles de 3.000 ha de cultures arboricoles, 100 ha de fourrages et 44 ha de cultures maraichères et a distribué 72 serres agricoles. La réhabilitation de 67ha du PPI de Gosba contribue à sécuriser la production (principalement fourragère). Les aménagements CES ont permis l'extension des surfaces agricoles, la diversification des cultures avec notamment l'introduction de spéculations à forte valeur ajoutée et l'augmentation des rendements de l'oléiculture pluviale. La mise en repos des terrains de parcours aussi bien collectifs que privés vise à accroître le niveau du disponible fourrage pour l'alimentation animale et ainsi améliorer les performances de production du cheptel. Satisfaisant.

Principaux problèmes

67. Les principales activités réalisées par le projet pour l'amélioration de la production et de la productivité agricole (végétales et animales) ont concerné la plantation arboricole, l'amélioration du niveau des nappes à travers les travaux de CES, l'aménagement hydro-pastoral et la mise en repos des parcours collectifs et privés, et l'installation des cultures fourragère et maraichère. A l'exception de la mise en repos, toutes les réalisations physiques ont dépassé largement les objectifs prévisionnels du projet.
68. Pour les parcours, la mise en repos et l'hydraulique pastorale ont permis d'améliorer la valeur fourragère des parcours de 80 UF/ha par rapport aux zones non mises en défens comme le détaille le tableau suivant :

Parcours	Superficie	Gain de productivité / témoin (UF/ha)	Gain total (UF)	Valeur (DT)*
GDA Dahar	9.000 ha	85	765.000	428.400
GDA Hmaïma	3.000 ha	66	198.000	110.880
Total/moyenne générale	Total 12.000 ha	Moyenne 80,5 UF/ha	966.100	541.016

* Valeur calculée sur la base de : 1UF= 1Kg d'orge et d'un prix de 56 DT/quintal orge

69. L'aménagement des terres par des travaux de CES a permis : i) d'étendre les surfaces cultivées (+0.8 ha/exploitation en moyenne) ; ii) d'augmenter et de diversifier les plantations (en moyenne 20 arbres plantés par exploitation soit +74%) ; iii) d'introduire des cultures plus exigeantes en eau mais à plus forte valeur ajoutée (comme le grenadier et la vigne) ; et iv) d'augmenter les rendements des oliviers en pluvial (+33% en 2019 et +12% en 2020).

Nutrition

Note: 4

Notation précédente: 4

Justification de la note

70. Le projet n'a pas d'objectif direct sur l'amélioration de la nutrition. Toutefois le projet a travaillé sur l'amélioration et le développement de la valeur ajoutée des produits de terroir agricoles et agro-alimentaires qui permet d'avoir des produits de qualité spécifique (diététique, sensorielle, environnementale). Le projet a veillé à préserver leurs qualités et maintenir la confiance du consommateur par l'attribution d'un signe de qualité liée à leurs origines géographique et culturelle. Deux signes de qualité ont été étudiés et retenus : un signe distinctif de qualité pour le chamlon de lait d'El Ouara Benguerdane et, un signe distinctif de qualité pour le chevreau de Beni Khédache. Modérément satisfaisant

Principaux problèmes

71. Dans le cadre du projet, deux études de faisabilité d'un signe distinctif de qualité (i) pour le chevreau de Beni Khédache et (ii) pour le chamlon de lait d'El Ouara Benguerdane ont été réalisées. L'étude a montré que la viande des chevreaux élevés en système pastoral ou agropastoral a une meilleure qualité des lipides et une meilleure qualité diététique. Par ailleurs, le chamlon de lait de Benguerdane, alimenté sur les parcours d'EL Ouara et les parcours d'halophytes, possède (i) une meilleure qualité des lipides, (ii) un apport plus élevé en AG polyinsaturés, en oméga 3 et (iii) un apport plus faible en Acide Gras saturés.
72. Les études ont révélé qu'il est possible d'instaurer un signe de qualité pour les deux produits sous réserve de :
- Un engagement important de la part des différents opérateurs et des organismes de développement dans la région ;
 - Une mise à niveau de la filière viande rouge, notamment à l'aval de la filière (abattage et conditionnement) ;
 - Une organisation des circuits de commercialisation des animaux sur pied et de la viande ;
 - Une identification du cheptel ;
 - Une mise en place d'un système de traçabilité [\[5\]](#).
73. Le projet a contribué à surmonter les contraintes liées à la santé animale et la contrainte de l'abattage des chevreaux à Béni Khédache vu qu'elle ne dispose pas d'un abattoir aux normes et contrôlé par (i) l'aménagement de deux abattoirs à Sidi Makhlouf et à Beni Khédache et (ii) la construction du complexe d'abattage de Benguerdane. Le nouveau complexe d'abattage va jouer un rôle important dans la traçabilité et l'amélioration de la qualité des viandes de différentes origines (classiques et sous label).
74. En termes de production végétale, le projet a financé la plantation arboricole diversifiée sur plus de 3000 ha et l'installation de 72 serres pour la production des cultures maraichères, ce qui permet d'améliorer et diversifier les produits agricoles, et par conséquent, offrir des plats plus équilibrés.
75. En fin, le projet a contribué au développement des filières animales et agricoles variées ainsi qu'à l'augmentation de la production et la diversification des spéculations qui vont aider à renforcer la disponibilité locale d'aliments sains et diversifiés et

qui répondent aux normes sanitaires.

[5] Certains points méritent encore d'être considérés : (i) l'engagement des éleveurs, (ii) l'engagement de l'organisation professionnelle qui se chargera de la gestion du label et (iii) les contraintes liées à l'identification et la traçabilité des animaux et leurs produits.

Adaptation aux changements climatiques

Note: 5

Notation précédente: 5

Justification de la note

76. Plusieurs activités réalisées par le Projet visent à atténuer les effets du changement climatique. Les actions de conservation des eaux et des sols (CES) accroissent la résilience des plantations arboricoles ainsi que la productivité agricole. La mise en repos des parcours assure la régénération du couvert végétal, l'aménagement des pistes d'accès aux zones des parcours profonds et la multiplication des ouvrages hydrauliques pastoraux permettent d'assurer un allègement du surpâturage. Par conséquent, Ces actions contribuent dans la résilience des systèmes agricoles et d'élevage dans l'atténuation des changements climatiques. Actuellement les activités résilientes réalisées représentent 107% de la totalité des activités du projet. Satisfaisant.

Principaux problèmes

77. L'équilibre des écosystèmes est fortement perturbé sous l'effet des sécheresses consécutives des années 2020-2022 (moins de 100 mm/an). Plusieurs études nationales et régionales soulignent les risques de baisse importante des ressources en eaux de surface et surtout le potentiel des ressources souterraines. Les projections des températures moyennes dans le Gouvernorat de Médenine selon le profil d'évolution RCP (Representative Concentration Pathway) indiquent une augmentation entre 1,5 et 5,5 degrés en 2100.

78. **Les actions de CES** réalisées ont un impact positif sur la résilience au changement climatique. En effet, l'érosion hydrique, causée par le ruissellement intense suite aux fortes précipitations, a été atténuée à travers la réalisation des actions de protection et de traitements des sols érodés ou ceux à haut risques d'érosions (réhabilitations des jessours/tabias, seuils et cordons en pierres sèches). Ces actions permettent la reconstitution/protection des sols érodés et également une meilleure rétention des eaux de pluies (jusqu'à 3 fois la pluviométrie locale). La mission a apprécié la réhabilitation des jessours et tabias (4.590 ha) pour la préservation des plantations arboricoles productives, A titre d'exemple, l'augmentation des rendements des oliviers est de 30-40% par rapport aux oliviers en plein champ. La réalisation des ouvrages en gabions (19) pour la recharge des nappes contribuent à augmenter le potentiel en eau des nappes ; en effet les agriculteurs ont constaté le remonté des niveaux des nappes dans les puits et les forages. En termes de durabilité, l'entretien des tabias et jessours est assuré par les bénéficiaires. L'entretien des ouvrages en gabion est pris en charge par le CRDA.

79. **La protection des pistes** contre l'agressivité des écoulements superficiels a été prévue par la réalisation des ouvrages hydrauliques et par des caniveaux en maçonnerie/ béton le long des tronçons de piste de forte pente. Ces ouvrages ont assuré la stabilité de la structure des pistes.

80. **Les parcours** du Dhahar démontrent une bonne résilience avec des améliorations notables dès que la pluviométrie est favorable. La mise en défens des parcours permet d'accroître la résilience du système pastoral et assure la séquestration de carbone. De plus, la résilience des parcours (environ 27.000 ha) a été renforcée grâce à la réalisation des actions suivantes : (i) les pistes d'accès facilitent la meilleure répartition des troupeaux sur les parcours et limitent le surpâturage ; (ii) les ombrières pour les troupeaux protègent; et (iii) les infrastructures hydrauliques pastorales (points d'eau, citernes, réservoirs de stockage et abreuvoirs) permettent d'alléger la charge animale et d'atténuer la dégradation des ressources en eau des nappes trop sollicitées et celles surexploitées.

81. **En ce qui concerne les terres agricoles**, l'adaptation au changement climatique a été prise en compte à travers le renforcement des points d'eau : (i) 506 citernes privées et 49 citernes collectifs ont été réalisées pour l'irrigation d'appoint ; (ii) 35 citernes métalliques tractées ont été distribuées aux GDA pour l'irrigation d'appoint des plantations arboricoles en période de déficit pluviométrique.

82. En revanche, l'expansion de la culture d'olivier se fait au détriment des parcours et leur irrigation peut poser des problèmes quant à la surconsommation des ressources en eaux. Cependant, le projet n'a soutenu aucune plantation dans les zones de parcours de plaine exposé à l'oléiculture intensive mais a encouragé les plantations agricoles pluviales dans les zones de montagne et en synergie avec les aménagements CES. De même, le CRDA n'accorde aucune subvention pour ces nouvelles plantations dans les parcours.

b. Durabilité et transposition à plus grande échelle

Institutions et participation à l'élaboration des politiques

Note: 5

Notation précédente: 5

Justification de la note

83. Une nette progression dans l'implication des organisations paysannes (GDA et SMSA) et une amélioration de leur performance ont été constatées. Compte tenu des difficultés conjoncturelles, la situation du processus de capitalisation et de proposition d'orientations politiques pour : i) la gestion du territoire pastoral, ii) l'institutionnalisation du pôle de formation, iii) l'adoption de signes de qualité, n'a pas sensiblement changé et l'adoption officielle et la mise en échelle restent en cours, et ne semble pas être concrétisée durant la période restante de la vie du projet. Aussi, dans le cadre de la décentralisation, un partenariat a été contracté avec la commune de Ben Guerdane autour de la construction d'un abattoir et une plateforme filière animale.

Satisfaisant

Principaux problèmes

84. **Organisations socioprofessionnelles.** Le nombre de GDA et de SMSA a évolué dans la zone du projet, respectivement de 5 à 34 pour les GDA et de 3 à 14 pour les SMSA. L'évaluation des GDA a montré que leur performance est jugée bonne à moyenne pour 52% des OSP. Les deux SMSA Najah à Béni Khedache et Zed El Kheir à Sidi Makhrouf et les GDA à Bénikhedache (Dhahar de parcours et Hmayma-Chwamekh mixte) sont actuellement engagés dans un processus d'autonomisation effective. Ils ont initié leurs plans d'affaires et d'autonomisation, et ont besoin d'appui et d'accompagnement soutenus pour renforcer leur capacité et leur autonomisation.
85. **Plaidoyer politique.** Dans le cadre de l'identification d'un modèle de gestion des parcours collectifs, une convention avec l'IRA a été signée depuis 2018. Les produits ont été publiés en collaboration avec la FAO et consistent, essentiellement à, i) une note de politique pour la gestion et l'administration des parcours, ii) un rapport de synthèse et des rapports thématiques sur la gestion et la gouvernance des parcours. La mission réitère sa recommandation pour diffuser cette documentation à grande échelle, et sensibiliser davantage les autorités régionales, nationales, politiques et civiles pour accorder l'importance nécessaire à ce patrimoine national et adopter officiellement les propositions.
86. De même, un travail sur l'institutionnalisation du pôle de formation au sein du Technopôle du Sud a été préparé et adopté par le conseil d'administration, mais non encore publié officiellement ; un dossier sur l'adoption de signes de qualité du chevreau de Béni Khedache et du Chamelon de Benguerdane a été préparé et est en instance de finalisation avant adoption. L'adoption politique de ces propositions ne pourra se faire à court terme, compte tenu de la conjoncture politique en Tunisie.
87. **Décentralisation.** Dans le cadre de l'amorce de la décentralisation, le PRODEFIL a signé une convention de partenariat avec la commune de Benguerdane pour la construction d'un abattoir, qui constituera une plateforme Viandes Rouges. Un processus de concertation a été engagé avec les différents acteurs et un AO a été publié pour la sélection du partenaire dans la gestion de cette plateforme. La mission a pu apprécier l'intérêt et l'implication des parties prenantes dans le comité de suivi qui amorce une expérience concrète et inédite de concertation interprofessionnelle et de dialogue politique au sein de la filière.
88. **Partenariat.** Les conventions établies avec les partenaires techniques ont concerné 11 institutions et acteurs et couvrent 14 thèmes qui sont en lien direct avec la mise en œuvre des différentes activités du Projet. Actuellement 9 conventions sont achevées deux sont en cours d'exécution : i) une convention pour la mobilisation de l'AT et ii) une convention avec le Technopole pour la formation. Ces conventions sont de nature à contribuer à répliquer et diffuser les acquis du Projet par ces acteurs dans l'exercice de leurs fonctions régaliennes et dans le cadre des autres programmes et projets.

Action convenue	Responsabilité	Date convenue
Dialogue politique Organiser un atelier national de réflexion sur les modalités d'identification et de financement des AGR/PME dans un objectif d'amélioration des mécanismes de financement en vigueur	DGFIOP UGP	01/2023
Dialogue politique Organiser un atelier national de réflexion sur les modalités d'identification et de financement des AGR/PME dans un objectif d'amélioration des mécanismes de financement en vigueur	DGFIOP	01/2023
Diffusion de la documentation à grande échelle Diffuser la documentation à grande échelle, et sensibiliser les autorités régionales et nationales pour accorder l'importance nécessaire aux parcours	UGP, IRA	06/2023
Atelier régional de plaidoyer Organiser un atelier régional de plaidoyer regroupant les 3 Régions de Médenine, Tataouine et Kébili pour présenter la note d'orientation politique et le projet de Code Pastoral	UGP, AT	06/2023
Pôle de formation Suivre le processus d'institutionnalisation du pôle de formation	DGFIOP UGP	06/2023

Établissement de partenariats

Note: 5

Notation précédente: 4

Justification de la note

89. Le projet a conclu 14 conventions de partenariat avec des institutions et organisations nationales, régionales et locales afin d'apporter l'appui technique et scientifique et l'encadrement nécessaires qui ont contribué à améliorer la mise en œuvre, le suivi

et l'évaluation des impacts des activités. L'implication de ces acteurs a permis de créer une dynamique de partenariat, de collaboration et de synergie entre les différents acteurs et de contribuer au renforcement de leurs capacités et leur expérience. Aussi, en préparation de l'achèvement du projet, plus de 10 conventions de transfert des activités ont été signées avec les partenaires pour leur prise en charge après l'achèvement du projet. Satisfaisant

Principaux problèmes

90. Les conventions établies avec les partenaires techniques ont concerné 11 institutions et acteurs et couvrent 14 thèmes qui sont en lien direct avec la mise en œuvre des différentes activités du Projet. Actuellement 9 conventions sont achevées deux sont en cours d'exécution : i) une convention avec le CNEA pour la mobilisation de l'AT et ii) une convention avec le Technopole pour la formation. Les prestations prévues dans ces deux conventions continueront jusqu'à l'achèvement du Projet (juin 2023)
91. Les autres conventions ont porté sur les thèmes suivants :
 - 04 conventions pour la formation avec l'IRA ; ISET ; CFPA El Fej (2014/2017)
 - 02 conventions avec l'OEP (2016/2020) pour : i) accompagner la mise en repos des parcours privés et l'octroi des compensations et ii) contribuer à l'accompagnement de développement des filières animales.
 - 02 conventions avec l'IRA (2018/2021) pour : i) suivre les impacts de la mise en repos des parcours ; ii) capitaliser et valoriser les acquis dans le domaine développement des territoires pastoraux en Tunisie.
 - Convention avec GIVLAIT (2018/2022) pour : i) animer des filières animales, ii) accompagner les éleveurs et iii) suivre l'observatoire des prix.
 - Convention avec l'Office des céréales pour assurer l'approvisionnement et la distribution de l'orge pour la compensation des mises en repos des parcours.
 - Convention avec la Pharmacie central pour la fourniture en produits de traitements prophylaxies.
 - Convention avec la DREHAT (2015/2016)) pour le suivi des travaux de génie civil.
92. Ces conventions sont de nature à contribuer à répliquer et diffuser les acquis du Projet par ces acteurs dans l'exercice de leurs fonctions régaliennes et dans le cadre des autres programmes et projets.
93. Par ailleurs, et en prévision de l'achèvement du projet, plus de 10 conventions de transfert ont été signées avec les partenaires de relève et ont concerné, essentiellement, la gestion des abattoirs par les communes, la gestion des parcours et des points d'eau pastoraux par les GDA, l'encadrement des OP par les SMSA, et la prise en charge des activités féminines par l'arrondissement femme rurale au sein du CRDA. D'autres engagements sont en négociation pour la prise en charge des activités techniques par les arrondissements techniques du CRDA, et des pistes d'accès par la direction régionale de l'équipement et de l'habitat.

Capital humain et social et autonomisation

Note: 4

Notation précédente: 4

Justification de la note

94. Depuis le démarrage du projet, le renforcement des capacités des groupes cibles du projet et des organisations professionnelles a été entrepris en partenariat avec cinq institutions (IRA, CFPA, ISET, Swiss-Contact et le Technopôle). La formation a concerné 1904 personnes (23% de la cible), dont 63% de femmes. Il s'agit de 401 cadres et techniciens, 188 membres des GDA/SMSA, 778 agriculteurs et éleveurs, 537 porteurs d'AGR-PME, et une visite d'échange d'expérience au Maroc. Le projet fournit aux bénéficiaires des formations à la carte, conçues de manière à combler leurs lacunes en matière de compétences et de savoir-faire ce qui améliorera leur situation sociale et économique et leur insertion dans le développement communautaire.
Modérément Satisfaisant

Principaux problèmes

95. Une évaluation des formations réalisées^[6] dans le cadre du projet a concerné 53 bénéficiaires répartis sur 15 GDA dans 12 domaines, les bénéficiaires femmes représentant 62 % de l'échantillon: (i) plus que 88% des enquêtés ont déclaré gagner du temps après la formation, (ii) plus que 68% ont constaté des effets de la formation sur l'organisation de leur travail, (iii) 57 % ont déclaré que la formation a amélioré leurs accès au travail et a créé de nouvelles opportunités d'emploi, (iv) 98% ont déclaré obtenir de nouvelles techniques permettant d'élargir la gamme de leur production, adopter des itinéraires techniques plus modernes, contrôler la production, les charges et des maladies du cheptel et des cultures et (v) 64% des bénéficiaires de la formation ont acquis des équipements et des outils de travail suite à la formation, notamment la taille, l'artisanat et le petit élevage.
96. Le traitement de la demande de formation s'est basé principalement sur une écoute active des besoins des acteurs économiques opérants sur les filières soutenues par le projet et une offre adaptée en fonction des lacunes et des besoins de chaque bénéficiaire.
97. Concernant la recommandation de la dernière mission de supervision du FIDA, faute de disponibilité des fonds, le projet n'a pas effectué une évaluation des performances et du niveau d'autonomisation des GDA/SMSA et des bénéficiaires d'AGR/PME en utilisant la nouvelle méthodologie (indice WEAI). Toutefois, en termes d'autonomisation financière, les résultats des enquêtes menés en 2020 et 2021 ont montré que les AGR/PME contribuent significativement à l'amélioration des revenus et l'autonomie financière des promoteurs ainsi que leur insertion progressive dans le développement des filières agricoles. L'étude sur la viabilité des AGR/PME entreprise en 2022 a confirmé ces constats, et à l'exception de la serriculture, avec une seule serre exploitée 4 à 5 mois par an, toutes les catégories des projets de l'échantillon ont dégagé en moyenne un l'excédent brut d'exploitation supérieur au SMAG. Pour certaines activités cet indicateur a dépassé 8 fois le SMAG. Ces revenus complémentaires ont contribué largement à l'autonomisation des femmes, en particulier.

98. Le projet e prépare les PAA et autonomisation de 5 OPA[7] selon une approche participative avec les bénéficiaires. 2 PA sont achevés à 100% et 3 PA à 75% en attente de la restitution participative. Ce travail a révélé que l'accompagnement, l'appui et le renforcement des capacités sont des besoins pour les 5 GDA.
99. Un réseau entre les AGR/PME a été formé d'une façon spontanée mais un réseautage post création et le développement de partenariat entre les porteurs du projet doit être soutenu. Ce networking va initier une plateforme de partage et d'échange sur le niveau technique, le savoir-faire, économique. Ce type de réseau peut renforcer leurs capacités et leur positionnement dans le développement territorial inclusif et la promotion d'une ESS.

[6] La démarche adoptée et la logique d'intervention liées au pôle de formation par rapport à l'offre locale de formation existante ont fait l'objet d'une étude relative à l'appui en matière de suivi évaluation du PRODEFIL et Suivi des effets des activités du Projet réalisée en 2021.

[7] Les 5 OPA sont : GDA Mnezla, GDA Hmayma, GDA Gosba, SMSA Zad El Khir et GDAKroumtRwjjil

Qualité de l'engagement et retour d'information du groupe cible du projet **Note: 5** **Notation précédente: 5**

Justification de la note

100. Les effets et impacts de l'approche de développement soutenue par le projet ne cessent de progresser et s'amplifier. Actuellement, la majorité des GDA et SMSA sont opérationnels et participent activement au développement de leurs territoires. Les plus performants sont dans une dynamique d'autonomisation financière bien avancée et apportent les prestations nécessaires à leurs adhérents. Le Projet a réussi également à assurer l'inclusion des jeunes et des femmes dans le processus de développement des filières animales et végétale et la valorisation des produits de leurs terroirs, en facilitant leur adhésion aux OSP et en améliorant leur autonomisation économique. Actuellement 797 promoteurs ont réussi à mettre en place et gérer convenablement leurs (projets AGR/PME). Satisfaisant

Principaux problèmes

101. L'engagement de la population dans le processus de développement inclusif soutenu par le projet, qui a été amorcé avec leur participation à l'élaboration et la mise en œuvre des plans de développement s'est intensifié avec l'importance et la diversité des réalisations. Le renforcement des capacités des groupes cibles du projet et de leurs organisations professionnelles continue à évoluer et ne cesse de progresser. Les partenariats avec les GDA/SMSA ont permis de renforcer le capital humain et social et engager l'inclusion des groupes vulnérables dans le développement territorial et améliorer leur autonomisation. Ce partenariat a facilité l'adhésion des groupes vulnérables à ces organisations et leur a permis d'accéder à de nombreux services et améliorer leur résilience.
102. Les GDA et SMSA, qui continuent à jouer un rôle primordial dans la dynamique de développement en mobilisant les groupes cibles du projet et faciliter leur adhésion et leur implication dans le processus de développement soutenu par le Projet. Tout en intensifiant leurs partenariats avec le Projet, Ils ont élargi ce partenariat avec d'autres acteurs pour diversifier et consolider leurs activités et améliorer leur autonomisation financière. A titre d'exemple on peut citer les GDA de Dhahar et de Hamayma qui ont réussi récemment à obtenir des financements additionnels et l'acquisition d'équipements pour la mise en place d'unités de services et de travaux agricoles et d'unités de transformation et valorisation des produits agricoles et d'élevage.
103. Ces deux GDA ont recruté récemment des directeurs techniques parmi les jeunes diplômés du supérieur et ont établi des contrats-cadres avec des coaches, parmi ceux qui ont bénéficié de l'appui du Projet, pour les accompagner et les conseiller dans la gestion mais aussi dans la recherche de nouveaux partenariats et des financements. Ces initiatives sont révélatrices d'un niveau important de maturité, d'autonomisation et de crédibilité qui leur permet de renforcer leur rôle dans la dynamique de développement territorial inclusif des groupes vulnérables et leur positionnement dans le paysage socio-institutionnel.
104. La concrétisation de 797 AGR/PME portées par des jeunes et des femmes, dont un nombre important de diplômés en chômage, a permis d'améliorer leur situation sociale et économique et leur insertion dans le développement des filières animales et végétales et la valorisation des produits de leurs territoires. En termes d'inclusion des femmes, l'ensemble des activités prévues dans le "plan d'Action genre" ont été réalisées grâce aux efforts soutenus d'information, de sensibilisation et de mobilisation des différentes parties prenantes, et à la mise en œuvre des activités concrètes et pertinentes au profit des femmes et des jeunes, dépassant globalement les prévisions. Les activités réalisées ont permis également d'induire des changements perceptibles dans la société locale marqués à la fois par une plus grande participation effective des femmes et des jeunes à la vie économique et au développement communautaire de leurs territoire, comme en témoignent l'inclusion des jeunes diplômés dans le développement des filières, entant que promoteurs de PME, de prestataires de services au profit des GDA dans les domaines de conseils agricoles et de coaching ainsi que la promotion et la commercialisation des produits de terroirs (création de plateforme de vente en ligne et de points de vente).

Action convenue	Responsabilité	Date convenue
Renforcement des OP et réseautage Accompagner les GDA/SMSA pour renforcer leur collaboration avec autres acteurs pouvant soutenir leurs activités et mettre en œuvre leur plans d'affaires d'autonomisation	UGP/AT	06/2023

Adaptabilité des prestataires de services **Note: 5** **Notation précédente: 5**

Justification de la note

105. Les prestataires sont familiarisés avec le financement FIDA et aucun problème n'est observé dans leur réactivité et à la préparation des soumissions. La quasi-totalité des marchés achevés a été réalisée dans les délais contractuels. Pour la majorité des marchés les durées consommées étaient synchronisées avec les taux d'avancement des travaux. La STEG a accéléré en 2022 les travaux en retard pour le raccordement des derniers points d'eau. Les retards enregistrés dans les deux derniers marchés des pistes (Chwamakh et Talagh-Rouag), sur financement du budget de l'Etat, sont dus essentiellement aux impayés cumulés des décomptes. Satisfaisant.

Principaux problèmes

106. La quasi-totalité des marchés exécutés durant 2022 ont été réalisés dans les délais contractuels sans retard, et pour certains marchés, les dépassements enregistrés par rapport aux délais contractuels ont été justifiés. En effet, les marchés relatifs aux fournitures des équipements de pompage et photovoltaïques, au creusage des forages et à la construction des citernes privées/collectives et bâtiments ont été exécutés sans pénalités de retard.
107. Le recrutement d'un bureau d'études pour le pilotage (mission permanente sur le site) de la construction de l'abattoir de Benguerdane a permis une planification cadrée et un suivi rapproché de la construction de l'abattoir. Le bureau a assuré la coordination et le suivi des dossiers de raccordement de l'abattoir sur les réseaux extérieurs (STEG, SONEDE et ONAS).
108. Les 2 marchés des pistes en cours d'exécution ont enregistré des retards importants dans l'avancement des travaux résultant des difficultés financières dont ils souffrent les entrepreneurs suite au manque de paiement de leurs décomptes et des impayés d'autres marchés financés sur le budget de l'Etat.
109. Les travaux de raccordement des derniers points d'eau sur le réseau électrique, confiés à la STEG, ont été réalisés durant 2022.

Gestion de l'environnement et des ressources naturelles

Note: 5

Notation précédente: 5

Justification de la note

110. Le Projet a intégré la protection de l'environnement et la gestion durable des ressources naturelles dans la conception des actions relatives à la CES et aux ressources végétales. La mise en repos des parcours impacte positivement l'écosystème des parcours (floristique et faunistique), contribue à l'augmentation de la productivité des parcours et à la lutte contre la désertification. Les actions CES contribuent à la protection des sols contre l'érosion hydrique et accroissent la résilience des plantations associées à ces actions. La construction de l'abattoir de Ben Guerdane a été approuvée par l'ANPE et la réhabilitation des abattoirs de Beni Khedech et Sidi Makhouf a prévu des actions des ouvrages de stockage des déchets et d'élimination des eaux usées. Satisfaisant.

Principaux problèmes

111. La mise en repos des parcours assure la régénération du couvert végétal et la préservation de la biodiversité dans les parcours. L'ouverture des parcelles, qui ont été protégées, au pâturage durant la saison estivale ont permis de valoriser les unités fourragères (UF) cumulées et de profiter de l'impact animal (enfouissement des semences, amélioration de l'infiltration des eaux de pluies).
112. Sur la base de l'approche Economics of Ecosystems and Biodiversity (TEEB) des biens et services rendus par l'écosystème pastoral et de leçons apprises des études antérieures, les parcours présentent d'autres externalités positives en plus de la production de fourrage (qui ne représente que le 15% de la valeur économique totale).
113. L'aménagement de pistes d'accès, la réhabilitation des points d'eau existants et l'intensification par la création de nouveaux points d'eau dans les parcours permettent de mieux répartir la charge animale à l'hectare et ainsi d'atténuer la dégradation des ressources pastorales.
114. La mission a visité de nombreux promoteurs de projets. La majorité des projets visités par la mission ne présente pas de risque environnemental. Certains ont un impact positif comme le compostage et la valorisation des déchets organiques.
115. La réalisation en cours de l'abattoir de Ben Guerdane est conforme à la réglementation nationale et au plan de gestion environnementale. Pour les deux abattoirs existants à Béni Khédèche et Sidi Makhlouf, le Projet a amélioré les conditions environnementales dans ces 2 abattoirs et une étude technique détaillée pour le traitement des eaux usées a été réalisée.

Stratégie de retrait

Note: 5

Notation précédente: 5

Justification de la note

116. Le projet a initié la préparation d'une stratégie de sortie depuis 2020, et l'a complété en 2021 et 2022 par l'identification des modalités de transfert avec les différents acteurs impliqués et l'estimation des coûts récurrents de la stratégie. Cette concertation a permis d'identifier les contraintes à lever pour assurer un transfert effectif et durable, notamment en matière d'appui financier et de renforcement des capacités des acteurs concernés. Cette approche participative prenant en compte les aspects institutionnels, juridiques et financiers laisse présager de bonnes perspectives de sortie du Projet. En 2022, une dizaine de conventions et PV de transfert ont été signées avec les partenaires de relève. Satisfaisant.

Principaux problèmes

117. La stratégie de sortie (SS) a été finalisée en 2021/22 proposant un coût estimatif évaluée à environ 4 Millions de dinars/an (1,3 M

USD/an), à répartir sur trois catégories de partenaires essentiels dans le schéma de financement de la SS :

- les bénéficiaires et OP de la SS PRODEFIL avec un apport de l'ordre de 1,746 MDT (soit 44% du coût total) pour assurer le fonctionnement et l'entretien courant des plantations, les travaux de CES à la parcelle, les frais de fonctionnement périodique des GDA/SMSA, l'entretien des citernes collectives et privés en particulier et l'entretien des ombrières ;
- le CRDA avec un apport additionnel de 0,371 MDT (soit 9%). Pour assurer l'entretien des activités régaliennes du CRDA relative au PI, AEP, CES, en particulier; et
- les autres partenaires, engagés dans la mise en œuvre de la SS avec une contribution de l'ordre 1,899 MDT (soit 47%). Ce niveau concerne, essentiellement, les pistes d'accès (DREH), les parcours privés (OEP), Municipalités, et la formation des acteurs à travers le technopôle.

118. L'adhésion de la population à une participation directe aux frais de fonctionnement de certaines réalisations est déjà acquise sur certains aspects, avec de réelles perspectives d'évolution positives. Ainsi les groupements d'éleveurs ont généralement accepté le principe de payer une redevance pour l'accès aux points d'eau, ainsi que certains agriculteurs pour l'approvisionnement en citernes d'eau. Cette contribution garantit la continuité du service d'approvisionnement en eau des forages installés en couvrant les frais de fonctionnement et de petites réparations. Avec l'augmentation des ressources des GDA/SMSA, suite à la diversification et la stabilité des services rendus à leurs adhérents, la prise en charge du transfert des équipements devra être facilitée.

119. L'adhésion des différents partenaires est partiellement acquise (surtout pour les activités régaliennes de l'administration) et reste à consolider à travers (i) la matérialisation effective des outils de transfert et (ii) l'inscription des prévisions financières des interventions dans leur planification budgétaire annuelle. A ce stade, le renforcement additionnel des capacités des partenaires est primordial et déterminant pour assurer la faisabilité de la SS.

120. La mission de supervision de 2021 avait recommandé de continuer le processus de désengagement du projet pour assurer la relève après l'achèvement du projet. A ce jour la plupart des conventions de transfert ont été signées et ont concerné : i) la gestion des abattoirs à Sidi Makhoulf et à Benikhédache, ii) la gestion des parcours et des projets économiques collectifs avec les GDA, iii) l'appui et l'encadrement des activités féminines avec l'arrondissement femme rurale au niveau du CRDA, iv) les activités économiques avec les bénéficiaires individuels qui s'engagent sur la durabilité des investissements. D'autres conventions qui concernent les activités non encore achevées sont en cours de négociation avec les partenaires. Les activités d'entretien des travaux de CES, des PI, des pistes non classées, et l'encadrement des agriculteurs, relèvent des attributions régaliennes du CRDA, et un budget supplémentaire aux arrondissements techniques est attendu dès l'achèvement du projet. De même les tronçons classés de pistes ont été identifiés et leur entretien fait partie des activités régaliennes de la DREH.

121. La mission confirme la nécessité de poursuivre le processus engagé par une concertation étroite avec chacun des partenaires jusqu'à la fin du projet afin de confirmer leur adhésion au processus de transfert et de le matérialiser par la signature de conventions de transfert du reste des activités en cours.

<i>Action convenue</i>	<i>Responsabilité</i>	<i>Date convenue</i>
Stratégie de sortie Poursuivre le processus engagé avec chacun des partenaires pour contractualiser les processus de transfert	UGP, AT	03/2023

Potentiel de reproduction à plus grande échelle

Note: 5

Notation précédente: 5

Justification de la note

122. Le nombre d'OP est passé de 8 au démarrage du Projet à 48 actuellement (34 GDA et 14 SMSA), dont environ 52% ayant une performance bonne à moyenne et 04 OSP sont dans une dynamique d'autonomisation avancée. L'approche adoptée par le Projet a permis à ces OSP de jouer un rôle primordial dans le développement inclusif des filières et la valorisation des produits de terroir ainsi que dans la gestion durable de parcours. La capitalisation de cette approche est d'une grande utilité pour développer une stratégie de développement communautaire inclusif. L'approche d'inclusion effective des femmes et des jeunes, en particulier les diplômés en chômage, bénéficiaires d'AGR/PME, dans le développement des filières constitue un acquis important qui méritent d'être capitalisée et répliquée. Satisfaisant

Principaux problèmes

123. Le nombre de GDA et de SMSA a évolué depuis le démarrage du Projet, respectivement de 5 à 34 pour les GDA et de 3 à 14 pour les SMSA. Le rôle de ces OPA dans la dynamique de développement communautaire et la promotion d'une approche d'économie sociale et solidaire continue à progresser. Plus de la moitié des GDA/SMSA soutenus par le Projet sont fonctionnels et leur performance est globalement moyenne à bonne. Ils ont acquis une expérience et des capacités d'organisation et d'intervention leur permettant de continuer à jouer convenablement leur rôle de partenaires au-delà du Projet, vis-à-vis des acteurs de développement, sous réserve de continuer à leur apporter l'accompagnement nécessaire.

124. Pour la gestion durable des parcours, les appuis du Projet ont permis de mettre en place, autour de la gestion des parcours, des conditions propices à une autogestion durable de ces écosystèmes. L'évolution de la situation dans le parcours de Dhahar et de Chaouamekh confirme ce constat et témoigne de la pertinence de l'approche adoptée. En effet, en plus des aménagements et équipements des parcours, en partenariat avec les GDA concernés, la compensation de la mise en repos des zones dégradées, a permis aux GDA de constituer et de gérer efficacement un fonds de roulement, qui est en nette progression. Ceci a généré une

dynamique croissante d'autonomisation de ces structures et a permis de renforcer leurs capacités à répondre plus efficacement aux besoins des éleveurs et encourager leur adhésion à l'approche préconisée ainsi que le renforcement de leur capacité à assurer la pérennisation et la consolidation des investissements consentis. Ce modèle mérite d'être documenté et diffusé à grande échelle.

125. Toutefois les contraintes liées à l'octroi de la compensation pour la mise en repos dans les parcours collectifs (après projet), pourtant indispensable pour l'adhésion des éleveurs à une gestion durable de ces écosystèmes, qui remplissent des fonctions multiples de grande importance (socio-économique, écologique et sécuritaire) demeurent sans solution. En effet, malgré les progrès et les efforts consentis et la bonne volonté des GDA et des Comités de gestion, il est très difficile qu'ils parviennent à financer eux-mêmes les compensations. Les recommandations issues des travaux initiés dans le cadre du Projet pour notamment régler cette contrainte sont restées sans suite. Pour rappel, ces travaux ont permis de préparer et diffuser : i) une note politique pour la gestion et l'administration des parcours, ii) un rapport de synthèse et des rapports thématiques sur la gestion et la gouvernance des parcours, et iii) une proposition d'un code pastoral
126. L'approche de promotion de l'entrepreneuriat et des initiatives économiques locales pratiquée dans le cadre du PRODEFIL a permis d'assurer une inclusion effective des jeunes, demandeurs d'emplois et porteurs de projets, dans le développement économique des filières agricoles et agropastorales et leur insertion dans le développement de secteur agricole en général. L'expérience vécue en termes d'approche et de modalités pratiques d'appui au développement d'AGR et de PME ciblant les jeunes, en particulier les jeunes diplômés (ciblage des porteurs de projets, montage des projets, mécanismes et modalités de financement, encadrement et accompagnement), a montré la pertinence et l'efficacité de l'approche développée et appliquées dans le cadre du Projet. Cette expérience est d'une grande utilité pour le montage des futurs projets générateurs de revenus et pour l'adaptation des stratégies en la matière.

c. Gestion du projet

Qualité de la gestion du projet	Note: 5	Notation précédente: 5
--	----------------	-------------------------------

Justification de la note

127. Si la conjoncture sanitaire a été modérée en 2022, les conditions socio-économiques et politiques en Tunisie, restent difficiles. Dans ce cadre, le PRODEFIL est resté dynamique et efficace dans l'exécution de ses activités. Les taux satisfaisants de réalisation cumulée, aussi bien physique que financier, la production des résultats des études d'effets du projet, et les efforts déployés dans les domaines de communication et de gestion des connaissances, attestent d'une gestion efficace du projet. Cette gestion bénéficie de la bonne motivation de l'équipe, malgré son effectif relativement réduit, mais appuyée par des partenaires techniques solides au niveau du CRDA, et renforcée par la mobilisation d'une AT efficace à la demande. Satisfaisant.

Principaux problèmes

128. La gestion directe du PRODEFIL est assurée par une UGP appuyée par les différents arrondissements techniques du CRDA et une AT séquentielle coordonnée par un chef de mission AT bien expérimenté dans le domaine de développement agro-pastoral.
129. En 2022, malgré les difficultés sociopolitiques, le projet a pu continuer son rythme de croisière d'exécution en assurant un suivi régulier des marchés en cours d'exécution, en particulier la mise en œuvre du complexe d'abattage à Benguerdane avec un taux d'avancement global de 62%, du centre de service polyvalent à Beni Khedache, réceptionné, du reste des tronçons de pistes dans la zone d'intervention du projet, et l'accompagnement des projets porteurs. Aussi, un effort important a été déployé à la préparation de la concession de l'abattoir impliquant tous les partenaires dans la préparation du dossier de partenariat. Un AO international a été publié en octobre 2022 pour le choix d'un partenaire pour la gestion de l'abattoir, et une réunion de sensibilisation des soumissionnaires potentiels a été organisée le 3/11 au siège de la municipalité suivi d'une visite au site de l'abattoir.
130. Des enquêtes complémentaires d'effets et d'impacts ont été entreprises et les efforts entrepris dans le domaine du genre et l'égalité des sexes ont été couronnés par l'obtention du premier prix genre de la Division NEN du FIDA pour l'année 2021.
131. Le comité national de coordination (CNC) tient ses réunions annuelles de façon régulière et la dernière réunion a eu lieu en février 2022, pour l'examen de l'avancement du projet et la validation du PTBA-2022, en présence des partenaires du PRODEFIL.
132. Parmi les 40 recommandations convenues lors de la dernière mission d'appui, 30 (75%) ont été totalement satisfaites ou en cours, 7 partiellement réalisées ou reportées pour 2023, en particulier, le plaidoyer politique sur l'institutionnalisation du pôle de formation et l'adoption du code pastoral, et 3 ne seront pas réalisées pour des raisons de non disponibilité de budget. Elles sont relatives à la mise à jour de l'évaluation des performances des GDA/SMSA, à l'appui institutionnel et matériel pour la production de l'huile bio, et au suivi des performances du cheptel.
133. Depuis 2018, l'AT a été gérée à travers la mobilisation d'un chef de mission AT et de consultants de haut niveau qui a nettement contribué à l'amélioration de la qualité de la gestion du projet, et d'une AT court terme à la demande qui a contribué à l'amélioration de la qualité de la collecte des données physiques et financières, à la réalisation des études d'effets du projet, à l'encadrement des porteurs de projet et à la supervision des travaux de l'abattoir de Benguerdane.
134. Le niveau de coordination entre l'UGP, les structures techniques du CRDA et les différents partenaires est très satisfaisant. Les engagements cumulés ont dépassé le coût total du projet en mobilisant un budget supplémentaire sur les ressources nationales, et le taux de décaissement sur le prêt est de 88%. Des efforts substantiels ont été constatés dans le domaine du SE et l'agrégation et diffusion des informations et des réalisations du projet à travers différents outils de communication et la mise en

place d'un site web avec les réalisations géo-localisées ainsi qu'une page Facebook spécifique au projet. Enfin, le projet a préparé une stratégie de sortie et a signé des conventions de transfert avec les structures associatives et administratives de relèvements.

Gestion des savoirs **Note: 6** **Notation précédente: 6**

Justification de la note

135. Le projet a initié des actions de développement des filières associées à l'activité pastorale et a fait de l'approche filière l'outil principal de son intervention. Cette approche a donné des résultats probants qu'il est important de préserver, voire de développer après la fin du projet. L'UGP avec l'aide de l'AT a procédé à la préparation d'une stratégie de sortie qui doit assurer la pérennité et le développement des acquis du projet en termes physiques et méthodologiques. L'élaboration de cette stratégie a mobilisé l'ensemble des partenaires du projet, leur réaction en faveur de la mise en œuvre d'une telle stratégie laisse de bonnes perspectives sur la gestion de sortie en capitalisant et tirant des leçons apprises en termes de gestion des connaissances et savoirs du projet. Très satisfaisant

Principaux problèmes

136. Le projet a mobilisé une mission d'expertise courte durée pour élaborer une étude intitulée « Gestion du savoir et capitalisation » en octobre 2021. Elle a pour objectif de rendre compte des innovations introduites lors de la mise en œuvre du projet à la fois en termes d'approche de travail avec les populations cible et de prise en compte des aspects genre et de la dimension filière dans la mise en œuvre et le déploiement des activités du Projet. Cette étude a poursuivi l'effort de capitalisation en particulier sur l'approche d'appui aux jeunes diplômés et sur l'approche de mise en repos des parcours et son appropriation par les GDA éleveurs. L'étude a mis en relief les outils méthodologiques et un référentiel technico-économique qui balise le mode d'intervention du projet dans les différentes filières projet a développé un ensemble.

137. Le projet a travaillé sur la capitalisation du processus de subvention en cascade au profit des porteurs de projets appuyés par le programme PAP-ENPARD/UE mis en œuvre dans le cadre du PRODEFIL. Le but est de tirer les principaux enseignements et de formuler des orientations et des recommandations dans le domaine des mécanismes de financement des projets de développement agricole et territorial. L'approche méthodologique adoptée s'est appuyée sur trois sources principales : la documentation disponible au niveau de l'UGP ; la concertation avec les parties prenantes (porteurs de projets, Focus group) ; la capitalisation de l'expérience d'appui aux porteurs de projets avec les membres de l'UGP, l'AT et les membres du comité de sélection, etc. La méthode SEPO a été également mobilisée pour réaliser la capitalisation de l'expérience.

138. Durant l'année 2022, l'équipe du projet PRODEFIL a continué son effort relatif à la mise en avant des résultats du projet à travers la participation à des divers événements que ce soit régionaux, nationaux ou internationaux. Ceci à travers l'organisation et la participation à 09 ateliers (voir annexe), 04 émissions radio, l'édition d'un Film et 02 autres films sont en cours de montage.

139. Le projet a travaillé sur l'illustration et la diffusion des histoires de réussite des bénéficiaires du projet (AGR/PME). En fait, les modèles de femmes et jeunes ayant réussi leur projet va influencer et inspirer d'autres femmes et jeunes dans des régions rurales et vulnérables. Il est important de soutenir ce volet en mettant en avant les différentes histoires de réussite de projet, pour capitaliser sur l'impact positif du projet concernant la promotion de l'entrepreneuriat auprès des femmes et jeunes.

<i>Action convenue</i>	<i>Responsabilité</i>	<i>Date convenue</i>
Appui au genre Appuyer l'arrondissement d'appui à la femme rurale pour garantir la durabilité et la continuité de l'appui et l'accompagnement ainsi que l'intégration des AGRs/PME dans les programmes et les projets potentiels	CRDA UGP/AT	01/2023
Acquis du projet Capitaliser et consolider tous les acquis du projet, et les communiquer à grande échelle et dans un atelier national à organiser avant la date d'achèvement du projet	UGP/AT	05/2023

Utilisation optimale des ressources **Note: 4** **Notation précédente: 4**

Justification de la note

140. A ce jour, le projet affiche un investissement unitaire d'environ 400 USD/bénéficiaire (la conception avait budgété un investissement unitaire de 490 USD). Le coût unitaire de la mise en repos s'élève à 34 DT/ha/an ce qui correspond au coût envisagé à la conception. L'étude d'effets (2021) a montré qu'en ce qui concerne les AGR et les PME, le projet a en moyenne investi 3.600 DT par emploi créé (promoteurs et salariés éventuels inclus) ce qui est très satisfaisant. L'information issue du système de suivi-évaluation du projet montre un taux global de viabilité des AGR/PME de 80%, et a atteint 98% pour les projets porteurs, et l'étude de l'impact économique et de viabilité entreprise en 2022, montre que la succession des années de sécheresse a affecté les projets agricoles. Modérément satisfaisant.

Principaux problèmes

141. **AGR/PME.** Les revenus dégagés par la plupart des AGR sont supérieurs, voire nettement supérieurs dans certains cas, au

salaires minimum agricole garanti de 4.800 DT/an. (source : étude d'effets, octobre 2021) :

Type projet	Marge brute / Revenu (DT)	Equivalent temps travail	Equivalent SMAG sur la même période(DT)
AGR (marge brute de l'activité)			
Serre (concombre/melon)	2.038	6 mois/an	2.400
Couveuses	2.065	6 mois/an	2.400
Serre (tomate/piment)	3.879	6 mois/an	2.400
Elevage brebis	4.865	6 mois/an	2.400
Engraissement agneaux	5.296	8 mois/an	3.200
Apiculture	2.065	12 mois/an	4.800
Elevage chameelles	5.591	12 mois/an	4.800
Engraissement chameçons	37.235	12 mois/an	4.800
PME (revenu du gérant)			
Services agricoles (tracteur)	20.775	3 mois/an	1.200
Moulin (grains, aromates)	22.730	4 mois/an	1.600
Charbon de bois	8.190	7 mois/an	2.800
Transformation laitière (fromage)	21.996	9 mois/an	3.600
Artisanat laine	16.000	10 mois/an	4.000
Décoration bois	6.372	12 mois/an	4.800
Vente produits terroir	8.400	12 mois/an	4.800

142. **Parcours.** L'efficacité de la mise en repos pourrait être approchée par la comparaison entre le gain de valeur de la mise en repos des parcours (valeur fourragère et valeur des services écosystémiques) et l'investissement réalisé (c'est-à-dire le coût de la mise en repos dans le cadre du projet, soit 34 DT/ha/an). Une étude de la GIZ, intitulée « Vulnérabilité de l'écosystème pastoral face au changement climatique dans le Gouvernorat de Médenine », datant de 2011, a évalué la valeur écosystémique totale des parcours du gouvernorat de Médenine à environ 80 DT/ha/an. Une étude de cas plus spécifique aux parcours collectifs du Dhahar et de Chwamekh pourrait permettre d'actualiser et d'affiner cette évaluation du gain de valeur des parcours appuyés par le projet.

Cohérence entre le PTBA et les activités menées

Note: 5

Notation précédente: 5

Justification de la note

143. Le PTBA-2022, approuvé en novembre, a été révisé en mai 2022. Toutes les activités engagées et mises en œuvre cadrent bien avec le PTBA et sont en cohérence avec le PPM, avec un niveau d'engagement global de 96%, de paiement global de l'ordre de

42% et de 70% sur le financement extérieur (y compris sur marchés antérieurs). Aucune contribution des bénéficiaires n'a été prévue sur ce PTBA-2022. Satisfaisant.

Évaluation du PTBA

144. Le PTBA-2022 a fait l'objet de non objection du FIDA en décembre 2021 pour un montant global de 3 MD. Il a fait l'objet de révision en mai 2022, en réduisant la contribution du budget de l'Etat, pour maintenir un coût total en engagement de 2.6 MD, dont 1.9 MD sur les ressources du prêt FIDA, et un budget en paiement de 18 MD.
145. La totalité du budget du PTBA-2022 prévu sur les ressources du FIDA a été engagé et le niveau des paiements est de l'ordre de 70%, y compris le paiement de marchés antérieurs. Les paiements sur le budget de l'Etat sont restés faibles, de l'ordre de 20% par rapport aux prévisions, à cause de l'engagement tardif des investissements financés totalement sur le budget de l'Etat (pistes particulier) et de la conjoncture économique difficile.
146. En 2022, les réalisations physiques sur le terrain sont en cohérence avec le PPM et ont concerné, essentiellement, la continuité des activités engagées antérieurement, l'engagement des tronçons des pistes à Benikhédache (12 km) et à Sidi Makhoulouf (8 Km), le renouvellement du contrat de l'AT jusqu'à l'achèvement du projet, et l'avenant avec le technopôle pour le renforcement des capacités des acteurs.

Performance du système de suivi-évaluation

Note: 5

Notation précédente: 5

Justification de la note

147. Les supports utilisés pour le SE sont, essentiellement les tableaux Excel et Accès, les bases de données du CRDA, les rapports des partenaires, les outils SIG, et les enquêtes d'effets et impact. Depuis la dernière supervision en novembre 2021, les performances du SSE ont été maintenues et améliorées à travers les missions d'appuis du FIDA et la mobilisation d'une AT séquentielle qui a permis : i) d'améliorer sensiblement la qualité et la cohérence des données, ii) la capitalisation des données sur des supports cartographiques, iii) la réalisation des études et enquêtes thématiques sur les effets des différentes interventions du projet, iv) l'amélioration de la qualité des rapports semestriels, et v) la mise à jour des indicateurs du cadre logique. Satisfaisant

Évaluation du système de suivi-évaluation

148. La fonction du SE est assurée au niveau de l'UGP par un agroéconomiste dédié. Il est impliqué sur de nombreuses autres tâches, ce qui l'empêche de se consacrer pleinement aux activités de SE. La mobilisation rapide et efficace de l'AT séquentielle a pu compenser ce manque et a apporté un appui important au RSE dans les domaines de collecte et structuration de l'information, et surtout dans la réalisation des enquêtes sur les effets et les impacts du projet. La conception du projet avait prévu l'utilisation du système national INJEZ, installé au niveau du projet depuis son démarrage, mais abandonné pour des raisons de complexité de sa conception et des difficultés de faible débit de la connexion. Le projet a donc développé des bases de données sur Excel et Accès pour assurer le suivi des indicateurs désagrégés par sexe et par âge, et par conséquent améliorer la qualité des données.
149. Pour renseigner le suivi physique et les indicateurs du CL, l'UGP exploite l'information collectée aux niveaux : i) des tableaux Excel proposés dans le manuel de SE et collectés directement par l'UGP et les coordinateurs locaux, ii) d'états des réalisations préparées par les arrondissements techniques du CRDA, iii) de la plateforme du CRDA pour les éleveurs, iv) des feuilles d'attachement, de la DREH pour les infrastructures d'accès, v) des rapports des partenaires, vi) des listes des adhérents des OP, et v) des enquêtes des effets et impacts. Toutes ces informations sont consolidées par le RSE, et diffusées sur des supports Excel et cartographiques, et utilisées pour le partage des connaissances à travers les réseaux sociaux et la production de films et reportages de témoins.
150. L'estimation du nombre de bénéficiaires pour les activités individuelles est mise à jour à travers les listes nominatives et par genre, alors que pour les activités collectives, elle est mise à jour lors de la préparation des rapports semestriels, et à l'occasion des missions de supervision et d'appui.
151. Pour le suivi financier, le PRODEFIL a conçu une excellente application simple sur Accès, avec l'appui de l'AT, actuellement fonctionnelle et produit les états des engagements et des paiements par composante, par source de financement et par catégorie.
152. Pour les effets et impact, la situation de référence a été établie au démarrage du projet, et des enquêtes d'effets ont été réalisées en 2020, en 2021 et en 2022 dans les 3 délégations d'intervention du Projet. Elle s'est concentrée sur les effets des activités d'infrastructures, d'organisation professionnelle, des AGR-PME et de formation des bénéficiaires. En complémentarité avec les enquêtes réalisées, la dernière mission de supervision a recommandé de préparer les TDR des enquêtes d'impact conformément aux nouvelles Directives du FIDA et les soumettre au FIDA pour non objection, mais ça n'a pas encore eu lieu.
153. Par ailleurs, et en prévision de l'achèvement du projet en juin 2023, la mission a rappelé les clauses contractuelles relatives à la remise du rapport interne d'achèvement, et a mis à la disposition du projet un draft de TDR et les Directives du rapport d'achèvement du FIDA la préparation du rapport interne d'achèvement.

Action convenue	Responsabilité	Date convenue
Rapport d'achèvement Préparer les tdr des enquêtes complémentaire d'impact conformément aux nouvelles Directives du FIDA et procéder à la préparation du rapport d'achèvement, conformément aux clauses contractuelles de l'accord de financement	UGP	01/2023
Etudes de viabilité Finaliser les rapports de viabilité économique et de capitalisation, ainsi que les plans d'affaires et d'autonomisation initiés avec les GDA et SMSA conformément aux recommandations de la mission, et les appuyer pour la consolidation des acquis et la recherche de financement auprès des partenaires de relève	UGP	01/2023

Exigences des normes sociales, environnementales et climatiques

Note: 5

Notation précédente: 5

Justification de la note

154. Les interventions du projet intègrent les mesures d'atténuation des risques et de renforcement de la résilience du milieu naturel et de la population selon les modalités du processus SECAP. Les actions de CES ont fait l'objet de concertation avec les bénéficiaires. La construction de l'abattoir de Ben Guerdane a fait l'objet de plusieurs études d'impact environnemental (IE) et socio-économique. L'étude IE est conforme à la réglementation nationale. Un mécanisme de concertation a été mis en place avec la création du comité de suivi de l'abattoir auquel participe l'ensemble des parties prenantes. La mission maintient le projet en catégorie B étant donné que tout élément qui pourrait avoir une incidence environnementale ou sociale négative pourrait être atténué et corrigé. Satisfaisant.

Évaluation des PESEC

155. La mission apprécie le développement des travaux de l'abattoir en adéquation avec les normes socio-environnementales ainsi que ceux des ouvrages de CES et d'hydraulique agricole et pastorale. Durant la phase de construction, le nettoyage des sites des travaux est à la charge des entrepreneurs et est contrôlé par les services assurant le contrôle (CRDA, DREHAT, municipalités) ; les déchets sont envoyés aux décharges publiques après autorisation des municipalités) et par conséquent, il n'y a pas de pollution des sites. Les conditions de la préservation des sites durant et parés les travaux sont mentionnées dans les DAO des travaux. Durant la phase d'utilisation de l'abattoir de Ben Guerdane, le chaulage du sang est prévu (l'incinération est interdite en Tunisie). Aucun rejet des eaux usées de l'abattoir ne sera procédé dans le milieu naturel pour éviter la contamination de la nappe, ces eaux seront traitées par une station de prétraitement (en cours de construction) a été conçue conformément aux normes exigées par l'ONAS ainsi l'abattoir sera raccordé sur le réseau d'assainissement extérieur géré par l'ONAS. Comme décrit dans le protocole approuvé par l'ANPE, le contrôle de la qualité des eaux prétraitées de l'abattoir sera suivi directement par l'ONAS. Les déchets solides et stomacaux seront pris en charge par la Municipalité via une convention entre cette dernière et le gestionnaire. De plus, la capacité de la décharge peut supporter un volume additionnel des déchets provenant de l'abattoir de Ben Guerdane.

156. La mission conseille la valorisation des sous-produits issus de l'abattoir : (i) compostage du fumier et des contenus stomacaux pour utilisation agricole ; (ii) revente des peaux via un partenariat avec des artisans. Aucun traitement des peaux n'est prévu sur place.

157. La mission a rencontré les différents intervenants dans la réalisation de l'abattoir de Ben Guerdane l'entrepreneur, UGP, DREHAT, concepteur, bureau de pilotage, Municipalité) et a engagé des réunions spécifiques à l'avancement des travaux dans l'objectif d'achever les travaux dans les délais et de céder l'abattoir dans des conditions de mise en service conformes à la conception. Par ailleurs, un espace citoyen existe au siège de la municipalité de Ben Guerdane pour recueillir et traiter les plaintes.

158. Les AGR ont eu des effets socio-économiques appréciés par la majorité des bénéficiaires et ont permis une inclusion effective des jeunes dans le développement des filières. Le projet inclut une forte composante en termes de genre avec la mise en œuvre du plan d'action genre assurant à l'intégration des femmes dans toutes les activités.

d. Gestion et exécution financière

Taux de décaissement acceptable

Note: 4.0

Notation précédente: 4

Justification de la note

159. Le programme a entamé sa huitième année d'exécution, depuis la date d'entrée en vigueur (19/06/2015), et le taux de décaissement global sur les fonds alloués par le FIDA (prêt du FIDA et don UE) est de 89% (88% pour le prêt et 94% pour le don). En tenant compte de la DRF n° 17, en cours de traitement par le FIDA, le taux de décaissement sur le prêt à 92%. Une extension de la date d'achèvement du prêt de deux ans a été approuvée par le FIDA en juin 2020, portant ainsi la date d'achèvement du prêt au 30 juin 2023. En revanche, le don de l'UE a été achevé le 22 octobre 2021 et le solde du compte spécial du don ouvert à la Banque centrale est de 3.155 €, et sera remboursé au FIDA. Le taux de décaissement est jugé modérément

satisfaisant.

Principaux problèmes

160. La date d'entrée en vigueur est le 19/06/2015, et le premier décaissement sur le prêt a eu lieu le 28/12/2015 pour un montant de 1 M€, alors que le premier décaissement sur le don de l'UE a eu lieu le 26/07/2016 pour un montant de 0,1 M€.
161. Les décaissements cumulés sur le prêt FIDA s'élèvent, au 31 octobre 2022, à 11.088 MDTs (88%) et les décaissements sur le don de l'UE sont de 2.405 M€ (94%). Il convient d'ajouter la DRF n° 17, en cours de traitement par le FIDA, pour un montant de 667 M€, ce qui porterait le taux de décaissement sur le prêt à 92%.
162. La mission confirme le constat des dernières années concernant la nette amélioration au niveau de la régularité des soumissions des DRF, aussi bien pour le prêt que pour le don. Toutefois, un ralentissement significatif du rythme des paiements sur les fonds du prêt a été observé.
163. En 2022, l'UGP a soumis au FIDA deux DRF sur le prêt FIDA portant les n° 16 et 17 pour un montant de 1.324.386 M€, dont la n° 17 est en cours de traitement au FIDA, et deux DRF sur le don et six paiements direct portant sur un montant total de 491 M€. Les soldes des CD ouverts à la BCT, au 31 octobre 2022, s'élèvent à 990.458 €, détaillé comme suit : CD du prêt FIDA : 987.303 M€ et CD du don UE : 3.155 €. Etant donné que le don est déjà clôturé, ce montant sera remboursé au FIDA.
164. Le projet ayant adopté la méthode de décaissement basée sur les RFI. Par conséquent, l'UGP doit soumettre une DRF de justification ainsi qu'une DRF d'avance à la fin de chaque trimestre. A titre exceptionnel, l'UGP soumettra pour le troisième trimestre la dernière DRF de réapprovisionnement, en annexant le RFI.
165. Décaissement et flux de fonds. Les procédures de paiement sur les fonds du prêt et du don obéissent aux mêmes règles de contrôle des paiements sur le budget du CRDA et qui présentent plusieurs niveaux de contrôle, et sont jugées acceptables par le FIDA.
166. Les engagements cumulés au 31/10/2022 s'élèvent à 85.790 MDT (48.383 sur le prêt, 7.789 sur le don, 20.508 sur le budget et 9.110 par les bénéficiaires), et représentent 116% du coût actualisé du projet contre 84.238 MDT au 31/10/2021. Les engagements ont très peu évolué au cours des 12 derniers mois et ce en raison de l'entrée du projet dans sa dernière année d'exécution. Il est à noter que ces dépassements portent sur les fonds de contrepartie et n'ont aucune répercussion sur les fonds du prêt.
167. Les paiements cumulés au 31/10/2022, s'élèvent à 66.770 MDT (39.360 sur le prêt, 7.789 sur le don, 10.511 sur le budget et 9.110 par les bénéficiaires), et représentent 90% du coût actualisé et 78% des engagements.
168. Les paiements effectifs sur le prêt FIDA s'élèvent à 12.615 M€ (78% du prêt) et ceux sur le don s'élèvent à 2.402 M€ (94% du don), contre 11.568 M€ et 1.912 M€ au 31/12/2021. Les écarts entre les décaissements et les paiements effectifs constituent les soldes des comptes désignés, qui s'élèvent à 987,303 M€ pour le prêt et 3.155 € pour le don. Ainsi, les paiements effectifs sur le prêt et sur le don effectués en 2022 s'élèvent respectivement à 1.045 M€ et 490 M€.
169. Les prévisions de décaissements sur le prêt font ressortir que dans le cas où tous les marchés signés seront exécutés avant la date d'achèvement du prêt, il n'y aurait pas de reliquat sur le prêt. La catégorie 1 enregistrerait des dépassements d'environ 1.900 MDTs (23%). Ce dépassement sera financé sur le montant non alloué (1.260 MDTs) et sur les reliquats sur les catégories 2 & 3 de 260 MDTs et 380 MDTs. La mission rappelle que pour être éligibles au financement sur le prêt, toutes les activités doivent être achevées et réceptionnées avant la date d'achèvement du prêt fixée au 30 juin 2023.

<i>Action convenue</i>	<i>Responsabilité</i>	<i>Date convenue</i>
Réceptionner toutes les activités financées sur le prêt avant la date d'achèvement du prêt fixée au 30/06/2023.	UGP	06/2023

Aspects fiduciaires

Qualité de la gestion financière

Note: 5

Notation précédente: 5

Justification de la note

170. La mission confirme la nette amélioration dans la gestion financière du projet constatée lors de la dernière mission de supervision. La comptabilité du projet est tenue sur un logiciel de gestion financière et la saisie est à jour. L'information financière est disponible en termes d'engagements et de paiements par composantes, sous-composantes, catégories, années, et par sources de financement. Ainsi, la mission juge que la qualité de la gestion financière de l'ensemble du programme est satisfaisante.

Principaux problèmes

171. Budgétisation (PTBA hors contribution des bénéficiaires). L'UGP a préparé deux PTBA pour 2022, le premier porte sur les engagements et s'élève à 2.716 MDT et le second porte sur les paiements et s'élève à 18.120 MDT (prêt et don : 8.204 MDT et budget : 9.916 MDT). Ce dernier inclut tous les paiements prévus en 2022, y compris ceux relatifs à des marchés signés avant le 01/01/2022.
172. Les engagements effectués, au 31 octobre 2022, sont de 2.616 MDT (prêt : 1.852 MDT et budget : 765 MDT) et représentent

96% du PTBA engagements (prêt : 99% et budget : 91%), alors que les paiements s'élèvent à 6.672 MDT et représentent 37% du PTBA paiements (prêt et don : 61% et budget : 17%). Le faible taux d'exécution du PTBA s'explique en partie par les retards enregistrés dans l'exécution de certaines activités financées en totalité sur le budget du CRDA, notamment les pistes et par les retards de paiement sur les fonds de contrepartie. Les prévisions de paiements arrêtées par l'UGP au 31 décembre 2022 s'élèvent à 1.000 MDT (800 MDT sur le prêt et 200 MDT sur le budget). Ainsi, les paiements s'élèveraient à 7.672 MDT, soit 42% du PTBA paiements 2022 (prêt et don : 70% et budget : 19%).

173. La mission constate que le PTBA 2023 n'a pas encore été soumis au FIDA, et rappelle que le PTBA 2023 aurait dû être adressé au FIDA au plus tard le 31 octobre 2022. Il a été convenu que l'UGP soumette le PTBA 2023 au FIDA pour approbation à la fin de la mission de supervision.

174. Le système de contrôle interne du CRDA garantit la séparation des fonctions, grâce à plusieurs niveaux indépendants de contrôle et de validation. Par ailleurs, le projet dispose d'un manuel de procédures de gestion financière, administrative et comptable, qui a été élaboré avant l'entrée en vigueur du projet. L'UGP assure la gestion des immobilisations grâce à une application développée par un consultant. L'UGP a procédé à un inventaire physique des immobilisations acquises par le projet et les a saisies sur cette application.

175. Système comptable. La comptabilité du projet est tenue sur un logiciel développé par un consultant pour assurer le suivi financier du projet. La comptabilité est à jour et par conséquent, l'UGP dispose à tout moment des engagements et des paiements par composantes, par catégories et par sources de financement en dinars et en euros. Les états financiers périodiques du projet sont générés partir de ce système.

176. Rapports financiers intérimaires (RFI). La mission a revu le RFI du troisième trimestre et a apporté à l'équipe du projet les corrections et les commentaires nécessaires.

177. Revue de relevés de dépenses. La mission a examiné 28 demandes de paiement, dont 17 sur le prêt FIDA des DRF n° 16 & 17, totalisant 255 M€ (46% des DRF) et 11 sur le don de l'UE des DRF n° 6 & 7, totalisant 100 M€ (31% des DRF). La mission constate une amélioration dans la tenue des dossiers. Cet examen a relevé les principales observations suivantes :

- Retards de quelques mois des paiements sur le budget du CRDA par rapport aux paiements sur les fonds du prêt.
- Longs délais entre la date et de la réception définitive des travaux et la date de paiement de l'entreprise.

Action convenue	Responsabilité	Date convenue
Adresser la version préliminaire du PTBA 2022 au FIDA pour NO.	UGP	11/2022
Réduire les délais entre la date de réception définitive et le règlement définitif.	UGP	06/2023

Qualité et ponctualité des audits

Note: 2

Notation précédente: 4

Justification de la note

178. Dossier d'audit soumis après la date avec un retard de 111 jours. Les rapports financiers sont complets mais des améliorations sont envisageables.

Principaux problèmes

179. L'auditeur a émis une certification sans réserves des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2021. L'auditeur a aussi certifié que les fonds du prêt et du don ont été gérés et utilisés en conformité aux accords du prêt et du don. Il a aussi présenté un rapport sur les procédures de contrôle interne et a relevé les principales faiblesses suivantes :

- Des engagements signés entre 2015 et 2018 non exécutés, ont été résiliés, mais les reliquats non consommés n'ont pas fait l'objet d'un dégagement sur
- Les marchés clôturés ne font pas systématiquement l'objet d'un règlement définitif conformément à la réglementation en vigueur.
- Absence des décisions d'affectation signées du matériel roulant.
- Les contributions en nature des bénéficiaires ne figurent pas sur les états financiers du projet.
- Retard dans la présentation de la caution définitive et l'enregistrement de deux marchés et la notification de l'ordre de service pour le commencement des travaux d'un autre marché.

180. Le rapport sur le contrôle interne ne contient pas les observations de la direction du projet relatives aux recommandations émises ni un suivi des recommandations des périodes précédentes.

Fonds de contrepartie

Note: 3

Notation précédente: 4

Justification de la note

181. Les paiements sur les fonds de contrepartie du budget du CRDA accusent des retards de plusieurs mois, ce qui pourrait être à l'origine de retards d'exécution de certaines activités financées entièrement sur le budget du CRDA. Les fonds de contrepartie sont jugés modérément insatisfaisants.

Principaux problèmes

182. La contribution du Gouvernement au titre du projet couvre les droits et taxes générés par la mise en oeuvre du projet, les exonérations de TVA sur les dépenses sur le don, les coûts récurrents relatifs aux dépenses de fonctionnement correspondant à l'entretien des infrastructures, des équipements, des moyens de transport, et des bureaux, ainsi que les salaires et indemnités du personnel de gestion et le financement en totalité de certaines activités dont notamment une piste de 12 km, deux points d'eau et deux réservoirs.
183. Les paiements sur les fonds de contrepartie s'élèvent au 31 octobre 2022, à 10.511 MDT (3.858 MUSD) et représentent 38% de l'allocation du projet (10.100 MUSD). La contribution des bénéficiaires s'élève au 31 octobre 2022, à 9.110 MDT (3.344 MUSD) et représente 90% du montant alloué (3.700 MUSD).

Action convenue	Responsabilité	Date convenue
Accélérer les paiements sur le budget du CRDA.	UGP	12/2023

Conformité avec les clauses des prêts

Note: 5

Notation précédente: 5

Justification de la note

184. Globalement, toutes les dispositions de l'accord de financement sont respectées, à l'exception de la remise du rapport d'audit de l'exercice 2021 qui a été reçu par le FIDA en octobre 2022 au lieu de juin 2022. Satisfaisant.

Principaux problèmes

185. Les principales clauses et dispositions de l'accord de financement sont respectées, sauf que le rapport d'audit de l'exercice 2021 a été remis au FIDA avec près de 4 mois de retard.

Évaluation de la passation des marchés

Passation des marchés

Note: 5

Notation précédente: 5

Justification de la note

186. La Passation des Marchés est considérée satisfaisante pour le taux de la mise en oeuvre du PPM de 2022 (100%) et pour les procédures appliquées dans la transparence et la conformité aux principes et procédures du FIDA et de la réglementation nationale. Quelques lacunes sont constatées mais avec une possibilité de trouver des solutions : (i) Informer toujours et directement les non retenus des résultats des évaluations et ce, quelle que soit la méthode de sélection (ii) Veiller au suivi régulier de la mise en oeuvre des contrats et au respect des délais contractuels par les contractants, notamment pour les contrats à risque éventuel de dépassement de la date de fin du projet. Satisfaisant

Évaluation de la passation des marchés

187. **Planification des marchés** : Le PPM du projet de l'année 2022 suit le format du FIDA Non-Objecté via NOTUS le 24 Mai 2022 et ce, après une mise à jour du PPM Non-Objecté le 17 décembre 2021. Il respecte le principe du packaging et des lots et est conforme au PTBA et aux seuils stipulés dans la Lettre à l'Emprunteur.
188. Trois activités sont inscrites : Une activité de travaux engagée par processus d'AON et deux activités de Services de Consultants engagées par processus de Sélection par Entente Directe soit 100% des activités planifiées qui ont été engagées avec une valeur totale de 2 145381,002 DT soit environ 766 207,51 USD. **Satisfaisant.**
189. **Processus et procédures de la pré-qualification à la soumission des offres** : Aucune activité avec pré-qualification ou avec présélection n'est inscrite en 2022. Pour les AO, l'ouverture des plis s'effectue publiquement et rapidement après l'heure limite de réception des offres et l'UGP laisse un délai minimal de 30 jours pour la préparation des offres.
190. Les soumissionnaires ont le droit de demander des éclaircissements sur les DAO jusqu'au 10ème jour avant la date limite de réception des offres. Les clauses de références aux 3 politiques du FIDA ainsi que le formulaire d'auto-certifications sont inclus dans le DAO et aucune offre reçue après la date limite de réception des offres n'est acceptée. **Satisfaisant.**
191. **Processus et procédures d'évaluation et d'attribution de contrat** : Les procédures d'évaluation sont effectuées en conformité avec celles définies dans le DAO par des commissions désignées officiellement et comportant des spécialistes du domaine d'achat.
192. L'évaluation revue dans le cadre de l'échantillon, est effectuée dans les délais de validité de l'offre.
193. Pour certaines activités, l'UGP n'informe pas directement les participants non-retenus des résultats des évaluations mais publie les résultats sur un tableau d'affichage du CRDA accessible au public et sur le site de l'ONMP, conformément à la réglementation nationale.
194. Les contrats sont attribués à la fin du processus, après contrôle et après respect du délai réglementaire national d'attente (5 jours).
195. Tous les contrats par Entente Directe sont conclus après Non-Objection préalable du FIDA. **Modérément Satisfaisant.**

196. **Gestion des Contrats** : La gestion des contrats se fait au niveau des départements techniques du CRDA, et de l'UGP selon les spécialités de domaines d'achat. La gestion inclut le suivi des mises en œuvre, la réception des biens et travaux et la validation des livrables des services de consultants.
197. Les formats des contrats sont cohérents avec les dossiers de soumission, avec des clauses respectant les bonnes pratiques commerciales (Garantie de bonne exécution, assurance, retenue de garantie ...). Le délai de réalisation du contrat relatif à la piste agricole de Sidi Mahklouf (12,6 km) est de 240 Jours à partir de l'Ordre de Service datant du 20 Septembre 2022 avec un risque éventuel de dépassement de la date de fin du projet.
198. Le marché de la construction de l'abattoir de Ben Guerden et bien qu'il est avancé dans les travaux de construction mais l'importation des équipements peut accuser un retard à cause des procédures administratives et douanières qui doivent être accélérées.
199. L'UGP doit continuer à prêter l'attention à la gestion des délais contractuels de tous les contrats qui sont en cours. **Modérément Satisfaisant.**
200. **Conservation des dossiers** : Le CRDA et l'UGP tiennent dans des dossiers organisés les offres, les propositions, et tous les documents liés aux processus des passations des marchés y compris les contrats signés par les deux parties et les copies des pièces de garantie de la performance. **Satisfaisant.**

<i>Action convenue</i>	<i>Responsabilité</i>	<i>Date convenue</i>
Processus de passation Informer toujours et directement les non-retenus des résultats des évaluations et ce, quelque soit la méthode de sélection, au cas ou d'autres AO seront publiés	CRDA/UGP	
Gestion des contrats Veiller au suivi régulier de la mise en œuvre des contrats et au respect des délais contractuels par les contractants, notamment pour les contrats à risque éventuel de dépassement de la date de fin du projet à savoir : <ul style="list-style-type: none"> • tous les contrats relatifs aux Travaux de construction et d'équipement de l'abattoir municipal de Benguerden • tous les contrats relatifs à l'aménagement de la salle des réunions au CRDA. • le contrat de la piste agricole 12,6 km à Sidi Makhlouf 	CRDA/UGP/ Arrondissements / DGFIOF / MF	
Gestion des contrats Arrêter la liste des retenues de garanties non encore payés à ce jour afin d'avancer les paiements avant l'échéance du projet contre des garanties bancaires à valeur égale à libérer aux réceptions définitives	CRDA/UGP/ Arrondissements / DGFIOF / MF	
Gestion des contrats Accélérer les paiements en retard sur le budget de l'Etat	CRDA/UGP/ Arrondissements / DGFIOF / MF	

e. Indicateurs clés en matière de supervision et d'appui à l'exécution

Probabilité d'atteindre l'objectif de développement	Note: 4.85	Notation précédente: 4.81
Évaluation de la performance globale de l'exécution	Note: 4.5	Notation précédente: 4.75

F. Pertinence

Pertinence	Note: 5	Notation précédente: 5
------------	---------	------------------------

Justification de la note

201. La conception répond globalement aux besoins des groupes cibles ainsi qu'aux politiques et priorités nationales. La double approche, participative et filière, s'avère pertinente pour le développement des territoires agropastoraux et les interventions proposées sont appropriées par les bénéficiaires tout particulièrement la mise en repos des parcours et la dynamique lancée autour du complexe d'abattage de Benguerdane. Malgré la situation socio-politique tendue, d'importants efforts de dialogue politique sont menés en ce qui concerne la réforme du code pastoral et l'institutionnalisation du pôle de formation, et de

nouveaux mécanismes de financement des activités économique ont été testés, et s'avèrent pertinents. Satisfaisant

Principaux problèmes

202. En matière de développement des territoires pastoraux, en plus de la mise en repos, les activités pastorales ont porté sur l'aménagement de 27.000 de parcours (points d'eau, pistes, ombrières, bâtiments de stockage, centre de services), le renforcement des OP gestionnaires en matière d'équipement et d'accompagnement technique et organisationnel ainsi que l'organisation de la mise en repos des parcours. Toutes ces activités répondent aux enjeux et aux besoins socio-économiques et environnementaux de ces espaces marginalisés et fragiles. Plusieurs groupes d'éleveurs se sont appropriés la démarche et poursuivent la mise en repos de parcours sans même solliciter le mécanisme incitatif de compensation, en particulier à Benikhedache. Le projet a fortement soutenu le travail de concertation sur la capitalisation de l'expérience tunisienne dans le domaine de développement des territoires pastoraux mené par l'IRA. Par ailleurs, l'ICARDA et la DGF ont conduit un travail de concertation qui a notamment abouti à un projet de code pastoral, soutenu par les administrations concernées, en premier lieu la Direction générale des forêts du MARHP. L'avancement du dialogue politique à plus haut niveau est malheureusement contraint par le contexte sociopolitique actuel.
203. L'approche de développement des filières et la dynamisation de l'aval se révèle efficace. A l'échelle locale, de nombreuses AGR/PME de valorisation ont tissé des liens commerciaux en se fournissant auprès des petits agriculteurs/éleveurs cibles du projet. Différents modèles de financement et de mise en place de ces activités économiques ont été testés dans le cadre du PRODEFIL, et méritent d'être mises à l'échelle, en particulier celui des projets porteurs, dont le taux de viabilité actuel est de 98%. Ces initiatives locales étaient basées sur des études filières, des propositions consistantes des promoteurs, un encadrement intensif pour la préparation des plans d'affaire, une contribution des bénéficiaires dans le financement des investissements, un accompagnement rapproché depuis la conception du projet jusqu'à l'installation et le fonctionnement
204. Le complexe d'abattage de Benguerdane est fortement attendu autant par la collectivité locale que par les professionnels, éleveurs et bouchers, qui participent activement au comité de suivi de la construction puis de la gestion mis en place sous l'impulsion du projet. En s'appuyant sur une initiative concrète, ce comité amorce un dialogue interprofessionnel sur les filières viandes rouges, inédit en Tunisie. D'envergure régionale, nationale voire même internationale (notamment avec la Lybie voisine), ce complexe est ainsi conçu pour dynamiser les filières viandes rouges du Sud de la Tunisie.
205. Les activités de renforcement des groupes cibles du FIDA, promoteurs individuels et OP, par des appuis matériels, par la formation et l'appui conseil et par l'élaboration de plans d'autonomisation répondent à l'impératif d'autonomisation de ces bénéficiaires pour un changement durable de leurs conditions. L'effort d'institutionnalisation du pôle de formation est destiné à mieux coordonner et pérenniser la capacité d'accompagnement des petits producteurs de la région. La stratégie de sortie permet d'anticiper les transferts de compétence pour la gestion des infrastructures et des équipements apportés par le projet.

G. Enseignements tirés

La mise en repos des parcours

206. Problème rencontré :

207. Les parcours de la zone du projet, tous comme leurs homologues du sud Tunisien, subissent pour la troisième année consécutive les effets de la sécheresse. Cette situation a eu pour conséquence une plus grande pression sur les ressources pastorales déjà fragilisées par les effets conjugués de l'aridité du climat et de l'exploitation mal organisée et une flambée des prix des aliments de bétail. Ces mêmes conditions ont également entraîné une plus grande pression sur les ressources en eau existantes.
208. Aussi, le modèle de gestion des parcours testé par le projet avec succès et qui repose sur la mise en repos des parcours a démontré ses limites face à la conjoncture de sécheresse. Les parcours du Dahar qui étaient habituellement ouverts au pâturage en juillet août pour exploiter la matière sèche des plantes annuelles et herbacées du printemps étaient restés fermés cette année.
209. En plus des effets de la sécheresse, la durabilité du modèle de gestion des parcours après l'achèvement du projet est sérieusement menacée en raison de l'absence de mesures incitatives et de la réticence des GDA à prendre en charge les frais de gardiennage des parcours.

210. Solution testée et résultat obtenu :

211. Tout au long de la supervision du projet, il a été proposé de renforcer les deux GDA de la zone du projet en matière de gouvernance et de gestion administrative et financière et de les ramener progressivement à plus d'autonomie dans la gestion des parcours et le maintien de la mise en repos.
212. Ainsi, en 2022, après l'achèvement de la durée contractuelle de la mise en repos sur les parcours du Dahar (9000 ha), qui incluait la compensation à raison de 75 DT/ha sur 3 ans, le projet a réussi la contractualisation de la poursuite de la mise en repos avec les deux GDA par la prise en charge sur 18 mois des frais du gardiennage des deux parcours qui sont de 12 gardiens pour 8200 ha pour le GDA Dahar et 4 gardiens pour le GDA Hmaïma (3000 ha). Si on se réfère à la compensation tels qu'elle est appliquée en première phase, la subvention à percevoir de 11200 ha sur 18 mois serait de 420.000,00 DT, alors que les frais de gardiennage totaux supportés par le projet sont de 151.461,00 DT.
213. Dans la même logique de durabilité et d'autonomisation des GDA, Il a été proposé dès 2020 de doter les GDA d'un plan

d'affaire afin qu'ils aient plus de visibilité dans la gestion et la bonne gouvernance des infrastructures et des divers équipements mis à leur disposition par le projet. Les différentes missions ont également insisté sur l'importance à accorder au dialogue avec les adhérents sur le paiement des redevances de pâturage et la tarification de l'eau d'abreuvement du cheptel.

214. En 2020, un plan d'affaire a été élaboré pour le GDA Dahar et en 2021, il a été recommandé de revoir en profondeur ce plan d'affaire pour qu'il soit suffisamment détaillé en matière d'analyse économique et financière afin de faire ressortir les charges et les produits, ainsi que les bénéfices éventuels que peut générer la valorisation des infrastructures et équipements mis en place par le projet. Ce plan est d'une importance capitale pour le GDA Dahar qui dispose d'un magasin de stockage des aliments de bétail, d'un centre de service pour les besoins de santé animale (bains anti galeux et autres annexes), d'un tracteur équipés pour la distribution de l'eau, de points d'eau équipés et d'autres infrastructures et équipements qui peuvent générer des recettes pour le GDA.
215. En 2021, grâce à l'appui de l'AT, un plan d'affaire a été élaboré pour le GDA Hmama et les mêmes remarques qui ont été formulées auparavant pour le GDA Dahar ont été faites au cours de la présente mission pour ce nouveau plan d'affaire. L'objectif escompté étant de démontrer aux GDA que, par une gestion rationnelle des infrastructures et équipements, il est possible de prendre au moins une partie des frais de gardiennage des mises en repos.
216. Les entretiens réalisés au cours de la mission avec les membres du GDA Hmama ont montré qu'ils sont motivés et engagés pour le maintien de la mise en repos sur leur parcours de 3000 ha en cherchant à mieux valoriser le parcours (plantes aromatiques et médicinales, récolte de semence, chasse). Par contre les discussions avec le GDA Dahar ont montré une certaine réticence à la prise en charge des frais de gardiennage.
217. Il faudra aussi rappeler que pour faire face à la conjoncture de sécheresse, les éleveurs du Dahar ont adopté une stratégie d'adaptation et ils ont effectué une transhumance vers le sud dans la zone de Nekrif, Remada et que le GDA a appuyé les éleveurs par la mise à leur disposition à des prix compétitifs de 13.000 bottes de paille.

218. Enseignement tiré et propositions pour la suite :

219. A moins d'une année avant l'achèvement du projet, la mission juge que la durabilité du modèle de gestion des parcours collectifs basé sur la mise en repos et qui a été testé avec succès dans la zone du projet est tributaire de :
220. L'achèvement du processus politique initié par le projet et qui a abouti à l'élaboration d'un projet de code pastoral qui a pour finalité la prise en compte de l'importance de la sauvegarde du parcours en tant que patrimoine national qui mérite d'être sauvegardé non pas uniquement en tant que stock fourrager mais en prenant en compte les multiples services qu'il fournit et qui ont été largement répertoriés et évalués.
221. La capacité qu'a le projet et ses partenaires d'amener les GDA à inscrire dans leurs charges de fonctionnement les frais inhérents au gardiennage des parcours en leur clarifiant les possibilités offertes par une meilleure gestion des infrastructures et équipements mis à leur disposition par le projet.
222. Tenant compte de la conjoncture actuelle aux échelons national et international, il serait utopique de prévoir que la question des parcours puisse être considéré comme une priorité à court et moyen termes pour le gouvernement Tunisien.
223. De ce fait, la solution la plus réaliste serait d'agir au niveau des GDA en vue d'améliorer leur capacité de gestion et les induire à inclure la sauvegarde des parcours dans leur charge de fonctionnement.
224. A cet effet, la mission recommande de :
- Actualiser et finaliser le plan d'affaire du GDA Hmama afin qu'il inclue une analyse économique et financière permettant au GDA d'avoir plus de visibilité sur les possibilités de prise en charge du gardiennage des parcours
 - Revoir le plan d'affaire du GDA Dahar selon la même démarche à adopter pour le GDA précédent
 - Continuer la campagne de plaidoyer en faveur de l'adoption du code pastoral

Inclusion des groupes vulnérables (jeunes et femmes) dans le développement des filières et la valorisation des produits de terroirs

225. Problème rencontré :

226. Le désintéressement des jeunes (hommes et femmes), en particulier les jeunes diplômés du supérieur, est un fait et leur inclusion dans le développement des filières agricoles et valorisation des produits de terroirs constitue un défi considéré difficile dans la majorité des projets dans ces domaines. Cette difficulté est reflétée dans les prévisions prudentes dans la conception de la majorité des projets (AGR/PME) ciblant directement les jeunes. Le PRODEFIL n'a prévu que « la création de 105 petits projets individuels ou collectifs (90 AGR et 15 PME) ciblant en priorité les femmes (50%) ». La mise en œuvre de ces activités telles qu'elles étaient conçues a connue beaucoup de difficultés et des retards importants, voir même de blocage.

227. Solution testée et résultat obtenu :

228. A la revue à mi-parcours du Projet et sur la base de l'analyse de l'expérience et des constats faits pour la mise en œuvre de ses activités, des mesures pratiques ont été prises pour inciter et créer les conditions nécessaires permettant d'assurer une meilleure inclusion des jeunes dans le processus de développement des filières. Les mesures prises ont porté sur l'adaptation de la conception et du montage des AGR/PME, ainsi que l'approche et les modalités de leur mise en œuvre.

229. Pour la création d'AGR : Il est recommandé de : (i) impliquer de façon effective les GDA/SMSA dans la démarche de conception,

en tant que promoteurs au profit des bénéficiaires ; ce qui permettra de faciliter l'adhésion des jeunes dans ces structures. (ii) utiliser les fonds propres du projet pour financer ces activités (en écartant le passage par la BTS) pour des contraintes administratives et d'inadaptation des procédures aux capacités des groupes cibles tout en augmentant la subvention initialement de 10% à 35% et en exigeant une contribution en nature des bénéficiaires.

230. Pour la création des PME à soutenir dans le cadre de l'utilisation du FAPP (PAP-ENPARD) :

231. La conception initiale prévoit d'accorder une subvention à hauteur de 2000 euros aux porteurs de projet sans restriction en termes de ciblage. Le Projet, en concertation avec les partenaires a développé une approche et une démarche pour utiliser ce fonds. A cet effet, il est recommandé de : (i) définir le groupe cible de ce fonds en donnant la priorité aux jeunes diplômés supérieurs et des diplômés de la formation professionnelle à la recherche d'emploi (inscrit dans les bureaux d'emploi) et aux organisations socioprofessionnelles (GDA/SMSA) ; (ii) adopter une sélection des bénéficiaires sur la base d'un processus d'appel à proposition, accompagné d'un travail d'information et de sensibilisation à tous les niveaux sur les opportunités identifiées dans les études filières et sur l'approche dans sa globalité) ; (iii) apporter un appui-conseil personnalisé aux porteurs de projets (mobilisation de coaches) pour finaliser leurs plans d'affaires ; (iii) adapter le mécanisme du financement des projets en faisant passer la subvention de 35% à 50% du coût d'investissement avec un plafond de 50 milles DT pour les porteurs de projets individuels et à 100 milles DT pour les SMSA/GDA ; (iv) mettre en place un comité régional en charge d'examiner les plans d'affaire et de faciliter l'accès des promoteurs aux autres sources de financement.

232. Effets et impacts :

233. A fin octobre 2022, un total de 797 AGRE/PME, soit 121% des prévisions retenues à la RMP, dont 71% pour des femmes et 68% pour des jeunes, réparties comme suit : i) 565 AGR ; ii) 132 activités sous forme de projets pilotes ; iii) 100 PME (financés dans le cadre du PAP-ENPARD) portées par des jeunes chômeurs dont 58% femmes, 77% des diplômés du supérieur, 18% de la formation professionnelle et 05 Projets portés par des GDA/SMSA. Les porteurs de ces projets ont bénéficié de l'appui de 17 coaches mobilisés par le PRODEFIL pour les aider à finaliser leurs Plans d'affaires et lancer leurs projets.

234. Toutes ces AGR et PME s'intègrent dans les chaînes de valeurs des filières agropastorales et dans des activités de valorisation des produits de terroirs. Elles ont permis l'inclusion effective des jeunes dans le développement des filières.

235. L'évaluation de ces activités et les enquêtes de satisfaction réalisées en 2021 et 2022 (résultats en cours de finalisation) ont mis en évidence une appropriation de ces projets par presque la majorité des bénéficiaires, et que leurs effets /impacts socio-économiques sont palpables. La majorité des bénéficiaires ont aussi appréciée l'approche et les modalités appliquées pour soutenir ces activités et les considèrent adaptées au contexte et aux capacités des groupes ciblés.

236. Bien que les AGR/PME aient été installées dans un contexte climatique et socio-économique contraignant, marqué essentiellement par trois années consécutives des sécheresses, une flambée des prix des intrants et des matières premières et par la crise sanitaire, il a été constaté que globalement leur viabilité (toutes activités confondues) est de l'ordre de 80%. Elle est importante pour les PME (98%) ; la sericulture (91%) ; et l'aviculture (production des poussins en couveuses (100%)).

237. Enseignement tiré et propositions pour la suite :

238. L'expérience du PRODEFIL a montré que l'insertion des jeunes, en particulier les diplômés à la recherche d'emploi, dans un processus de développement des filières et la valorisation des produits des terroirs offre des perspectives réelles pour contribuer efficacement à résoudre le problème de chômage de ces groupes cibles, contrairement au constat d'échec observé dans d'autres initiatives avec d'autres approches et d'autres mécanismes de financement.

239. Elle a aussi montré que la réussite de l'insertion des jeunes, en particulier les diplômés, est tributaire de la création d'un ensemble de conditions adaptées au contexte social et à la situation socio-économique de ce groupe cible. Il s'agit principalement de :

240. i) Mettre en place un fonds d'appui spécifique aux porteurs d'AGR/PME, géré directement par le Projet avec la souplesse et la transparence requises et selon une démarche partagée avec les acteurs locaux et régionaux ;

241. ii) Définir une stratégie de ciblage et une démarche transparente de sélection et d'arbitrage pour la sélection des bénéficiaires en associant les acteurs concernés dans ce processus (évaluation de la qualité des Plans d'affaires et de leur éligibilité au financement)

242. iii) Adopter un schéma de financement adapté aux capacités et aux possibilités des groupes cibles qui sont souvent des jeunes en chômage de longue durée, et qui ne disposent pas de fonds propres à mobiliser ;

243. iv) Élaborer et mettre en œuvre un plan de communication, d'information et de sensibilisation auprès des groupes cibles potentiels à la recherche d'opportunités d'emploi, en concertation et collaboration avec les institutions concernés (bureaux d'emplois, centres de formations, etc. ;

244. v) Prévoir un accompagnement personnalisé de proximité aux porteurs de projet pour finaliser leurs plans d'affaires (ceci permet également de vérifier leur motivation et l'appropriation de leurs projets et poursuivre cet appui pour les aider à lancer leurs projets :

245.- Pour les AGR, l'implication des organisations socioprofessionnelles (GDA/SMSA), en tant que porteurs de projets au profit des groupes d'intérêt parmi ces groupes cibles en tant que prestataires de services pour supporter ces activités et ces bénéficiaires, est un facteur essentiel de réussite dans une perspective de promouvoir une approche de développement d'une économie sociale et solidaire ;

- 246.- Pour la promotion des PME, le ciblage des jeunes diplômés, l'adoption de l'appel à proposition et la présentation d'un plan d'affaire par les porteurs des projets apparaît efficace et bien accepté.
- 247.vi) Mettre en place un dispositif au niveau local et régional, qui sera en charge de l'examen des demandes et la sélection des bénéficiaires sur la base de critères objectifs et transparents, en associant les principaux acteurs, notamment les Institutions financières intéressées, pour éviter les doubles emplois.
- 248.vii) Mettre en place un mécanisme de suivi et d'encadrement technico-économique pour s'assurer de la bonne prise en main des AGR par les promoteurs ainsi que leur rentabilité.

H. Actions convenues

Action convenue	Responsabilité	Date convenue
Vue d'ensemble et avancement du projet		
Abattoir de Benguerdane Saisir les Ministère de l'agriculture et des finances, et les autorités régionales des embarquement des équipements de l'abattoir pour faciliter le dédouanement et permettre de respecter les échéances d'installation et de réception	CRDA/UGP	01/2023
Abattoir de Benguerdane Suivre de près la participation des soumissionnaires à l'AO relatif à la concession et la gestion de l'abattoir de Benguerdene, et réviser les conditions d'attribution, si nécessaire, tout en respectant la législation en vigueur et les règles de gestion durable	Comité suivi, UGP, AT, bureau de pilotage, Entrepreneur	01/2023
Aménagement des pistes Envoyer une lettre à la DREHAT pour rappeler la date buttoir d'achèvement du projet afin de mettre les moyens pour encadrer/sensibiliser les entreprises à achever les travaux avant 30 juin 2023	UGP	01/2023
AGR Lancer la mise en œuvre du plan d'action pour le développement de la filière avicole	UGP, AT	01/2023
Projets pilotes Relancer/consolider les Projets en difficultés (pépinière et centre de collecte de lait à Modhhar	UGP	01/2023
Abattoir de Benguerdane Préparer le protocole de transfert de l'abattoir fonctionnel à la commune et le signer dès sa réception. Les clauses de la convention doivent tenir compte de l'exploitation durable de l'abattoir entant que complexe et plateforme filière tout en respectant les aspects environnementaux	UGP/AT	04/2023
Pôle de formation Finaliser le dossier d'institutionnalisation du pôle de formation et le présenter aux tutelles pour envisager la possibilité de son adoption et officialisation	UGP, CRDA	05/2023
Renforcement des OPA Appuyer les GDA/SMSA à trouver des financements pour lancer la mise en œuvre de leurs plans d'affaires et d'autonomisation (requête de demande de financement)	UGP, AT, partenaires	05/2023

Projets pilotes S'assurer que le GDA Modhar est motivé pour gérer la pépinière. A défaut, confier la gestion à une autre OPA	UGP	06/2023
Aménagement des pistes Engager des réunions périodiques (entreprises, DREHAT et UGP) et un suivi rapproché pour réaliser les travaux des pistes dans les délais contractuels et avant le 30 juin 2023	DREHAT UGP	06/2023
Signes distinctifs de qualité Poursuivre le processus de création des signes distinctifs de qualité pour la viande de chamelons et de chevreaux	UGP, AT	06/2023
AGR Compléter l'évaluation des AGR en prenant en compte les activités de résilience et les réinvestissements entrepris par les promoteurs	UGP, AT	06/2023
Durabilité et transposition à plus grande échelle		
Dialogue politique Organiser un atelier national de réflexion sur les modalités d'identification et de financement des AGR/PME dans un objectif d'amélioration des mécanismes de financement en vigueur	DGFIOP UGP	01/2023
Dialogue politique Organiser un atelier national de réflexion sur les modalités d'identification et de financement des AGR/PME dans un objectif d'amélioration des mécanismes de financement en vigueur	DGFIOP	01/2023
Stratégie de sortie Poursuivre le processus engagé avec chacun des partenaires pour contractualiser les processus de transfert	UGP, AT	03/2023
Diffusion de la documentation à grande échelle Diffuser la documentation à grande échelle, et sensibiliser les autorités régionales et nationales pour accorder l'importance nécessaire aux parcours	UGP, IRA	06/2023
Atelier régional de plaidoyer Organiser un atelier régional de plaidoyer regroupant les 3 Régions de Médenine, Tataouine et Kébili pour présenter la note d'orientation politique et le projet de Code Pastoral	UGP, AT	06/2023
Pôle de formation Suivre le processus d'institutionnalisation du pôle de formation	DGFIOP UGP	06/2023
Renforcement des OP et réseautage Accompagner les GDA/SMSA pour renforcer leur collaboration avec autres acteurs pouvant soutenir leurs activités et mettre en œuvre leur plans d'affaires d'autonomisation	UGP/AT	06/2023
Gestion du projet		

Appui au genre Appuyer l'arrondissement d'appui à la femme rurale pour garantir la durabilité et la continuité de l'appui et l'accompagnement ainsi que l'intégration des AGRs/PME dans les programmes et les projets potentiels	CRDA UGP/AT	01/2023
Rapport d'achèvement Préparer les tdr des enquêtes complémentaire d'impact conformément aux nouvelles Directives du FIDA et procéder à la préparation du rapport d'achèvement, conformément aux clauses contractuelles de l'accord de financement	UGP	01/2023
Etudes de viabilité Finaliser les rapports de viabilité économique et de capitalisation, ainsi que les plans d'affaires et d'autonomisation initiés avec les GDA et SMSA conformément aux recommandations de la mission, et les appuyer pour la consolidation des acquis et la recherche de financement auprès des partenaires de relève	UGP	01/2023
Acquis du projet Capitaliser et consolider tous les acquis du projet, et les communiquer à grande échelle et dans un atelier national à organiser avant la date d'achèvement du projet	UGP/AT	05/2023
Gestion et exécution financière		
Adresser la version préliminaire du PTBA 2022 au FIDA pour NO.	UGP	11/2022
Réceptionner toutes les activités financées sur le prêt avant la date d'achèvement du prêt fixée au 30/06/2023.	UGP	06/2023
Réduire les délais entre la date de réception définitive et le règlement définitif.	UGP	06/2023
Accélérer les paiements sur le budget du CRDA.	UGP	12/2023
Processus de passation Informé toujours et directement les non-retenus des résultats des évaluations et ce, quelque soit la méthode de sélection, au cas ou d'autres AO seront publiés	CRDA/UGP	
Gestion des contrats Veiller au suivi régulier de la mise en œuvre des contrats et au respect des délais contractuels par les contractants, notamment pour les contrats à risque éventuel de dépassement de la date de fin du projet à savoir : <ul style="list-style-type: none"> • tous les contrats relatifs aux Travaux de construction et d'équipement de l'abattoir municipal de Benguerden • tous les contrats relatifs à l'aménagement de la salle des réunions au CRDA. • le contrat de la piste agricole 12,6 km à Sidi Makhoulouf 	CRDA/UGP/ Arrondissements / DGFIOP / MF	
Gestion des contrats Arrêter la liste des retenues de garanties non encore payés à ce jour afin d'avancer les paiements avant l'échéance du projet contre des garanties bancaires à valeur égale à libérer aux réceptions définitives	CRDA/UGP/ Arrondissements / DGFIOP / MF	
Gestion des contrats Accélérer les paiements en retard sur le budget de l'Etat	CRDA/UGP/ Arrondissements / DGFIOP / MF	



Investir dans les populations rurales

Tunisie

Projet de développement agropastoral et des filières associées dans le Gouvernorat de Médenine

Rapport de supervision

: Cadre logique du projet

Dates de mission: 31 octobre - 11 novembre

Date du document: 15/12/2022

Identifiant du projet 1100001704

Numéro du rapport: 6317-TN

Proche-Orient Afrique du Nord Europe et Asie centrale
Département de la gestion des programmes

Projet de développement agropastoral et des filières associées dans le Gouvernorat de Médenine

Cadre logique

Chaîne logique	Indicateurs						Moyens de vérification			Hypothèses	
	Nom	Situation de référence	Mi-parcours	Cible Finale	Résultat annuel (2022)	Résultat cumulatif (2022)	Résultat cumulatif % (2022)	Source	Fréquence		Responsabilité
Portée Portée du projet: Nombre de personnes et de ménages bénéficiant du projet	1 Nombre de personnes bénéficiant de services promus ou appuyés par le projet						Enquête de référence et finale, rapports d'activités	annual			
	Hommes			14 000	1 990	30 057					214.693
	Femmes			6 000	161	10 818					180.3
	Jeunes			4 900	646	11 997					244.837
	Nombre total de personnes bénéficiant de services			20 000	2 151	40 875					204.375
	1.a Nombre correspondant de ménages touchés						rapports d'activités	annuel	PMU		
	Ménages			19 600	1 454	15 446					78.8
	1.b Estimation correspondante du nombre total des membres des ménages						Rapports d'avancement	annuel	PMU		
Membres des ménages			75 200	7 270	64 941	86.4					
Objectif du projet Les conditions de vie des populations rurales vulnérables sont améliorées et de nouvelles opportunités d'emploi sont créées.	Au moins 75% des ménages bénéficiaires interrogés font état d'une amélioration de leurs conditions de vie.						Enquête bénéficiaires	MTR et PCR	CRDA/PMU		
	Households		40	75		56					74.667

Chaîne logique	Indicateurs						Moyens de vérification			Hypothèses	
	Nom	Situation de référence	Mi-parcours	Cible Finale	Résultat annuel (2022)	Résultat cumulatif (2022)	Résultat cumulatif % (2022)	Source	Fréquence		Responsabilité
Objectif de développement Amélioration des capacités des acteurs publics et privés à gérer de façon pérenne.	Pourcentage d'augmentation du revenu moyen des ménages de la zone du projet						Statistiques nationales/enquête spécifique	Mi-parcours et achèvement	PMU	L'environnement politique du pays reste stable et les orientations en matière de développement agropastoral, de lutte contre la pauvreté et d'équilibre interrégional continuent d'évoluer favorablement.	
	augmentation des revenus			15							
	2.2.1 Personnes ayant de nouveaux emplois / opportunités d'emploi						Enquête Effets/Impact IBRE	Ref., mi-parcours, achèvement	UGP		
	Hommes			180		178					98.9
	Femmes			720		709					98.5
	Jeunes			720		709					98.5
Nombre total de personnes ayant de nouveaux emplois/opportunités d'emploi			900		887	98.6					
Effet direct Effet 1. La résilience des systèmes agropastoraux est améliorée dans les 3 délégations pour les filières camelines et petits ruminants.	Réduction du taux de mortalité du cheptel ovin-caprin						rapports d'activités	annuel	PMU	Le cadre incitatif dans les domaines agricoles et rural est suffisamment attractif pour les jeunes. Les acteurs privés sont suffisamment impliqués dans la gestion du projet. Le système bancaire répond favorablement aux besoins financiers de PME et micro entreprises.	
	taux de mortalité du cheptel			10		20					200
	Taux d'augmentation du nombre d'unités fourragères (UF)						Enquête spécifique	MTR/PCR	CRDA/IRA		
	Hectares of land		20	100		100					100
	Taux d'augmentation Unités fourragères (UF)		25	50		105					210
	Taux d'amélioration de l'indice de la richesse floristique des parcours						Enquête spécifique	MTR / PCR	CRDA/IRA		
	Hectares of land			6 000		15 842					264
	Taux d'amélioration indice de richesse floristique		10	20		177					885
	3.2.2 Ménages déclarant l'adoption de pratiques et technologies durables et résilientes au changement climatique						Enquête spécifique	Réf. RMP et achèvement	Resp. SE UGP		
	Ménages		30	65							
Ménages		5 000	10 000								

Chaîne logique	Indicateurs						Moyens de vérification			Hypothèses	
	Nom	Situation de référence	Mi-parcours	Cible Finale	Résultat annuel (2022)	Résultat cumulatif (2022)	Résultat cumulatif % (2022)	Source	Fréquence		Responsabilité
	Pourcentage des organisations socioprofessionnelles (GDA/SMSA) appuyés offrent de nouveaux services à leurs adhérents et ont augmenté le nombre de leurs adhérents d'au moins 20%									Resp. SE UGP	
	Organisations socioprofessionnelles et entreprises			75		52	69.3				
Produit Produit 1.1. La résilience des systèmes de production agropastoraux a augmenté.	Nombre des plans de gestion des parcours à long terme préparés et adoptés par les éleveurs						rappports d'activités	annuel	PMU		
	plans de gestion des parcours pastoraux			3		3	100				
	Nombre des plans de développement local préparés et mis en œuvre (SYGRI)						rappports d'activités	annuel	PMU		
	plans de développement local			29		24	82.8				
	Points d'eau pour le bétail aménagés/remis en état (SYGRI)						rappports d'activités	annuel			
	points d'eau		35	90	14	100	111.1				
	1.1.2 Terres agricoles dotées d'infrastructures hydrauliques construites/remises en état						rappports d'activités	annuel			
	Superficie en hectares		50	100	32	147	147				
	systèmes de récupération d'eau pluviale (citernes) aménagés/remis en état						rappports d'activités	annuel			
	systèmes de récupération d'eau pluviale (citernes)		250	500	13	604	120.8				
	3.1.4 Hectares de terres soumises à une gestion résiliente au climat						rappports d'activités	annuel	PMU		
	Superficie en hectares		13 500	32 500	0	26 998	83.1				
	Nb d'ha de terres faisant l'objet de pratiques culturales améliorées CES (jessours, tabias, etc.)						rappport d'avancement	annuel	UGP- SE		
	superficie de terres en CES		1 500	3 500	418	4 590	131.1				
	Nb d'ha de parcours rendus plus résilients au changement climatique (par la mise en repos)						rappport d'avancement	annuel	UGP- SE		
superficie de parcours mis en repos		12 000	29 000	0	22 826	78.7					

Chaîne logique	Indicateurs						Moyens de vérification			Hypothèses	
	Nom	Situation de référence	Mi-parcours	Cible Finale	Résultat annuel (2022)	Résultat cumulatif (2022)	Résultat cumulatif % (2022)	Source	Fréquence		Responsabilité
Effet direct Effet 2. Les filières camelines et les filières de petits ruminants sont développés et la productivité agricole et les services de terroir sont améliorés.	2.2.3 Organisations de producteurs ruraux ayant conclu des partenariats/accords formels ou des contrats avec des organismes publics ou privés						Enquêtes bénéficiaires	Mi-parcours et achèvement	PMU	Les éleveurs, les agriculteurs et le secteur privés sont bien engagés dans le processus des filières.	
	Nombre d'organisations de producteurs			1	2	1					100
	Nombre d'organisations de producteurs - élevage			1	2	3					300
	Pourcentage d'augmentation de la productivité de 14000 ha d'oliveraies locales par l'adoption d'itinéraires techniques adaptés						Enquêtes spécifiques		CRDA/UGP		
	% d'augmentation de productivité		5	10		33					330
	Nombre des partenariats public-privé établis avec la participation d'un opérateur du marché aval et un groupe d'éleveurs						Enquêtes bénéficiaires	MTR et PCR	CRDA/UGP		
	partenariats public-privé			1		5					500
	2.2.4 Membres des organisations de producteurs ruraux soutenus, déclarant la fourniture par leur organisation de services nouveaux ou améliorés						Rapports des GDA/SMSA et enquêtes spécifiques	Réf., RMP et achèvement	UGP Resp.SE et CRDA		
	Pourcentage de membres des organisations de producteurs ruraux			75							
	Nombre d'organisations de producteurs ruraux			3 415							
	2.2.6 Ménages déclarant une amélioration de l'accès physique aux marchés et aux installations de transformation et de stockage						Enquete IBRE	référence, mi-parcours, achèvement	PMU- Bureau d'étude		
	Ménages déclarant une amélioration de l'accès physique aux marchés		30	60							
Taille des ménages											
Ménages déclarant une amélioration de l'accès physique aux installations de transformation		30	60								

Chaîne logique	Indicateurs							Moyens de vérification			Hypothèses
	Nom	Situation de référence	Mi-parcours	Cible Finale	Résultat annuel (2022)	Résultat cumulatif (2022)	Résultat cumulatif % (2022)	Source	Fréquence	Responsabilité	
	Taille des ménages										
	Ménages déclarant une amélioration de l'accès physique aux installations de stockage		30	60							
	Taille des ménages										
	Ménages déclarant une amélioration de l'accès physique aux marchés			11 760							
	Ménages déclarant une amélioration de l'accès physique aux installations de transformation			11 760							
	Ménages déclarant une amélioration de l'accès physique aux installations de stockage			11 760							
Produit Produit 2.1. La capacités des acteurs à tirer le meilleur parti des filières, individuellement et aussi au sein de leurs organisations professionnelles, est développée.	Quantité (Tonnes) de sous-produits des oliveraies utilisées pour l'alimentation du cheptel							Rapports d'avancement	annuel	UGP	
	Quantité en tonnes		1 000	3 000		140	4.667				
	No d'actes de certifications de produits des filières approuvés par les acteurs professionnelles concernés et no d'ha faisant l'objet de certifications							rapports d'activités	annuel		
	actes de labellisation			6		1	16.7				
	Hectares of land		500	1 000		1 908	190.8				
	Nombre d'activités génératrices de revenus (AGR) et de PME (dont au moins 80% pour les jeunes et les femmes) créés le long de la chaîne de valeur							rapports d'activités	annuel	PMU	
	AGR		200	634	31	692	109.1				
	PME		10	24		105	437.5				
	AGR-PME (Femmes)			80		90	112.5				
	AGR-PME (Jeunes)			80		90	112.5				

Chaîne logique	Indicateurs						Moyens de vérification			Hypothèses	
	Nom	Situation de référence	Mi-parcours	Cible Finale	Résultat annuel (2022)	Résultat cumulatif (2022)	Résultat cumulatif % (2022)	Source	Fréquence		Responsabilité
	2.1.2 Personnes formées à des activités productrices de revenus ou à la gestion des entreprises						rapports d'activités	annuel			
	Hommes			50		122					244
	Femmes			584		404					69.2
	Jeunes			500		40					8
	Personnes formées à des activités productrices de revenus ou à la gestion des entreprises		250	634		526					83
	Nombre de Plans d'action pour le Développement des filières (PADF) préparés et approuvés pour chacune des filières considérées						rapports d'activités	annuel			
	Plans d'actions de développement des filières			5		6					120
	2.1.5 Kilomètres de routes construites, refaites ou améliorées						rapports d'activités	annuel			
	Longueur des routes (km)			108	14.5	133.2					123.3
	2.1.6 Installations de commercialisation, transformation et stockage construites ou remises en état						rapports d'activités	annuel			
	Nombre total d'installations		4	13	1	6					46.2
	Installations de commercialisation construites ou remises en état		1	3		0					0
	Installations de transformation construites ou remises en état		2	8		3					37.5
	Installations de stockage construites ou remises en état		1	2	1	3					150
	Groupes de gestion de l'infrastructure de production créés/consolidés et membres des groupes (SYGRI)						Rapports d'avancement	annuel	UGP		

Chaîne logique	Indicateurs						Moyens de vérification			Hypothèses	
	Nom	Situation de référence	Mi-parcours	Cible Finale	Résultat annuel (2022)	Résultat cumulatif (2022)	Résultat cumulatif % (2022)	Source	Fréquence		Responsabilité
	groupes de gestion de l'infrastructure			26		43	165.4				
	Males			2 440		3 160	129.5				
	Females			1 147		1 159	101				
	1.1.4 Personnes formées aux pratiques et/ou technologies de production										
	Nombre total de personnes formées par le projet					273					
	Hommes formés à la production végétale		200	400	20	284	71				
	Femmes formées à la production végétale		150	353	18	532	150.7				
	Hommes formés à la production animale		3 000	6 200	7	19	0.3				
	Femmes formées à la production animale		500	1 550	17	497	32.1				
	Personnes formées à la production végétale		350	753	38	816	108.4				
	Personnes formées à la production animale		3 500	7 750	24	516	6.7				

Chaîne logique	Indicateurs							Moyens de vérification			Hypothèses
	Nom	Situation de référence	Mi-parcours	Cible Finale	Résultat annuel (2022)	Résultat cumulatif (2022)	Résultat cumulatif % (2022)	Source	Fréquence	Responsabilité	
Produit Produit 2.3. Les capacités de gestion stratégique et opérationnelle sont renforcées.	Nombre des cadres de développement régional/local formées							rapports d'activités	annuel		Politique de recrutement maintenue. Les mécanismes de planification, de gestion et de coordination prévus sont bien suivis et le manuel de procédures de mise en œuvre du programme est appliqué. Les bénéficiaires ont la capacité technique et organisationnelle de mener à bien leurs projets.
	Males		10	20	14	193	965				
	Females		10	20	7	53	265				
	2.1.3 Organisations de producteurs ruraux soutenues										
	Tailles des organisations de producteurs			4 558	425	4 928	108.1				
	Organisations de producteurs ruraux soutenues		10	29	5	65	224.1				
	Hommes			3 411	350	3 859	113.1				
	Femmes			1 147	75	1 069	93.2				
Produit Produit 2.4 Les enseignements générés par les innovations testées par el projet contribuent à la définition des politiques en matière de réduction de la pauvreté , développement rural et emploi.	Nombre d'ateliers annuels permettant la capitalisation des principales innovations thématiques							rapports d'activités	annuel		
	ateliers de communication			5	1	16	320				
	Nombre de tables rondes où les politiques rurales les plus significatives pour le développement rural ont été analysées							rapports d'activités	annuel		
	tables rondes			5	1	6	120				
	Politique 1 Nombre de produits du savoir relatifs aux politiques achevés							rapports d'activités	annuel		
	Nombre			2	1	4	200				



Investir dans les populations rurales

Tunisie

Projet de développement agropastoral et des filières associées dans le Gouvernorat de Médenine

Rapport de supervision

Appendice 1: Performance financière réelle par source de financement et par composante; décaissements par catégorie

Dates de mission: 31 octobre - 11 novembre
Date du document: 15/12/2022
Identifiant du projet 1100001704
Numéro du rapport: 6317-TN

Proche-Orient Afrique du Nord Europe et Asie centrale
Département de la gestion des programmes

PRODEFIL
Prêt n° 2000000637

Tableau 1A

Exécution des obligations de financement par source de financement au 31-10-2022 (en 000' USD)

Source de financement	Montant approuvé (en milliers USD)	Décaissements (en milliers USD)	Solde	% décaissement
Prêt du FIDA	17 529	15 426	2 103	88%
Don de l'UE	3 042	2 859	183	94%
Gouvernement	7 528	3 858	3 670	51%
Bénéficiaires	3 344	3 344	0	100%
Total	31 443	25 488	5 955	81%

**Tableau
1B**

PRODEFIL
Prêt n° 2000000637

Exécution des obligations de financement par source de financement et par composante au 31-10-2022 (en 000' USD)

Composantes	Prêt FIDA			Don UE			Gouvernement			Bénéficiaires			Total		
	Approuvé	Payé	%	Approuvé	Payé	%	Approuvé	Payé	%	Approuvé	Payé	%	Approuvé	Payé	%
A- Renforcement de la résilience des systèmes de production agro-pastoraux	6 832	6 206	91%	0	0		1 840	1 215	66%	1 091	1 091	100%	9 763	8 512	87%
1- Renforcement systèmes productions pastoraux	4 674	3 081	66%	0	0		918	662	72%	7	7		5 600	3 750	67%
2- Renforcement systèmes de productions agricole	2 158	3 128	145%	0	0		922	553	60%	1 084	1 084	100%	4 163	4 763	114%
B- Développement des filières et terroirs	10 338	8 800	85%	0	0		4 587	1 592		79	79	100%	15 003	10 471	70%
1- Développement filières cameline, ovine et caprine	10 158	8 489	84%	0	0		4 573	1 585		31	31	100%	14 762	10 106	68%
2- Développement services et produits des terroirs	180	311	173%	0	0		13	7		47	47	100%	241	365	152%
	360	419	117%	3 042	2 859	94%	1 102	1 052	95%	2 174	2 174		6 677	6 505	97%
C- Renforcement des capacités des acteurs															
Total	17 529	15 426	88%	3 500	2 859	94%	7 528	3 858	51%	3 344	3 344	100%	31 443	25 488	81%

Décaissements du prêt au 31-10-2022 (en 000 DTS)

Catégories	Allocation initiale (1)	Décaissement (2)	DRF en instance (3)	Solde (1) - (2) - (3)	% décaissement (3)/(1)
Montant autorisé	0	1 612	0	-1 612	100%
I. Génie civil	8 320	7 444	502	374	96%
II. Equipements	2 300	1 876	5	419	82%
III. Consultants	720	156	3	560	22%
Non alloué	1 260	0	0	1 260	0%
Total	12 600	11 088	511	1 002	92%

Décaissements du don de l'UE au 31-10-2022 (en €)

Catégories	Allocation initiale (1)	Décaissement (2)	DRF en instance (3)	Solde (1) - (2) - (3)	% décaissement (2)/(1)
Consultants	1 090	1 069	0	21	98%
Equipements et matériels	114	54	0	60	47%
Dons et subventions	400	831	0	-431	208%
Formation	443	281	0	162	63%
Ateliers	60	43	0	17	72%
Consultants 2	92	34	0	58	37%
Formation 2	96	82	0	14	85%
Ateliers 2	269	8	0	261	3%
Montant autorisé	0	3	0	-3	100%
Total	2 564	2 405	0	158	94%



Investir dans les populations rurales

Tunisie

Projet de développement agropastoral et des filières associées dans le Gouvernorat de Médenine

Rapport de supervision

Appendice 2: Avancement des activités du PTBA

Dates de mission: 31 octobre - 11 novembre

Date du document: 15/12/2022

Identifiant du projet 1100001704

Numéro du rapport: 6317-TN

Proche-Orient Afrique du Nord Europe et Asie centrale
Département de la gestion des programmes

Appendice 2: Progrès physiques mesurés comparativement au PTBA et cumulatif

Désignation	Unité	Prévisions		Réalizations Physiques			
		Prévisions RMP	Prévisions PTBA 2022	Réalizations PTBA-2022	%	Réalizations cumulées	%
Composante 1: Renforcement des systèmes de production agro-pastoraux							
Sous composante 1.1-Renforcement des systèmes de production pastoraux							
A/ Organisation de la gestion des parcours							
2-Fonds de roulement aux GDA parcours							
Construction des locaux GDA	unité	18				18 local GDA	100%
Equipement des locaux GDA	GDA	0					
Locaux de stockage	local	2				01 magasin (BK): 100%	50%
B/Amélioration des écosystèmes naturels							
1-Plan de gestion des parcours	Plan	3				03 PGP	100%
2-MRP collectifs sous régime forestier	ha	22000	12000 ha (Dhahar+hmaïma): salaires des gardiens	12000 ha (dhahar+hmaïma) : salaire des 16 gardiens	75%	12000 ha (BK) + salaires des 16 gardiens + deux conventions engagées pour la mise en défens de 11200 ha à BK	92%
4-Mise en repos des parcours privés	ha	6922				Conv de compensation avec l'OEP: 6842 ha	100%
5-plantations pastorales	ha	10				10 ha à BK	100%
8-Tentes et équipements pour gardiens MRP		26				Equipements gardiens	100%
10-Ombrières							
Ombrières en GC	Ombrière	64				62 omb	97%
Ombrières biologiques	ha	2				02 ha à BK	100%
11-Suivi des ressources pastorales	ff	1				conv avec l'IRA	100%
C/Hydraulique pastorale							
1-Inventaire des points d'eau et tarification de l'eau		2				02 Etudes	100%
2-Création de points d'eau pour le cheptel	ml	932				11 achevés (1300 ml)	140%
3-Aménagement de réservoirs d'eau d'abreuvement							
volume de 50 m3	unité	16				15 réservoirs	94%
volume de 100 m3	unité						
volume de 250 m3	unité	5					
volume de 350 m3	unité						
4-Approfondissement et ou curage des puits de surface		44				37 puits	84%
5-Equipements photovoltaïques et de pompage							
pour forages pastoraux	unité	37				40 réalisés et 11 en cours	108%
Pour puits pastoraux	unité						
6-Réhabilitation de citernes collectives	unité	49				49 citernes	100%
7-Dessalement pour eau potable	unité	2				02 stations	100%

Sous composante 1.2-Renforcement des systèmes de production agricole							
A/ Renforcement des GDA							
2-Equipement des GDA territoriaux	lot	29				29 GDAs	100%
B/Amélioration de la productivité agricole							
1-Etude-diagnostic PPI	Etude	1				4	400%
	ha	102				Aménagement 80 ha (100%) et création 67 ha (100%)	144%
2-Promotion des cultures fourragères	ha	125				100 ha	80%
3-Plantations arboricoles irrigué et sec	ha	3500				3000	86%
5-Maraichage	ha	64				44	69%
7-Parcelles de démonstration (serres)	ha	72				73 serres	101%
9-C.E.S							
Etude des ouvrages en gabions	ff	0				01 étude	100%
Aménagement cordons en pierres S	km	9				14 km	156%
Aménagement seuils en pierres sèches	m3	2420				3500 m3	145%
Réhabilitation des jessours et tabias	Ha	3500				4590 ha + 180 ha en cours	131%
Réalisation des ouvrages en gabions	unité	17				19 ouvrages	112%
10-Recherche-développement	ff	1				conv avec l'IRA	100%
C/Hydraulique agricole							
1-Citernes pour irrigation d'appoint							
citernes en dur collectives	unité	49				49 citernes	100%
citernes en dur privées	unité	450				506	113%
Acquisition des citernes tractées	unité	35				35	100%
2-Création de potences	unité	4				04 potences	100%
Composante 2: Développement des filières et terroirs							
Sous composante 2.1-Développement des filières cameline, ovine et caprine							
A/ Filière Cameline, Ovine et Caprine							
1. Gestion du savoir							
b. Appui aux plateformes interprofessionnelles	ff	1				01 salle des réunions (travaux en cours: 40%)	
2. Organisation de la commercialisation							
c. Marché, qualité & interprofession	Conv	1				Conv avec le GIVLAIT	100%
3. Appui au maillon "production"							
a. Service d'accompagnement des éleveurs		1					
b. Renforcement des campagnes de prophylaxie	ff					Conv avec des vétérinaires privés+conv ph centrale	100%
c. Centres de rassemblement des soins vétérinaires	unité	2				01 centre à BK	100%
d. Acquisition d'un véhicule isotherme	unité	1				Lot des équipements de labo	0%
e. Amélioration des troupeaux	contrat OEP	1				contrat OEP	100%
g. Acquisition de broyeurs	unité	5				05 broyeurs	100%
4. Appui à la mise en marché au niveau local							
a. Aménagement des marchés à bestiaux	ff	2				02 marchés (BK et SM réceptionnés)	100%
b. Construction d'abattoir à Benguerdène							
Etudes architecturales et d'impact	ff	1					100%

construction d'abattoir à Benguerdéne	ff	1				Travaux en cours (59%)	40%
c. Réhabilitation des abattoirs à SM et BK		2				02 abattoirs (BK+SM)	100%
5. Actions pilotes de valorisation							
a. Atelier d'engraissement des chamelons	ff	1				01 atelier+Acquisition des aliments	100%
b. Atelier d'engraissement des agneaux/chevreaux		145				20 ateliers+acquisition des aliments (foin+conc)	100%
c. Centre de collecte et de traitement poil et laine	ff	2				01 centre à BK construit (100%) et non équipé	50%
e. Unités de collecte et de conditionnement lait chamelle	ff	2				01 centre (construit et réceptionné) + Matériels (réceptionnés)	100%
B/Infrastructure de base							
1-Aménagement des accès							
Etude et contrôle des travaux d'aménagement							
Aménagement des pistes (ouverture)	Km	51				51 km	100%
routes revêtues	Km	119	12.6 km à SM	12.6 km à SM (Travaux commencés)		82.2 km de pistes revêtues et 42.1 km en cours	70%
Lutte contre l'ensablement	km	20				20 km	100%
2-Alimentation en eau potable							
Réhabilitation/extension d'AEP	km	1				Divers réseaux (23 km)	313%
Grader (frais d'entretiens		1			1		100%
sous composante 2-Terroirs							
A. Développement de terroirs							
1. Appui à l'organisation							
2. Promotion de développement de terroirs							
a. Appui aux activités éco-touristiques	unité	1				Travaux à l'oasis nagueb	100%
c. unité de conditionnement de l'huile d'olive	unité	2				02 unités	100%
e. Réhabilitation d'unités de trituration des olives	unité	3				02 huileries (Ksar Hallouf + khrachfa) à BK	100%
g. Promotion de la production des PAM	ruches	750				350 réalisés	47%
h. Unité de conditionnement des PAM	unité						
i. Labellisation	Ha	1900				1900 ha d'oliveraies	100%
3. AGR & PME							
c. Micro-projets	unité	269			100%	797	296%
d. PME	PME	24				100 projets PAPENPARD	417%
Composante 3: Renforcement des capacités des acteurs							
A/Assistance technique						Conv AT (SOFRECO/CONCEPT)	100%
B/Renforcement des capacités	ff		Une convention avec le PTS + Une convention d'AT avec le CNEA	Une convention avec le PTS + Une convention d'AT avec le CNEA	En cours d'exécution	CNEA	
C/ Innovation, gestion connaissance et dialogue politique	ff					PTS	
D/Equipements et logistiques	ff						

1-Véhicules							
Véhicules TT	voiture	14				14 + mini bus	100%
Véhicules légers	voiture	4				4	100%
2-Equipements infos et bureautique	Lot	1				lot	100%



Investir dans les populations rurales

Tunisie

Projet de développement agropastoral et des filières associées dans le Gouvernorat de Médenine

Rapport de supervision

Appendice 3: Respect des dispositions juridiques: état de l'exécution

Dates de mission: 31 octobre - 11 novembre

Date du document: 15/12/2022

Identifiant du projet 1100001704

Numéro du rapport: 6317-TN

Proche-Orient Afrique du Nord Europe et Asie centrale
Département de la gestion des programmes

Appendice 3: Respect des dispositions de l'Accord de financement: Etat d'avancement

Section	Disposition	Objectif/Date prévue	État d'avancement/Date	Observations
Section E.2 de l'accord de financement. Conditions additionnelles préalables au décaissement	a) Ouverture des comptes désignés	Avant le premier décaissement	a) Deux comptes désignés sont ouverts à la BCT (prêt FIDA et don UE) et alimentés.	
	b) Les fonds de contrepartie pour la première année ont été inscrits dans la loi de finances de l'Emprunteur	Avant le premier décaissement	b) Le budget total de contrepartie a été inscrit dans la loi des finances	
	c) le Manuel de procédures du Projet a été validé conformément aux dispositions du présent Accord	Avant le premier décaissement	c) Le manuel a été remis au FIDA et a fait l'objet de non objection en février 2016	
	d) Une Division de développement régional (DDR) ou tout autre structure d'exécution du projet a été créée au sein du CRDA de Médenine et les cadres principaux du Projet ainsi que les responsables de la programmation, du suivi-évaluation et le comptable ont été recrutés ou redéployés conformément aux procédures en vigueur de l'Emprunteur, avec l'assentiment du Fonds	Avant le premier décaissement	d) Une Unité de gestion par objectif a été créée depuis le 13 février 2018, et publiée au niveau du JO, et le personnel de l'UGP a été officiellement nommée	
	e) Un logiciel de gestion comptable et financière a été mis en place au niveau du CRDA, pour l'administration de toutes les opérations financières du projet	Avant le premier décaissement	e) Suite aux difficultés rencontrées pour l'exploitation de l'outil INJEZ et jusqu'à fin 2020, la gestion financière est assurée à travers l'outil Excel. En 2021, l'UGP a conçu avec l'appui de l'AT une application Accès qui permet d'assurer le suivi financier du projet	
Section E.3 de l'accord de financement. Conditions d'entrée en vigueur	L'accord de financement est soumis à la ratification de l'Emprunteur et entrera en vigueur à la date où le Fonds reçoit l'instrument de ratification	Dans les 180 jours après la signature	La ratification a eu lieu le 18 mai 2015 soit 68 jours après la signature	
Section 7.01 des CG. Exécution du projet. Point b.ii)	L'Agent principal du projet soumet au FIDA le PTBA de chaque année 60 jours au plus tard avant le commencement de l'année suivante	31 octobre de chaque année	Les PTBA sont remis au FIDA dans les délais contractuels, parfois avec un petit retard, mais font l'objet de NO du FIDA avant le démarrage de l'année en question.	

Section	Disposition	Objectif/Date prévue	État d'avancement/Date	Observations
			Le PTBA-2022 a fait l'objet de NO en décembre 2021, et mis à jour en mai 2022	
Section 7.05 des CG. et Point 16 de la LTB. Passation des marchés	Les marchés de biens, de travaux et de services doivent être passés conformément aux procédures nationales acceptées par le FIDA	Pour toute la durée du projet	Les procédures Tunisiennes sont appliquées et acceptées par le FIDA	
Section 8.03 des CG. Rapport d'activités	L'Agent principal du projet soumet au FIDA des rapports périodiques sur l'état d'avancement du projet	Fin septembre et fin mars de chaque année	Des rapports semestriel sont produits par le projet et remis au FIDA à temps	
Section 9.02 du CG	Présentation des états financiers au FIDA au plus tard dans les quatre mois suivant chaque année fiscale	Avant fin avril de chaque année	La situation financière extracomptable de l'exercice 2021 a été envoyée au FIDA, dans les délais.	
Section 9.03 du CG	Présentation du rapport d'audit annuel au FIDA au plus tard dans les six mois suivant chaque année fiscale	Avant fin juin de chaque année	Le rapport d'audit 2021 a été adressée au FIDA en octobre 2022	



Investir dans les populations rurales

Tunisie

Projet de développement agropastoral et des filières associées dans le Gouvernorat de Médenine

Rapport de supervision

Appendice 5: Préparation et planification de la mission, mandat, calendrier et personnes rencontrées

Dates de mission: 31 octobre - 11 novembre
Date du document: 15/12/2022
Identifiant du projet 1100001704
Numéro du rapport: 6317-TN

Proche-Orient Afrique du Nord Europe et Asie centrale
Département de la gestion des programmes

Appendice 5: Préparation de la mission : Planning, Personnes rencontrées

Programme de la mission

Horaire	Objet de la visite	Lieu	Organisme à rencontrer
Lundi 31 /10/2022			
15 :00	Départ des membres de la mission vers Djerba	Aéroport Tunis Carthage	-
16 :00	Arrivée de l'équipe de la mission PRODEFIL à Medenine	Aéroport de Djerba	- UGP
Mardi 01/11/2022			
09 :00	- Réunion avec l'équipe de l'UGP et du CRDA : Présentation de l'avancement du projet PRODEFIL	CRDA	- CRDA - UGP - AT
14 :00	- Travail de bureau avec l'équipe de projet	UGP	- UGP - AT
Mercredi 02/11/2022			
08 :30	- Visite du chantier du complexe d'abattage de Benguerdane et discussion avec les concepteurs, l'entreprise et la commune	Benguerdane	- UGP - AT - GR - Concepteurs - La commune de Benguerdane
Jeudi 03/11/2022			
08 :30	- Journée porte pour l'information et la mobilisation des professionnels sur la gestion du complexe d'abattage	Benguerdane	- CRDA - UGO - AT - Commune - Professionnels
15 :00	- Travail de bureau avec l'équipe de projet		- UGP - AT
- Vendredi 04/11/20202			
	- Visite de terrain : GDA Chouamakh : présentation du business plan, visite de la piste, visite du parcours mis en repos - Visite du GDA Dhahar : Rôle du GDA dans l'atténuation des effets de la disette	Beni Khedache	- FIDA - UGP - CRDA
Samedi 05/11/2022			
08 :30	- Visite de quelques AGRs et PME	Sidi Maklouf-Benikhdeche	- UGP - AT
Lundi 07/11/2022	- Réunion avec l'AT (présentation des études de cas (CT))	UGP	- UGP - AT
Mardi 08/11/2022	- Réunion de synthèse	CRDA	- CRDA - UGP - AT
Mercredi 09/11/20200	- Retour vers Tunis		-
Jeudi 10/11/2022	- Préparation AM et rapport	Bureau FIDA à la DGFIOP	- Consultants
Vendredi 11/11/2022	- Réunion de synthèse	DGFIOP	- FIDA - Partenaires - DGFIOP - CRDA-UGP

Principales Personnes contactées

UGP / CRDA			
Ammar Jamaii	CRDA	ammar.jamii@yahoo.fr	98253182
Salam Jalouali	UGP	jaloualis@yahoo.fr / jaloualis@gmail.com	97784027
Ali Nefzaoui	AT	ali.nefzaoui49@gmail.com	22347149
Jaafar Labiadh	UGP	labiadh_jaafar@yahoo.fr	94487784
WejdeneMaali	UGP	maali_wejdane@hotmail.fr	99216920
Samia Jdaa	UGP	samiasamia19801980@gmail.com	97797919
Jihed Chafii	UGP	chafai.jihed@gmail.com	55540420
Najib Jamii	CRDA	nejibbhb@yahoo.fr	95991611/5449 1611
MongiOrabi	CRDA	orabimongi@gmail.com	98517527
Ahmed Lhioui	CRDA	ahmed-lhioui@hotmail.fr	97862314
Anis Ghzel	CRDA	anis.elghezal@gmail.com	24075883
Rejeb Jbehi	CRDA		
Jarray Baghdadi	CRDA		
Mahmoud Oukaief	AT		
Oussama Rahmani	CRDA		
Chokri Maalam	AT		
Hasnaoui Nouredine	CRDA		
Nejiba Bouzemi	UGP		
Samir Hanifi	CRDA		
Mongi Larabi	CRDA		
Saghal Khaled	CRDA		
Mohsen Khachroubi	CRDA		
Bouargoub Mohamed	APIA	Bouargoub.med@apia.com.tn	98 431497
Personnes du niveau central			
AbderraoufLaajimi	Directeur Général DGFIOP- MARHP	raouf_laajimi@yahoo.fr	98435172
Lamia Jemmel	Directrice des Projet DGFIOP- MARHP	jemalilam@gmail.com	97819493
Riadh Ben Moussa	Sous Directeur- Coordinateur central portefeuille FIDA, DGFIOP- MARH	benmoussariadh713@gmail.com	98985736
Mourad Zarrouk	Ministère des Finances	mzarrouki@finances.tn	

Liste des ateliers d'échange organisés par le projet et les ateliers auquel ont participé les membres de l'équipe de la supervision

Evènement	Organisateur	Date	Objectifs
1/ Atelier d'information et de sensibilisation sur les résultats de l'étude relative à la labélisation du Chamelon de Benguerdane	Délégation de Benguerdane	01 décembre 2021	La diffusion des résultats de l'étude La sélection de l'OP qui portera le dossier
2/ Atelier de clôture du programme PAPANPARD	UGP PAPANPARD	8-10 décembre 2021	Partage de l'expérience des 5 UTAGs Diffusion des résultats réalisés par le projet Distributions des prix aux meilleurs porteurs de projet
3/ Atelier régional sur le développement des parcours et la valorisation des sous-produits agricoles dans l'alimentation des bétails	CRDA IRA ICARDA	14 décembre 2021	Partage de l'expérience des projets FIDA (PRODEFIL, PRODESUD) dans le développement pastoral. Initier une expérience pilote pour la valorisation des sous-produits dans l'alimentation des bétails
4/ Atelier sur le développement dans le gouvernorat de Médenine	L'ordre des ingénieurs tunisiens (O.I.T)	26 février 2022	Les jeunes ingénieurs et l'entrepreneuriat Les secteurs prometteurs dans le gouvernorat de Médenine
5/ Atelier international sur le développement de Benguerdane	Célébration du cinquième anniversaire de l'épopée du 7 mars 2016 Benguerdane	4 Mars 2022	Présentation de la plateforme des viandes rouges de Benguerdane et son rôle dans le développement de la filière
6/ Atelier de dialogue politique entre les acteurs de la régulation de l'accès aux ressources pastorales communes en relation avec le changement climatique (Tunisie, Maroc, France)	L'Institut de Recherches et d'Applications des Méthodes de Développement à Montpellier	25-30 mars 2022 au Maroc	Echange d'expérience entre les participants sur le développement des territoires pastoraux Elaboration d'un projet de recherche centré sur régulations pastorales et changements climatiques
4/ Atelier sur le développement dans le gouvernorat de Médenine	L'ordre des ingénieurs tunisiens (O.I.T)	26 février 2022	Les jeunes ingénieurs et l'entrepreneuriat Les secteurs prometteurs dans le gouvernorat de Médenine
5/ Atelier international sur le développement de Benguerdane	Célébration du cinquième anniversaire de l'épopée du 7 mars 2016 Benguerdane	4 Mars 2022	Présentation de la plateforme des viandes rouges de Benguerdane et son rôle dans le développement de la filière
7/ Atelier de formation sur l'intégration de l'aspect genre dans la préparation du Budget des CRDA	Ministère de l'agriculture (GBO)	30-31 Mai 2022	Présentation de l'expérience du PRODEFIL dans l'intégration de l'aspect genre pour la préparation du budget Identification des indicateurs Genres Organisation d'une visite de terrain auprès des

			bénéficiaires femme du projet PRODEFIL
8/ Atelier international sur la chaine de valeur « lait de chamelle »	IRA de Médenine	01-03 juin 2022	Présentation des actions réalisé par le PRODEFIL pour promouvoir la chaine de valeurs « Lait de chamelle »
9/ Visite du ministre de l'agriculture au complexe d'abattage et de valorisation des viandes rouge de Benguerdane	CRDA	18 juin 2022	Présentation de l'avancement des travaux Présentation les résultats attendus dans développement de la filière des viandes rouges

Liste des personnes à histoires réussies

Promoteurs/trices	Description	Lien	Site de Publication
Femmes à histoires réussies			
Hasna Zamouri	Projet d'apiculture	https://www.facebook.com/IFAD/photos/pb.107399332627995.-2207520000../3229997260368171/?type=3&theater	Chaîne Facebook FIDA
Hayet Awayeda	Témoignage des femmes rurales bénéficiaires des AGRs et PME : Promotrice qui fait l'élevage ovin intensif	https://www.youtube.com/watch?v=M9MOQQZQyGU	Chaîne Youtube PRODEFIL
Imen Labiadh	Témoignage des femmes rurales bénéficiaires des AGRs et PME : Promotrice qui fait les cultures sous serres		
Imen Rezgui	Témoignage des femmes rurales bénéficiaires des AGRs et PME : Activité d'engraissement des chameçons		
Jamila Labiadh	Témoignage des femmes rurales bénéficiaires des AGRs et PME : Présidente du GDA féminine Manzelt Moguer et Promotrice projet PAM		
Sassia Kharchoufi	Témoignage des femmes rurales bénéficiaires des AGRs et PME : Promotrice qui valorise de la laine		
Soumaya Bouznif	Témoignage des femmes rurales bénéficiaires des AGRs et PME : Promotrice qui pratique élevage avicole		
Imen Rezgui	Histoire de réussite « Imen, la chamelière de Benguerdane »		
Awatef Dahwathi	dans le cadre de la journée internationale de la femme rurale « Cas d'une femme qui a fait face aux changements climatiques dans la région Sidi Makhoulouf dans le cadre du projet PRODEFIL »	https://www.youtube.com/watch?v=DleZi7zMQjM	Reportage sur Chaîne Télévision nationale Watania 1 et publication du video sur la chaîne Youtube PRODEFIL
Hommes à histoires réussies			

Noureddine Ben Salah	Valorisation de bois de l'olivier « menuiserie »	https://www.youtube.com/watch?v=QnieuDidz3o	Chaine Youtube PRODEFIL
Tahar Kharchoufi	Valorisation du bois de l'olivier « production de charbons »		
Groupement à histoires réussies			
GDA Modhar	<ul style="list-style-type: none"> • Unité de collecte de lait de chèvre • Pépinière de production des plants d'olivier 	https://www.youtube.com/watch?v=2OdaFSDJclk	Chaine Youtube PRODEFIL



Investir dans les populations rurales

Tunisie

Projet de développement agropastoral et des filières associées dans le Gouvernorat de Médenine

Rapport de supervision

Appendice 6: Passation des marchés

Dates de mission: 31 octobre - 11 novembre

Date du document: 15/12/2022

Identifiant du projet 1100001704

Numéro du rapport: 6317-TN

Proche-Orient Afrique du Nord Europe et Asie centrale
Département de la gestion des programmes

Appendice 5 : Passation des marchés

ANNEXE TECHNIQUE PASSATION DES MARCHES MISSION DE SUPERVISION DU PROJET PRODEFIL – MEDENINE / TUNISIE (DU 31 OCTOBRE AU 12 NOVEMBRE 2022)

Au cours de la mission, les éléments suivants ont été examinés:

- Le Plan de Passation des Marchés (PPM) de l'année 2022 ;
- Le Registre des contrats ;
- Les Documents retraçant les Passations des 2 contrats totalisant un montant de 1 922 382 DT soit environ 594 812,86 USD (Taux de change du 4 novembre 2022 : 1 USD = 3,26 DT) ;
- Accompagnement, Conseils et Recommandations pour le personnel de l'UGP en charge de la Passation des Marchés ;
- Évaluation de la capacité de passation des marchés de l'Unité ;
- Examen et mise à jour de la Matrice des Risques de la Passation des Marchés.

Sachant que conformément à la LTB, la passation des marchés de biens, travaux et services est à effectuer conformément aux dispositions du règlement de passation des marchés de l'emprunteur, dans la mesure où celles-ci sont conformes aux directives du FIDA en matière de passation des marchés pour les projets.

Chaque PTBA doit contenir un PPM, qui doit identifier les procédures qui doivent être mises en œuvre par l'emprunteur afin d'assurer la cohérence avec les directives du FIDA en matière de passation des marchés.

- **EXAMEN DU PLAN DE PASSATION DES MARCHES (PPM) :**

Le PPM et le PTBA de l'année 2022, objet de l'examen ont eu la Non-Objection du FIDA le 24 Mai 2022, sachant que la première Non Objection sur le PTBA et PPM de 2022 a eu lieu le 17 Décembre 2021.

Le PPM suit le nouveau format du FIDA. Il respecte le principe du packaging et des lots et est conforme au PTBA et aux seuils stipulés dans la Lettre à l'Emprunteur.

La mission a vérifié également le système de suivi des contrats (CMT) du FIDA et a constaté que le projet utilise le système dont les conclusions se présentent comme suit :

- 162 contrats sont conclus depuis le démarrage du projet et jusqu'à ce jour ;
- 99,38 % des contrats sont attribués à des fournisseurs locaux. Un seul contrat est attribué à un Groupement français ;
- La répartition des contrats par catégorie se présente comme suit : (25% pour des services de consultants – 1% pour des contrats avec des partenaires de mise en œuvre – 62% pour des travaux – 12% pour des biens) ;
- 17 contrats soit environ 10,5% de l'ensemble des contrats ont été attribués par la méthode d'Entente Directe (Contrat Direct ou SSS) et ce, avec des Consultants Individuels ou des structures nationales (STEG, CNEA, GIVLAIT, Pole Technologique, EOP, Pharmacie Centrale). Des Non-Objections préalables aux conclusions des contrats directs ont été accordés par le FIDA.

Le PPM actualisé de 2022 du PRODEFIL et aux vues de la période restante du projet (juin 2023) ne comprend que 3 activités représentant un budget estimatif total de 766 207,86 USD répartis comme suit :

- **BIENS** : Aucune activité de bien n'est inscrite sur le PPM de 2022.
- **TRAVAUX** : Une seule activité planifiée avec un budget de 581 313,57 USD (Piste agricole sur 12,6 km) qui a été engagée par AON le 1^{er} février 2022 avec un budget de 1 627 677,002 DT soit 100% des prévisions.
- **SERVICES DE CONSULTANTS** : Deux activités planifiées, totalisant un budget estimatif de 184 894,29 USD qui ont été engagées par des Ententes Directes avec le « Pole Technologique du Sud » et le « Centre National des Etudes Agricoles (CNEA) » respectivement avec les montants de 223 000,000 DT pour le PTS et 294 704,000 DT pour le CNEA soit 100% des prévisions.

Sur toutes les catégories d'achats, toutes les activités planifiées ont été engagées avec un montant total de 2 145 381,020 DT soit 100% du nombre et 100 % du budget.

Le registre des contrats préparé par l'UGP est en ordre et conforme au modèle engageant à ce jour 65 065 926,877 DT soit l'équivalent d'environ 20 082 076,20 USD sur toute la durée du projet dont 2 145 381,020 DT ont été engagés par 3 contrats en 2022 soit 3,3% des engagements de toute la période.

Les tableaux ci-dessous montrent les détails de l'analyse du PPM de Projet PRODEFIL:

PLANIFIES				ENGAGES				
	Lots/ Activité	DT	US\$	Lots/ Activité	%	DT	US\$	%
Biens	0	0	0	0	0	0	0	0
Travaux	1	1 627 678,000	581 313,57	1	100	1 627 677,002	581 313,22	100%
Services de Consultants	2	517 704,000	184 894,29	2		517 704,000	184 894,29	100%
TOTAL	3	2 145 382,000	766 207,86	3	100%	2 145 381,002	766 207,51	100%

✓ PROCESSUS ET PROCEDURES DE LA PRE-QUALIFICATION A LA SOUMISSION DES OFFRES :

La revue a constaté que le PPM de l'année 2022 de PRODEFIL ne comporte aucune activité avec préqualification ou avec présélection. Les trois activités inscrites ont été engagées par procédure d'AON pour les pistes et par contractualisation directe pour le CNEA et le TPS. (Ces trois contrats ont fait l'objet de la revue).

L'ouverture des plis reçus dans le cadre de l'AON des pistes a été effectuée une demi-heure après l'heure limite de réception des offres et en publique.

Pour les Appels d'Offres et conformément à la réglementation nationale et aux procédures de FIDA, l'UGP laisse un délai minimal de 30 jours pour la préparation des offres entre la date du lancement et la date limite de réception des offres.

Les soumissionnaires ont le droit de demander des éclaircissements sur les clauses du DAO jusqu'au 10^{ème} jour avant la date limite de réception des offres et les réponses aux demandes d'éclaircissements sont généralisées à toutes les entreprises ayant retiré le DAO.

Le DAO lancé en 2022 comporte les clauses de références aux 3 politiques du FIDA ainsi que le formulaire d'auto-certification.

Aucune offre reçue après la date limite de réception des offres n'est acceptée.

✓ PROCESSUS ET PROCEDURES D'EVALUATION ET D'ATTRIBUTION DE CONTRAT :

Les procédures d'évaluation sont effectuées en conformité avec celles définies dans les DAO et par des commissions désignées officiellement selon la réglementation nationale.

L'évaluation vérifiée est effectuée dans les délais de validités des offres.

L'UGP publie les résultats sur un tableau d'affichage du CRDA accessible au public et sur le site de l'Observatoire National des Marchés Publics. L'information directe des participants est confirmée par l'UGP **mais pas pour toutes les activités**.

Pour les AO, les contrats sont attribués à la fin du processus, après contrôle et après respect du délai réglementaire national d'attente soit 5 jours après la publication des résultats et à défaut de réception d'opposition.

Pour les deux contrats conclus par Ententes Directes avec le CNEA et PTS objet de la revue, ils s'agissent d'une reconduction des missions conclues dans le cadre des contrats initiaux avec des financements de partenaires (UE) et ont été conclus de nouveau pour les financer sur les fonds du FIDA pour la période restante du projet et ce, selon les mêmes prix et conditions des conventions initiales.

La notification du marché est effectuée par un ordre administratif qui comporte l'information de l'attribution du marché, 4 copies originales du contrat pour signature et enregistrement et la demande de fournir la garantie bancaire de bonne exécution dans un délai de 20 jours à partir de la date de réception de la notification.

Il est recommandé d'informer directement les participants des résultats des évaluations pour toutes les activités et quelque soit la valeur.

✓ **EXAMEN DE LA GESTION ET ADMINISTRATION DES CONTRATS :**

L'administration des contrats se fait au niveau des départements techniques du CRDA, Arrondissements et l'UGP par les ingénieurs selon les spécialités de domaines.

La gestion des contrats inclut le suivi des mises en œuvre, la réception des biens et travaux et la validation des livrables des études et services de consultants.

Les formats de contrat sont cohérents avec les dossiers de soumission, avec des clauses respectant les bonnes pratiques commerciales (Garantie de bonne exécution, assurance, retenue de garantie ...).

Trois contrats ont été conclus en 2022, par le projet PRODEFIL et qui sont les suivants :

CONTRAT	DATE DE SIGNATURE	DELAIS DE REALISATION
Piste agricole sur 12,6 km.	1er Février 2022	240 Jours à partir de la date de l'ordre de service (20/09/2022) Soit 18/05/2023
Convention avec le PTS (Pour l'institutionnalisation du pôle de formation et son intégration dans l'environnement socioéconomique régional).	13 Janvier 2022	Jusqu'au 30 Juin 2023
Convention avec le CNEA (Pour l'animation de la plateforme VR de BG, finaliser le processus d'institutionnalisation du pôle de formation, parachever le processus de labellisation des produits de terroir et maintenir une AT jusqu'à la fin du projet).	Mars 2022	Jusqu'au 30 Juin 2023

La durée de réalisation du contrat des pistes agricoles **est de 240 jours** à partir de la date de l'Ordre de Service soit à partir du 20 Septembre 2022 ce qui va mener une réalisation continue et sans risques de retards et sans réceptions jusqu'au 18 Mai 2023.

Ce contrat bien qu'il a été signé le 1^{er} février 2022 l'ordre de service le 20 septembre 2022 a pris du temps (presque 8 mois) justifié par l'UGP par les procédures de validation et autorisation du Ministère de l'Équipement.

L'UGP doit veiller à l'accélération et au suivi rigoureux de la mise en œuvre de ce contrat pour ne pas dépasser l'échéance du projet.

Le Marché des travaux de l'Abattoir Municipal à Benguerdane d'un coût d'attribution de 9,744 millions de dinars a été approuvé le 22/02/2021 et l'ordre de service de commencement des travaux a été remis à l'entrepreneur pour démarrer en avril 2021.

Un contrat de pilotage des travaux de l'Abattoir a été conclu avec un bureau de contrôle dont les prestations ont commencé en juillet 2021.

Les travaux à réaliser sont de quatre types : travaux de bâtiment, fourniture et pose d'équipement d'abattage, travaux des lots spéciaux (Electricité, Fluides et Voierie et Réseaux Divers VRD) et travaux et équipement de la Station d'Épuration des eaux usées de l'abattoir (STEP) :

- *Les travaux de bâtiment sont actuellement à 96%. Les travaux restants concernent la mise en œuvre de la chape, l'étanchéité, la menuiserie et la peinture.*
- *La fourniture des équipements d'abattage accuse un retard important par rapport aux prévisions initiales, toutefois, l'Entrepreneur informe que la commande a été faite et que ces équipements seront sur site avant la fin de l'année 2022 et que le montage sera achevé avant fin février 2023 comme promis.*
- *Les équipements à importer dépendront des autorisations et des procédures douanières.*
- *Au niveau des lots spéciaux, l'avancement est assez faible, la préparation des plans d'exécution a pris un temps très long, mais depuis, l'exécution des différentes tâches se fait selon un rythme acceptable et l'Entrepreneur confirme que ces travaux seront achevés en temps convenables. Les travaux d'électricité sont à 45% d'avancement, à part l'unité photovoltaïque qui nécessite des autorisations (en cours de préparation),*
- *Les autres tâches avancent normalement. L'avancement du lot Fluides est de 34%, l'Entrepreneur doit fournir l'effort convenable pour assurer l'achèvement de ces travaux à temps.*
- *Les travaux de VRD sont à 49% d'avancement, ce sont des travaux qui viennent en fin de période d'exécution et l'Entrepreneur prévoit de les réaliser sans risque de retard.*
- *L'avancement des travaux de la STEP est de 49%, c'est le retard considérable dans la préparation des dessins d'exécution qui a provoqué le démarrage très tardif de ces travaux. L'Entrepreneur est invité à accélérer la mise en œuvre des différentes phases requises (génie civil, fourniture et pose des équipements, raccordements et essais nécessaires) pour ne pas risquer d'accumuler le retard déjà enregistré.*

Le taux d'avancement global est de 62%, pour une période écoulée de 75% du délai contractuel.¹

Le marché doit faire l'objet d'un suivi rigoureux et d'un engagement de procédures de dédouanement des équipements à importer dans les meilleurs délais possibles.

L'administration douanière doit être sensibilisée de l'urgence pour accorder une priorité à ce dossier.

L'UGP est invitée également à accélérer la préparation de l'avenant qui est en cours pour la révision des prix des quelques articles du contrat et de le soumettre au FIDA pour validation avant tout engagement officiel.

En se rapprochant de l'échéance du projet (30 juin 2022), la mission a vérifié également tous les autres contrats qui sont en cours jusqu'à ce jour afin d'identifier s'il y aura des risques de dépassement et afin d'avertir le projet pour prendre toutes les mesures nécessaires afin d'accélérer la mise en œuvre et veiller aux réceptions de tous les projets avant l'échéance.

Les vingt et deux (22) contrats suivants sont en cours et nécessitent un suivi rigoureux :

¹ Données prises des fiches de synthèses livrées par l'UGP

Désignation	Montant en DT	Date de commencement	Date d'achèvement	Observations
Ingénieur Architecte pour l'abattoir municipal à Benguerdene.	58 860,832 (Après révision)	5/04/2018	26/4/2023	L'avancement physique est à 90%. Le montant du contrat a changé, le reliquat est engagé sur le DON.
Etude pour la création des centres de services agricoles à DhaherBenkhedéche (lot Fluides)	3 687,073	28/05/2021	31/10/2022	Selon le CMT l'avancement physique est à 41% bien que la période est consommée à 100%. Le contrat est en attente de décompte de règlement. L'UGP a informé que ce contrat est à 90% de réalisation et que les centres sont finalisés.
Réhabilitation des jessours et tabias et création d'ouvrages en gabion.	134 589,000	13/12/2021	31/10/2022	Selon le CMT l'avancement physique est à 50% bien que la période est consommée à 100%. L'UGP a informé que l'avancement réel actuel est à 70% avec un retard accusé et une possibilité de finalisation avec la fin de l'année en cours.
Etude d'Aménagement d'une salle Polyvalente au sein du CRDA de Médenine.	18 490,370	01/03/2021	31/10/2022	L'avancement physique est à 80% bien que la période est consommée à 100%. Activité financée par le budget de l'Etat avec un retard accusé suite à l'arrêt des travaux pour non-paiement.
Ingénieur Conseil pour l'abattoir municipal à Benguerdene.	85 563,863 Après révision	05/04/2018	26/04/2023	Selon le CMT l'avancement physique est à 70%. Le montant du contrat a subi un changement dont le reliquat a été engagé sur le DON. Selon l'UGP l'avancement actuel est à 90%.
Travaux de construction du centre de services agricoles à EDHAHAR Benikhedéche	628 136,145	06/01/2021	31/10/2022	Selon le CMT l'avancement physique est à 80% bien que la période est consommée à 100%. Selon l'UGP ces travaux sont achevés et encours de réception.
Travaux d'aménagement et bitumage de 5.4 Km et 3 cassis à Benikhedéche	3 595 987,030	14/10/2021	31/10/2022	Selon le CMT : l'avancement physique est à 40% bien que la période est consommée à 100% (Après vérification avec l'UGP ce marché est finalisé et encours de réception.
Construction de 20 poulaillers dans les délégation Bénikhédache, Benguerden et Sidi Makhlouf	96 793,41	07/06/2021	31/10/2022	Selon le CMT l'avancement physique est à 80% bien que le délai consommé est 100%. En attente de décompte des règlements. Selon

				l'UGP ce marché est finalisé et la réception effectuée.
Aménagement d'une salle de réunions au sein de CRDA de Médenine (lot ELECTRICITE)	2 712,822	01/03/2021	30/10/2022	L'avancement physique est à 80% bien que le délai consommé est 100%. les travaux ont fait l'objet des plusieurs ruptures justifiées par l'UGP par les paiements non effectués sur le budget de l'Etat et par les travaux de branchement qui dépendent des autres administrations (principalement la STEG et la SONEDE)
Mission d'assistance technique du projet PRODEFIL.	294 704,000	04/05/2022	30/06/2023	L'avancement physique est à 40% (avancement correct par rapport à la durée de la mission).
Etude d'Aménagement d'une salle de réunions au sein du CRDA de Médenine (lot FLUIDES)	1 793,983	01/02/2021	30/10/2022	L'avancement physique est à 50% bien que le délai consommé est 100%. Les travaux ont fait l'objet des plusieurs ruptures justifiées. Même commentaire pour toutes les activités liées à l'aménagement de la salle des réunions.
Etude pour la création des centres de services agricoles à Dhaher Benkhedéche et à Elwaara Benguerden (lot Electricité et incendie)	8 533,047	19/03/2021	31/10/2022	Selon le CMT, l'avancement physique est à 70% bien que le délai consommé est 100%. Contrat en attente de décompte de règlement. Selon l'UGP ces travaux sont achevés et encours de réception.
Ingénieur Electricité pour l'abattoir municipal à Benguerden	36504,923 Après révision	05/04/2018	26/04/2023	L'avancement physique est à 70% qui est correcte par rapport à la période restante du contrat. Liée au projet
Ingénieur architecte pour l'abattoir municipal à Benguerden	56 480,832 Après révision	05/04/2018	26/04/2023	L'avancement physique est à 70% qui est correcte par rapport à la période restante du contrat.
Ingénieur Conseil pour l'abattoir municipal à Benguerden	84 542,472 Après révision	05/04/2018	26/04/2023	L'avancement physique est à 70% qui est correcte par rapport à la période restante du contrat.
Ingénieur architecte pour l'abattoir municipal à Benguerden	58 860,832 Après révision	05/04/2018	26/04/2023	L'avancement physique est à 70% qui est correcte par rapport à la période restante du contrat.
Travaux de construction et équipement d'un abattoir municipal à Benguerdene	9 744129,646	26/04/2021	26/04/2023	L'avancement physique est à 62%. Un suivi rigoureux est demandé pour ne pas déborder par rapport à l'échéance du projet.

Renforcement des capacités des acteurs du projet PRODEFIL.	223 000,000	31/01/2022	30/06/2023	L'avancement physique est à 50% considéré acceptable et sans risqué de dépassement de l'échéance.
Etude d'une station de dessalement des eaux saumâtres et d'un périmètre irrigué sur une station de dessalement à "Benniri"	74 807,130	10/02/2020	31/08/2022	Contrat en retard de mise en œuvre mais l'avancement physique est à 90% ce qui minimise le risque de dépassement de la date de fin du projet.
Travaux et équipements d'une salle de réunions au sein de CRDA Medenine	411 922,070	24/05/2021	31/10/2022	L'avancement physique est à 70% bien que les délais contractuels sont de 100% mais c'est un contrat qui peut être finalisé avant la date de fin du projet. Ruptures constatées pour non-paiement sur le budget de l'Etat et pour la dépendance par rapport à d'autres activités d'autres structures.
Piste Agricole (12,6 km)	1 627 677,002	20/09/2022	18/5/2022	Ce contrat n'est pas encore inséré sur le CMT. Selon l'UGP la société a commencé les travaux et actuellement elle est à 10% d'avancement mais ce contrat doit être suivi pour ne pas dépasser la date de fin du projet.
Piste Agricole (22 km)	4 009 468,000	20/11/2017	29/11/2018	Bien que ce contrat est indiqué comme achevé sur le CMT mais il est en difficulté d'achèvement à cause de l'entrepreneur. Une proposition de résiliation est discutée lors de la mission.

La recommandation est d'accélérer la mise en œuvre de tous ces contrats, et notamment les trois contrats marqués en rouge à risque de dépassement des délais du projet et de gérer les pièces de garanties et les prévisions de paiements de sorte à ne pas dépasser en aucun cas l'échéance du projet.

• **EXAMEN DU SYSTEME DE CLASSEMENT DES ARCHIVES DU PROJET EN MATIERE DE CONSERVATION / ENREGISTREMENT ET DE FACILITE DE RECUPERATION DES DOCUMENTS:**

L'examen du système de classement des archives a été effectué sur la base des échantillons fournis dans les locaux de l'UGP et du CRDA et à travers la vérification de l'ordre de classement dans les boîtes d'archives, dont les conclusions sont les suivantes :

- Un accès et une récupération faciles des documents de Passation des Marchés ;
- Tous les documents liés aux processus des passations des marchés sont classés dans des dossiers entre l'UGP et le CRDA. Les contrats signés des deux parties et du contrôle sont aussi dans les dossiers ainsi que les copies des pièces de garantie de la performance.

L'UGP doit centraliser le classement et l'archivage de toutes les activités menées dans le cadre du projet à partir du lancement et jusqu'à la contractualisation pour la mise en œuvre (Les pièces justificatives des paiements et PV de réception, validation ...).

✓ **JUSTIFICATION DE L'INDICATEUR DE PERFORMANCE DES ACHATS ACTUALISE :**

Indicateur	Note	Justification
<ul style="list-style-type: none"> Planification des marchés 	5	<p>Le PPM du projet de l'année 2022 suit le format du FIDA Non Objecté via NOTUS le 24 Mai 2022 et ce, après une mise à jour du PPM Non Objecté le 17 décembre 2021. Il est conforme au PTBA.</p> <p>Trois activités sont inscrites sur le PPM de 2022 (Une activité de travaux engagé par processus d'AON et deux activités de Services de Consultants engagées par processus de Sélection par Entente Directe soit 100% des activités planifiées ont été engagées avec une valeur totale de 2 145 381,002 DT soit environ 766 207,51USD. Satisfaisant.</p>
<ul style="list-style-type: none"> Processus et procédures de la pré-qualification à la soumission des offres 	5	<p>Le PPM de l'année 2022 de PRODEFIL ne comporte aucune activité avec pré qualification ou avec présélection.</p> <p>L'ouverture des plis s'effectue publiquement et rapidement après l'heure limite de réception des offres.</p> <p>Pour les AO, l'UGP laisse un délai minimal de 30 jours pour la préparation des offres.</p> <p>Les soumissionnaires ont le droit de demander des éclaircissements sur les DAO jusqu'au 10ème jour avant la date limite de réception des offres.</p> <p>Les clauses de références aux 3 politiques du FIDA ainsi que le formulaire d'auto-certification sont inclus dans le DAO.</p> <p>Aucune offre reçue après la date limite de réception des offres n'est acceptée. Satisfaisant.</p>
<ul style="list-style-type: none"> Processus et procédures d'évaluation et d'attribution de contrat 	4	<p>Les procédures d'évaluation sont effectuées en conformité avec celles définies dans le DAO par des commissions désignées officiellement et comportant des spécialistes.</p> <p>Toutes les évaluations vérifiées sont effectuées dans les délais de validités des offres.</p> <p>Pour certaines activités, les UGP n'informent pas directement les participants non retenus des résultats des évaluations mais l'UGP publie les résultats sur un tableau d'affichage du CRDA accessible au public et sur le site de l'ONMP.</p> <p>Les contrats sont attribués à la fin du processus, après contrôle et après respect du délai réglementaire national d'attente (5 jours).</p> <p>Pour les contrats par Entente Directe sont conclus après Non Objection du FIDA. Modérément Satisfaisant.</p>
<ul style="list-style-type: none"> Gestion et Administration des Contrats 	4	<p>La gestion des contrats se fait au niveau des départements techniques du CRDA, Arrondissements et de l'UGP par les ingénieurs selon les spécialités de domaines.</p> <p>La gestion des contrats inclut le suivi des mises en œuvre, la réception des biens et travaux et la validation des livrables des études et services de consultants.</p>

		<p>Les formats des contrats sont cohérents avec les dossiers de soumission, avec des clauses respectant les bonnes pratiques commerciales (Garantie de bonne exécution, assurance, retenue de garantie ...).</p> <p>Trois contrats ont été conclus en 2022 dont le délai de réalisation du contrat relatif au piste agricole est de 240 Jours à partir de l'O/S : 20 Septembre 2022 avec un risque de dépassement de la date de fin du projet.</p> <p>Le marché de la construction de l'abattoir de Ben Guerden et bien qu'il est bien avancé dans les travaux de construction mais l'importation des équipements peut accuser un retard à cause des procédures administratives et douanières qui doivent être accélérées.</p> <p>L'UGP doit continuer à prêter d'attention à la gestion des délais contractuels de tous les contrats qui sont toujours en cours de réalisation. Modérément Satisfaisant.</p>
<ul style="list-style-type: none"> Conservation des dossiers 	5	<p>Le CRDA et l'UGP tiennent les offres, les propositions, et tous les documents liés aux processus des passations des marchés dans des dossiers. Les contrats signés des deux parties et du contrôle sont aussi dans le dossier avec des copies des pièces de garantie de la performance. Satisfaisant</p>
<ul style="list-style-type: none"> Note globale 	5	<p>La Passation des Marchés est considérée satisfaisante pour le taux de mise en œuvre du PPM de 2022 (100%) et pour les procédures appliquées dans la transparence et la conformité aux principes du FIDA et de la réglementation nationale. Quelques lacunes minimales sont constatées mais avec une possibilité de trouver des solutions.</p>

- EXAMEN DES CAPACITES DE TOUTES LES ENTITES, EN CE QUI CONCERNE LES EFFECTIFS, LE NIVEAU DE FORMATION DU PERSONNEL CHARGE DE LA PM, LES CONDITIONS DE TRAVAIL ET L'INDEPENDANCE DE CE PERSONNEL DANS L'EXERCICE DE CES FONCTIONS :**

La mission a vérifié la capacité du personnel en charge de la passation des marchés et a constaté que l'effectif est composé d'une Responsable de la cellule de la Passation des Marchés qui vient d'être chargée de la cellule depuis 6 mois et ce, en remplacement de l'ancien responsable qui a été muté dans une autre direction.

La nouvelle responsable n'a pas d'expérience en passation des marchés mais elle est assistée par trois autres personnes expérimentées en passation des marchés mais toute l'équipe est chargée de tous les marchés du CRDA qui sont financés par le budget de l'Etat et aussi de ceux financés par le FIDA.

Bien que le projet est à six (6) mois de sa fin mais l'équipe de passation des marchés a manifesté son intérêt pour suivre une formation sur les règles et procédures du FIDA.

- EXAMEN DES PROBLEMES IDENTIFIES LORS DE LA MISSION PRECEDENTE, AIDE MEMOIRE ET PROBLEMES LIES A L'APPROVISIONNEMENT IDENTIFIES DANS LES RAPPORTS D'AUDIT DU PROJET :**

Au niveau de ce point, la mission a vérifié l'Aide-Mémoire précédent et a remarqué que les dernières recommandations relatives au volet passation des marchés sont celles de la mission effectuée en Novembre 2021.

La présente mission a vérifié la prise en charge de ces recommandations, dont les résultats sont les suivants:

Actions	Responsable	Date convenue	Statut Octobre 2022
RECOMMANDATIONS DE LA MISSION D'OCTOBRE 2021			
Mobilisation AT : Finaliser et présenter au FIDA, pour non objection, la proposition de convention par entente directe avec le CNEA pour la reconduction de l'AT jusqu'à la fin du projet	UGP	12/2021	Fait : Convention finalisée, présentée au FIDA et ayant eu la Non-Objection en date du 12 Janvier 2022 et signée le 8 Avril 2022.
Passation des marchés : Pour la planification du PPM de l'année 2022 : - S'assurer des estimations des coûts des activités pour mieux gérer le budget du projet sur la période restante. - Utiliser le nouveau format du PPM du FIDA à partir de l'année 2022. - Ne pas planifier les services de consultants en lots.	CRDA/UGP	Continu	OUI : Fait
Passation des marchés : Accélérer la mise en œuvre des contrats accusant un retard	CRDA/UGP/Ar rondissements	Continu	Continuer les efforts pour accélérer la mise en œuvre des contrats encours
Passation des marchés : - Le délai minimal à accorder pour la préparation des offres dans le cadre des AON ne pas être inférieur à 30 jours à partir de la date de la publication de l'AAO. - Informer les soumissionnaires non-retenus des résultats des évaluations, et s'ils demandent des raisons de leurs rejets, leur fournir. Cette exigence est à respecter aussi pour le processus de passation des marchés des services de consultants (après l'étape d'évaluation technique et avant de procéder à l'ouverture des plis financiers) puis à la fin du processus.	CRDA/UGP	Continu	OUI : Fait. Pour l'information des non-retenus des résultats des évaluations fait mais pas pour toutes les activités.
Passation des marchés : Ajouter le formulaire d'engagement sur les 3 politiques du FIDA à faire signer, pour tous les contrats, par les parties contractantes	CRDA/UGP	Continu	OUI : Fait

- **EXAMEN DE TOUT CHANGEMENT IMPORTANT DANS LE SYSTEME ET LES PRATIQUES DE PASSATION DES MARCHES DE L'EMPRUNTEUR / BENEFICIAIRE :**

Les marchés publics tunisiens sont réglementés par le Décret n° 2014-1039 du du 13 mars 2014, portant réglementation des marchés publics qui est complété par une liste de textes (Circulaires, Arrêtés et décrets) qui fournissent des éclaircissements sur différents aspects de passation des marchés ou pour gérer certaines conjonctures et circonstances nationales spécifiques.

En octobre 2022, il y a eu promulgation des deux textes suivants :

1/ Le Décret-loi n° 2022-68 du 19 octobre 2022, édictant des dispositions spéciales pour l'amélioration de l'efficacité de la réalisation des projets publics et privés :

Les principales mesures apportées par ce texte concernant la PM, sont les suivantes :

- Clarification des notions: (Formule clé en main - Projets publics - Achats d'innovation - Acteur économique).
- Des mesures d'accélération des réalisations des projets publics.
- Les marchés publics financés par les organismes et institutions de financement extérieurs sont exemptés du contrôle préalable des commissions de contrôle des marchés publics.
- La création auprès de la Haute Instance de la Commande Publique (HAICOP) d'une unité chargée exclusivement de l'audit des marchés publics financés par les organismes et institutions de financement extérieurs.
- L'acheteur public peut recourir au lancement d'appels d'offres avec financement.
- L'acheteur public peut recourir à des experts ou à des bureaux d'assistance technique pendant tout au long du processus de préparation, de la conclusion et de l'exécution des marchés publics.
- L'acheteur public réserve annuellement au profit des Startups ou au profit des achats innovants un pourcentage dans la limite de 10% de la valeur prévisionnelle des marchés d'études, de travaux et de fournitures de biens et de services. Il est créé auprès de la HAICOP une commission de contrôle des marchés des achats innovants.
- Les cahiers des charges prévoient obligatoirement le recours des soumissionnaires étrangers à des entreprises locales pour la réalisation d'un minimum de 20% de la valeur des commandes ou bien la fourniture des biens, équipements et services et ce dans tous les cas où les industries et les entreprises locales sont susceptibles de répondre à un pourcentage qui n'est pas inférieur à 20%.
- L'acheteur public peut prévoir dans le cahier des charges l'octroi d'une avance dans la limite de 20% et non inférieure à 10% pour les marchés de travaux, des études et de fourniture de biens et services conformément à la législation et la réglementation en vigueur.
- Est accordée une préférence de 20% du prix global du marché au profit des offres des opérateurs économiques tunisiens au titre des marchés d'études, travaux et fourniture de biens et services, par rapport aux offres des opérateurs économiques étrangers.
- Est accordée une préférence aux produits d'origine tunisienne dans tous les marchés de fourniture de biens par rapport à tous les autres produits quel qu'en soit l'origine pourvu qu'ils soient de qualité égale et sans que les prix des produits tunisiens ne dépassent ceux de leurs homologues étrangers de 20%.
- Sous réserve des dispositions de l'article 72 de la loi des finances 2022, il est renoncé systématiquement aux pénalités de retard dues au titre des marchés publics en cours et non encore payées, et liés directement ou indirectement au Coronavirus enregistrés entre le 23 mars 2020 et le 31 décembre 2022.
- Les cahiers des charges des marchés des travaux fixent impérativement les obligations relatives à la sécurité mises à la charge du titulaire du marché au moment de l'installation d'exploitation, démantèlement des unités relatives aux activités

mentionnées par le décret notamment l'obligation de présenter une étude de sécurité approuvée par l'Office national de la protection civile.

- Des nouvelles dispositions et modifications aux cadres des concessions et du Partenariat Public Privé.

2/ Décret n° 2022-764 du 19 octobre 2022, portant révision exceptionnelle des prix des marchés publics de travaux :

Ce décret fixe les conditions et procédures de révision des prix contractuels des marchés publics de travaux au profit des titulaires des marchés qui ont subi une perte due à l'augmentation anormale des prix de l'acier de tout type, du bitume, du cuivre, de l'aluminium, du bois, du polychlorure de vinyle (PVC) et du polyéthylène haute densité (PEHD), enregistrée pendant la période s'étalant entre le 1er janvier 2021 et le 31 décembre 2022.

- **ANALYSE PRECISE DE L'UTILISATION DES RESSOURCES A TOUS LES NIVEAUX ET DU CARACTERE RAISONNABLE DES PRIX :**

Tenant compte du respect de l'utilisation du PPM approuvé par le FIDA et qui est en conformité avec le PTBA, les ressources ont été utilisées pour leur objectif final et le recours à la concurrence ouverte à travers les AOs a permis d'avoir des prix à caractère raisonnable en fonction des moyennes des prix sur le marché national.

Les deux marchés conclus par Entente Directe en 2022 s'agissent de reconduction des contrats initiaux avec le CNEA et le TPS avec les mêmes prix et mêmes conditions et après Non Objection du FIDA.

- ✓ **Recommandations en vue d'une amélioration et actions de suivi pour l'emprunteur / le bénéficiaire et / ou le FIDA :**

Actions	Responsable	Date convenue
Processus de passation - Informer toujours et directement les non retenus des résultats des évaluations et ce, quelque soit la méthode de sélection.	UGP/CRDA	En continu
Suivi des contrats: - Veiller au suivi régulier de la mise en œuvre des contrats et au respect des délais contractuels par les contractants, notamment pour les contrats à risque éventuel de dépassement de la date de fin du projet suivants : <ul style="list-style-type: none">• Tous les contrats relatifs aux Travaux de construction et d'équipement de l'abattoir municipal de Benguerden ;• Tous les contrats relatifs à l'aménagement de la salle des réunions au CRDA ;• Le contrat de piste agricole 12,6 km à Sidi Makhoulouf. - Arrêter la liste des retenues de garanties non encore payés à ce jour afin d'avancer les paiements avant l'échéance du projet contre remise de garanties bancaires à valeur égale à libérer aux réceptions définitives. - Accélérer les paiements en retard sur le budget de l'Etat.	UGP/CRDA/ Arrondissements	En continu

ASSISTANCE ET APPUI DU PROJET EN MATIERE DE PASSATION DES MARCHES :

Une assistance a été offerte aux équipes de la passation des marchés de l'UGP.

Une session de formation a été offerte à l'UGP sur les techniques de lecture et d'élaboration des Dossiers Types du FIDA.

PRINCIPAUX RESULTATS ET CONCLUSIONS DE LA MISE A JOUR DE L'EVALUATION DE LA MATRICE DES RISQUES DE PM :

La matrice des risques de Passation des Marchés a été actualisée. Les résultats sont détaillés dans le tableau ci-joint :

- Note de Risque Inhérent : 2,60
- Note du Risque Net : 2,78.

**REVUE A POSTERIORI
ECHANTILLONS VERIFIES
PPM & REGISTRE DES CONTRATS**

	Description	Vérification ²	Observations
Plan de Passation des Marchés			
1.	Le modèle de plan est-il aligné sur celui du FIDA?	OUI	
2.	Le FIDA a-t-il émis un avis de NO au sujet de la version actuelle du plan?	OUI	Dernière Non-Objection sur le PPM accordée le 24Mai2022. La première Non-Objection en date du 17 Décembre 2021.
3.	Y a-t-il des dates prévues pour toutes les passations des marchés?	OUI	
4.	Les dates prévues sont-elles conformes aux procédures et aux méthodes de passation des marchés?	OUI	
5.	Les méthodes de passation des marchés sont-elles conformes au budget prévu pour chaque passation de marché?	OUI	
6.	Le plan de passation des marchés révisé est-il un plan mis à jour?	OUI	
7.	Combien de mises à jour du plan de passation des marchés en vigueur ont été soumises pour l'année?	2	
8.	Combien de mises à niveau du plan de passation des marchés en vigueur ont été présentées au cours de l'année?	2	
Registre des contrats(pour tout le projet)			
1.	Y a t-il un registre des contrats?	OUI	
2.	Le registre des contrats est t-il mis à jour?	OUI	

²Utiliser O pour Oui, Utiliser N pour Non, et N/A pour Non Applicable. Toutes les "NONs" doivent être argumentées

REVUE A POSTERIORI – ECHANTILLONS VERIFIES

PROCESSUS DE PASSATION

#	Description Achèvement des travaux d'aménagement et bitumage de 12,6 km de piste rurale Dans la délégation de Sidi Makhlouf Valeur du marché : 1 627 677,002 DT en TTC Contractant : Entrepreneur Ali THABET Date: 1^{er} Février2022 Durée de réalisation: 240 Jours à partir de la date de l'ordre de service Ordre de Service : 20/09/2022		
		Vérification ³	Observations
A	Processus d'appel d'offres (pour chaque marché)		
1.	L'article figure-t-il dans le plan de passation des marchés ?	OUI	
2.	Existe-t-il une demande d'approvisionnement officielle qui déclenche le processus?	OUI	
3.	La méthode proposée dans le PPM est-elle utilisée ?	OUI	AON
4.	Les mesures prises sont-elles suffisantes pour démontrer qu'il y a eu concurrence?	OUI	Trois sociétés ont participé à l'AO
5.	Les soumissionnaires ont-ils le temps de demander et de recevoir des éclaircissements avant la date limite de soumission?	OUI	Jusqu'à 10 jours au moins avant la date limite de réception des offres selon la réglementation nationale
6.	Les soumissionnaires disposent-ils de suffisamment de temps pour préparer les offres, les soumissions et les propositions?	OUI	34 Jours(du 23 Septembre au 27 Octobre 2021)
7.	N'a-t-il pas été accepté de soumission tardive?	NON	Aucune offre n'est parvenue après la date limite.
B	Processus d'évaluation (pour chaque marché)		
1.	Un examen préliminaire a-t-il été fait ?	OUI	
2.	Existe-t-il des raisons objectives et justifiables pour les rejets lors de l'examen préliminaire?	-	Aucun rejet. Une demande de complément d'une offre (par une pièce administrative : acte de groupement existant mais les signatures non légalisées) a été envoyée à l'un des soumissionnaires qui a répondu favorablement dans les délais accordés.
3.	Une évaluation technique a-t-elle été faite?	OUI	En commençant par le moins disant

³Utiliser O pour Oui, Utiliser N pour Non, et N/A pour Non Applicable B. Toutes les NONs doivent être argumentées

4.	Existe-t-il des raisons objectives et justifiables de rejet lors de l'évaluation technique?	-	Pas de rejet, le moins disant a présenté une offre technique conforme à toutes les exigences minimales et a été retenu.		
5.	Pour la SFQC et la SFQ, un rapport d'évaluation technique a-t-il été soumis au FIDA avant l'ouverture de la/des proposition(s) financière(s) et n'a-t-il pas fait l'objet d'objections?	N/A			
6.	Pour toutes les passations de marchés annoncées, les soumissionnaires ont-ils été informés des résultats de l'évaluation (technique)?	OUI			
7.	Les soumissionnaires ont-ils reçu suffisamment d'explications quant à leur performance lors de l'évaluation (technique), si l'un ou plusieurs d'entre eux ont demandé ces informations?	NON	Pas de demandes d'informations dans le dossier.		
8.	Les soumissionnaires ont-ils eu suffisamment de temps pour présenter une contestation ou un protêt?	OUI			
9.	Dans le cas des services de consultation offerts dans le cadre de la SFQC, de la SFQ et de la SMC, y a-t-il eu une ouverture formelle des propositions financières?	N/A			
10.	L'évaluation financière a-t-elle été faite correctement?	OUI	Vérification des montants, corrections et comparaison entre les offres et avec l'estimation de l'administration.		
11.	Des corrections ont-elles été apportées aux prix et aux données financières des soumissionnaires, y a-t-il eu correspondance pour montrer que les soumissionnaires i) ont été avisés et ii) ont accepté la correction?	OUI	Soumissionnaires	Offre avant vérification	Offre corrigée
			MOH KADI	1 694 833,70 0	1 694 833,700
			MOH BEN OUN THABET	1 679 482,70 0	1 679 482,700
			ALI THABET	1 760 894,90 0	1 660 894,900
12.	Existe-t-il des raisons objectives et justifiables de rejet lors de l'évaluation financière?	NON	Pas de rejet. L'offre la moins disante a été retenue techniquement et pour la réalisation du marché.		
13.	Dans le cas des services de consultation offerts dans le cadre de la SFQC, les soumissionnaires ont-ils reçu les résultats de l'évaluation combinée et ont-ils eu suffisamment de temps pour contester ou protester?	N/A			
14.	A-t-on reçu des contestations ou des protêts? Ont-ils été traités correctement?	NON			
C	Attribution et négociations (pour chaque marché)				
1.	Le contrat a-t-il été attribué après la réception de toutes les contestations ou protêts?	-	Aucune protestation n'existe dans le dossier		

2.	Pas de négociations pour les biens et les travaux	NON	Pas de négociation
3.	Des négociations ont-elles eu lieu pour les services de conseil?	N/A	
4.	Les négociations ont-elles modifié de manière significative i) la portée, ii) la durée et iii) les prix?	N/A	
D	Contrat et processus d'administration et de gestion du contrat (pour chaque passation de marché)		
1	Informations relatives au contrat 1.1 Nom de l'entrepreneur\du fournisseur\du consultant : 1.2 Montant initial du contrat: 1.3 Montant révisé du contrat: 1.4 Date de signature du contrat: 1.5 Date d'achèvement initialement prévue: 1.6 Date d'achèvement révisée:		1.1: Entrepreneur Ali THABET 1.2: 1 627 677,002 DT en TTC 1.3 : Pas de révision 1.4: 1 ^{er} Février 2022 1.5: 240 Jours à partir de la date de l'ordre de service (20/09/2022). 1.6 : Pas de révision.
2	Le contrat a-t-il été signé par les deux parties? (Une copie doit être gardée dans le dossier)	OUI	
3	Une garantie de bonne exécution a-t-elle été présentée conformément au contrat?	OUI	3% du prix du marché soit une Valeur de 48 830,310DT.
4	Le contrat comporte-t-il les conditions commerciales et contractuelles types requises pour un accord de passation de marché approprié, conformément à la catégorie et à la méthode pertinentes?	OUI	Garantie de bonne fin, Retenue de garantie, Pénalités de retard, Assurance, paiements après réceptions ...
5	Les exigences en matière de passation des marchés (mandat, description des services, calendrier des besoins, spécifications techniques) sont-elles conformes à l'offre, au rapport d'évaluation et au résultat négocié du soumissionnaire retenu?	OUI	
6	A-t-on ajouté un avenant au contrat pour prolonger la durée, ajouter des fonds ou élargir la portée?	NON	
	Dans l'affirmative, le FIDA a-t-il émis un avis de NO pour chacune des modifications entraînant un dépassement des seuils fixés en pourcentage (dans le cas des activités soumises à un examen préalable)	N/A	Une seule Non Objection dans le dossier pour la conclusion du contrat le 21 Janvier 2022.
7	Les paiements ont-ils été faits dans les délais prévus au contrat?		Pas de paiement effectué à ce jour.
8	Quel est le montant total des paiements décaissés à ce jour?	-	

#	Description		
	Mission d'Assistance Technique du projet PRODEFIL Valeur du marché : 294 704,000 DT en TTC Contractant : Centre National des Etudes Agricoles (CNEA) Date: 8 Avril 2022 Durée de réalisation: Jusqu'au 30 Juin 2022 Ordre de Service : 4 Mai 2022		
		Vérification⁴	Observations
A	Processus d'appel d'offres (pour chaque marché)		
8.	L'article figure-t-il dans le plan de passation des marchés?	OUI	
9.	Existe-t-il une demande d'approvisionnement officielle qui déclenche le processus?	OUI	
10.	La méthode proposée dans le PPM est t-elle utilisée ?	OUI	SSS
11.	Les mesures prises sont-elles suffisantes pour démontrer qu'il y a eu concurrence?	N/A	
12.	Les soumissionnaires ont-ils le temps de demander et de recevoir des éclaircissements avant la date limite de soumission?	N/A	
13.	Les soumissionnaires disposent-ils de suffisamment de temps pour préparer les offres, les soumissions et les propositions?	N/A	SSS : Reconduction de la mission objet d'une convention précédente avec les mêmes conditions et mêmes prix
14.	N'a-t-il pas été accepté de soumission tardive?	N/A	
B	Processus d'évaluation (pour chaque marché)		
15.	Un examen préliminaire a-t-il été fait ?	N/A	
16.	Existe-t-il des raisons objectives et justifiables pour les rejets lors de l'examen préliminaire?	N/A	
17.	Une évaluation technique a-t-elle été faite?	N/A	
18.	Existe-t-il des raisons objectives et justifiables de rejet lors de l'évaluation technique?	N/A	
19.	Pour la SFQC et la SFQ, un rapport d'évaluation technique a-t-il été soumis au FIDA avant l'ouverture de la/des proposition(s) financière(s) et n'a-t-il pas fait l'objet d'objections?	N/A	SSS
20.	Pour toutes les passations de marchés annoncées, les soumissionnaires ont-ils été informés des résultats de l'évaluation (technique) ?	N/A	
21.	Les soumissionnaires ont-ils reçu suffisamment d'explications quant à leur performance lors de l'évaluation (technique), si l'un ou plusieurs d'entre eux ont demandé ces informations ?	N/A	

⁴ Utiliser O pour Oui, Utiliser N pour Non, et N/A pour Non Applicable B. Toutes les NONs doivent être argumentées

22.	Les soumissionnaires ont-ils eu suffisamment de temps pour présenter une contestation ou un protêt ?	N/A	
23.	Dans le cas des services de consultation offerts dans le cadre de la SFQC, de la SFQ et de la SMC, y a-t-il eu une ouverture formelle des propositions financières?	N/A	
24.	L'évaluation financière a-t-elle été faite correctement?	N/A	
25.	Des corrections ont-elles été apportées aux prix et aux données financières des soumissionnaires, y a-t-il eu correspondance pour montrer que les soumissionnaires i) ont été avisés et ii) ont accepté la correction?	N/A	
26.	Existe-t-il des raisons objectives et justifiables de rejet lors de l'évaluation financière?	N/A	
27.	Dans le cas des services de consultation offerts dans le cadre de la SFQC, les soumissionnaires ont-ils reçu les résultats de l'évaluation combinée et ont-ils eu suffisamment de temps pour contester ou protester?	N/A	
28.	A-t-on reçu des contestations ou des protêts? Ont-ils été traités correctement?	N/A	
C	Attribution et négociations (pour chaque marché)		
5.	Le contrat a-t-il été attribué après la réception de toutes les contestations ou protêts?	N/A	
6.	Pas de négociations pour les biens et les travaux	N/A	
7.	Des négociations ont-elles eu lieu pour les services de conseil?	OUI	
8.	Les négociations ont-elles modifié de manière significative i) la portée, ii) la durée et iii) les prix?	N/A	
D	Contrat et processus d'administration et de gestion du contrat (pour chaque passation de marché)		
1	Informations relatives au contrat <ul style="list-style-type: none"> - Nom de l'entrepreneur\du Fournisseur\du consultant : - Montant initial du contrat: - Montant révisé du contrat: - Date de signature du contrat: - Date d'achèvement initialement prévue: - Date d'achèvement révisée: 	<ul style="list-style-type: none"> - CNEA - 294 704,000 DT TTC - Pas de révision du contrat - 8 avril 2022 - Jusqu'au 30 juin 2023. - Pas de révision des délais. 	
2	Le contrat a-t-il été signé par les deux parties? (Une copie doit être gardée dans le dossier)	OUI	
3	Une garantie de bonne exécution a-t-elle été présentée conformément au contrat?	OUI	
4	Le contrat comporte-t-il les conditions commerciales et contractuelles types requises pour un accord de passation de marché approprié,	OUI	

	conformément à la catégorie et à la méthode pertinentes?		
5	Les exigences en matière de passation des marchés (mandat, description des services, calendrier des besoins, spécifications techniques) sont-elles conformes à l'offre, au rapport d'évaluation et au résultat négocié du soumissionnaire retenu?	OUI	
6	A-t-on ajouté un avenant au contrat pour prolonger la durée, ajouter des fonds ou élargir la portée?	NON	
	Dans l'affirmative, le FIDA a-t-il émis un avis de NO pour chacune des modifications entraînant un dépassement des seuils fixés en pourcentage (dans le cas des activités soumises à un examen préalable).	N/A	Une Non-Objection pour la conclusion du contrat par Entente Directe.
7	Les paiements ont-ils été faits dans les délais prévus au contrat?		Aucun paiement n'a été effectué à ce jour
8	Quel est le montant total des paiements décaissés à ce jour?	-	



Investir dans les populations rurales

Tunisie

Projet de développement agropastoral et des filières associées dans le Gouvernorat de Médenine

Rapport de supervision

Appendice 7: Matrice Intégrée des Risques du Projet (IPRM)

Dates de mission: 31 octobre - 11 novembre

Date du document: 15/12/2022

Identifiant du projet 1100001704

Numéro du rapport: 6317-TN

Proche-Orient Afrique du Nord Europe et Asie centrale
Département de la gestion des programmes

Sommaire general

Catégorie de risque / Sous-catégorie	Risque inherent	Risque résiduel
Contexte national	Substantiel	Moyen
<i>Engagement politique</i>	<i>Substantiel</i>	<i>Moyen</i>
<i>Gouvernance</i>	<i>Substantiel</i>	<i>Moyen</i>
<i>Macroéconomie</i>	<i>Moyen</i>	<i>Moyen</i>
<i>Fragilité et sécurité</i>	<i>Moyen</i>	<i>Moyen</i>
Stratégies et politiques sectorielles	Substantiel	Moyen
<i>Alignement des politiques</i>	<i>Substantiel</i>	<i>Moyen</i>
<i>Élaboration et mise en œuvre des politiques</i>	<i>Moyen</i>	<i>Moyen</i>
Contexte environnemental et climatique	Substantiel	Moyen
<i>Vulnérabilité du projet aux conditions environnementales</i>	<i>Substantiel</i>	<i>Moyen</i>
<i>Vulnérabilité du projet aux impacts des changements climatiques</i>	<i>Substantiel</i>	<i>Moyen</i>
Portée du projet	Moyen	Faible
<i>Pertinence du projet</i>	<i>Moyen</i>	<i>Faible</i>
<i>Solidité technique</i>	<i>Moyen</i>	<i>Faible</i>
Capacités institutionnelles d'exécution et de viabilité	Substantiel	Moyen
<i>Modalités d'exécution</i>	<i>Substantiel</i>	<i>Moyen</i>
<i>Suivi-évaluation des dispositifs</i>	<i>Substantiel</i>	<i>Moyen</i>
Gestion financière du projet	Faible	Faible
<i>Organisation et dotation en personnel du projet</i>	<i>Faible</i>	<i>Faible</i>
<i>Budgétisation du projet</i>	<i>Faible</i>	<i>Faible</i>
<i>Flux de fonds et procédures de décaissement du projet</i>	<i>Moyen</i>	<i>Faible</i>
<i>Contrôles internes du projet</i>	<i>Faible</i>	<i>Faible</i>
<i>Information comptable et financière du projet</i>	<i>Faible</i>	<i>Faible</i>
<i>Audit externe du projet</i>	<i>Moyen</i>	<i>Faible</i>
Passation des marchés relatifs au projet	Moyen	Faible
<i>Cadre juridique et réglementaire</i>	<i>Faible</i>	<i>Faible</i>
<i>Responsabilité et transparence</i>	<i>Faible</i>	<i>Faible</i>
<i>Capacités en matière de passation des marchés publics</i>	<i>Moyen</i>	<i>Faible</i>
<i>Processus de passation des marchés publics</i>	<i>Élevé</i>	<i>Moyen</i>
Impact environnemental, social et climatique	Moyen	Faible
<i>Conservation de la biodiversité</i>	<i>Moyen</i>	<i>Faible</i>
<i>Efficience des ressources et prévention de la pollution</i>	<i>Moyen</i>	<i>Faible</i>
<i>Patrimoine culturel</i>		<i>Aucun risque anticipé - pas applicable</i>
<i>Peuples autochtones</i>		<i>Aucun risque anticipé - pas applicable</i>
<i>Conditions de travail</i>	<i>Moyen</i>	<i>Faible</i>
<i>Santé et sécurité communautaires</i>		<i>Aucun risque anticipé - pas applicable</i>
<i>Réinstallation et réinsertion économique des populations</i>		<i>Aucun risque anticipé - pas applicable</i>

Catégorie de risque / Sous-catégorie	Risque inherent	Risque résiduel
<i>Émissions de gaz à effet de serre</i>		<i>Aucun risque anticipé - pas applicable</i>
<i>Vulnérabilité des populations cibles et des écosystèmes aux fluctuations et aléas climatiques</i>		<i>Aucun risque anticipé - pas applicable</i>
Parties prenantes	Moyen	Faible
<i>Coordination/participation des parties prenantes</i>	<i>Moyen</i>	<i>Faible</i>
<i>Doléances des parties prenantes</i>	<i>Moyen</i>	<i>Faible</i>
Risque global	Moyen	Faible

Contexte national	Substantiel	Moyen
Engagement politique	Substantiel	Moyen
<p>Risque:</p> <p>Les élections présidentielles se sont déroulées sans heurts fin 2019 et le nouveau gouvernement s'est finalement mis en place début 2020, après de longues tractations entre les différents partis en présence à l'Assemblée Nationale. Les alliances politiques nécessaires à la constitution de ce gouvernement restent fragiles mais les projets soutenus par le FIDA depuis 2011 n'ont jamais souffert du contexte politique. Toutefois, avec les difficultés économiques, le déficit budgétaire, et compte tenu de la pandémie COVID-19 et de son impact socioéconomique, certaines risques politiques peuvent apparaître à court ou moyen terme.</p>	Substantiel	Moyen
<p>Mesures d'atténuation:</p> <p>L'influence du FIDA à l'échelon politique national est faible et la marge des actions d'atténuation proposées par le projet est limitée. Toutefois, les actions d'infrastructure de base et des actions productives touchant les catégories les plus vulnérables contribuent à l'amélioration des conditions socio-économiques des populations rurales, et par conséquent à limiter l'instabilité politique à l'échelon local. resp: UGP, tout au long du projet</p>		
Gouvernance	Substantiel	Moyen
<p>Risque:</p> <p>Dans le contexte actuel, une grande partie des décisions sont encore concentrées au niveau de l'Administration, et la société civile n'est pas encore suffisamment structurée pour constituer un contre-pouvoir politique efficace. Au niveau du secteur agricole, l'organisation actuelle de l'administration ne répond pas convenablement aux exigences des nouvelles approches de développement qui impliquent davantage la société civile et le secteur privé. Des évolutions positives sont toutefois en cours et en particulier le processus en cours de décentralisation qui doit permettre une gouvernance mieux équilibrée. Aussi, une réflexion est en cours pour la restructuration de l'administration agricole.</p>	Substantiel	Moyen
<p>Mesures d'atténuation:</p> <p>Implication de la société civile et organisation de concertations avec les acteurs locaux dans les décisions concernant leur territoire organisée par le projet dès son démarrage Renforcement des capacités des institutions et des services déconcentrés de l'Etat dans l'exercice de leur mandat et de la délégation de leur mandat Implication des échelons décentralisés dans les comités de pilotage et d'octroi mis en place par PRODEFIL resp: UGP, tout au long du projet</p>		
Macroéconomie	Moyen	Moyen

<p>Risque:</p> <p>Le niveau d'inflation est fort en Tunisie même s'il s'est stabilisé ces derniers mois. ceci entraîne une fluctuation de la demande et des risques de fragilisation de certaines filières et de pertes de marchés, en particulier pour les petits producteurs impliqués dans des filières locales encore fragiles. Aussi, les premiers impacts du COVID-19, en particulier la période de confinement et de perturbation des activités économiques engendreront un niveau de croissance négatif. La dernière étude menée par le Gouvernement prévoit une rétractation de 4,4% de la croissance économique en 2020.</p>	Moyen	Moyen
<p>Mesures d'atténuation:</p> <p>La capacité du FIDA à influencer l'inflation est inexistante mais le projet essaiera par ses appuis aux filières locales de limiter son impact sur la dynamique des marchés:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Etudes filières préalables pour mesurer les risques potentiels produit par produit - Concertations multi-acteurs pour faire émerger des partenariats public-privé-producteurs. - Renforcement des organisations de producteurs et accès aux financements adaptés pour améliorer le positionnement des OP dans les filières - Implication accrue du secteur privé et des communes, en particulier par la création de plateforme et d'abattoir régional dans le cadre de la filière animale. <p>resp: UGP, tout au long du projet</p> <p>Par ailleurs, des études et des plans d'action à CT, MT et LT sont en cours pour réduire les impacts du COVID-19 sur le secteur agricole. Le FIDA contribue au financement de ces initiatives</p> <p>resp: FIDA, 2020 à poursuivre en 2021 au besoin</p>		
Fragilité et sécurité	Moyen	Moyen
<p>Risque:</p> <p>Depuis la révolution en 2011, la Tunisie est devenue un pays fragile en termes de sécurité, et est le théâtre de quelques attentats de terrorisme. La situation est actuellement plus calme suite aux élections de 2019 et la mise en place d'un Gouvernement constitué par les principales parties politiques. Les deux dernières années n'ont pas vu d'actions significatives de terrorisme. De plus, la tension sociale est exacerbée par la crise du coronavirus et pourrait s'aggraver encore.</p>	Moyen	Moyen
<p>Mesures d'atténuation:</p> <p>L'influence du FIDA à ce niveau est très faible et très peu significative. Toutefois, l'amélioration des conditions de vie des populations vulnérables à travers les activités du projet peuvent contribuer à la stabilité sociale et limiter ce type d'action de terrorisme d'origine, entre autre des conditions d'exclusion des régions de l'intérieur.</p> <p>resp: UGP, tout au long du projet</p>		
Stratégies et politiques sectorielles	Substantiel	Moyen
Alignement des politiques	Substantiel	Moyen

<p>Risque:</p> <p>Risque que les stratégies et politiques nationales qui régissent le secteur rural et agricole, en particulier le domaine pastoral, ne soient pas suffisamment favorables aux pauvres ce qui pourrait compromettre l'exécution de certaines activités du projet et la réalisation de ses objectifs de développement.</p> <p>En terme de développement agro-pastoral, la situation est plus complexe vue la non disponibilité de stratégie claire relative à la gestion des parcours collectifs, la complexité des aspects fonciers, et la fragilité des organisations socioprofessionnelles.</p> <p>Toutefois, Dernièrement (Juin 2020), avec le nouveau Gouvernement, l'assemblée générale a voté en faveur de la nouvelle loi sur l'économie sociale et solidaire qui va catalyser le secteur agricole et les différentes formes d'organisation paysanne, et permettra l'implication des organisations professionnelles dans la gestion coopératives, y compris dans le domaine agricole et pastoral.</p>	Substantiel	Moyen
<p>Mesures d'atténuation:</p> <p>Le projet a prévu un processus de concertation autour du domaine pastoral dans l'objectif de proposer un code pastoral et une note de politique comprenant des orientations stratégiques pour une meilleure gestion du domaine pastoral resp: UGP, tout au long du projet</p> <p>Aussi, le développement de relation étroite entre l'équipe-pays et les responsables du projet au niveau central (MDICI, MARHP) et au niveau du Gouvernorat (CRDA) auront à modérer ces risques. resp: FIDA, continu</p>		
Élaboration et mise en œuvre des politiques	Moyen	Moyen
<p>Risque:</p> <p>Il existe un risque que la situation politique influe sur l'adaptation et la mise en œuvre du politiques, en particulier du fait de la situation de blocage entre le Président, le Premier Ministre et l'Assemblée Nationale, en ce début 2021: le risque a été relevé en conséquence.</p>	Moyen	Moyen
<p>Mesures d'atténuation:</p> <p>dialogue politique permanent et coordination renforcée dans le cadre de l'UNCT et du groupe sectoriel des bailleurs de fonds</p>		
Contexte environnemental et climatique	Substantiel	Moyen
Vulnérabilité du projet aux conditions environnementales	Substantiel	Moyen
<p>Risque:</p> <p>Le Projet intervient dans des zones climatiques difficiles à très faible niveau pluviométrique. Le niveau de dégradation des parcours est variable, mais la superficie pastorale est en régression du fait du changement de vocation inadéquate par les usagers, d'une part et par l'effet du changement climatique d'autre part. Aussi, la rareté des ressources en eau ainsi que le niveau de salinité et la surexploitation des nappes ont contribué à la fragilité et la détérioration des moyens d'existence et des écosystèmes des populations cibles.</p>	Substantiel	Moyen
<p>Mesures d'atténuation:</p> <p>Élaboration de plans de gestion des parcours à LT Renforcement des programmes d'irrigation d'appoint pour l'arboriculture sans recours aux PI intensifs Renforcement du maillage hydraulique pastoral sur la base d'études de disponibilité et de qualité de l'eau Désenclavement des zones de parcours et agricoles et renforcement de la mobilité du cheptel pour éviter la concentration du cheptel dans les zones les plus dégradées resp: UGP, tout au long du projet</p>		
Vulnérabilité du projet aux impacts des changements climatiques	Substantiel	Moyen

<p>Risque:</p> <p>Risque que les aléas climatiques existants ou futurs, ou les événements climatiques extrêmes puissent avoir des effets négatifs significatifs sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle, la productivité Agricole et pastorale, l'accès aux marchés, les filières, les infrastructures ou l'apparition d'organismes nuisibles et de maladies, entraînant une vulnérabilité accrue ou une détérioration des moyens d'existence et des écosystèmes des populations cibles.</p> <p>La variabilité croissante de la pluviométrie qui cause de périodes plus longues de sécheresse et des événements torrentiels plus violents, ainsi que l'augmentation constante de la température depuis le début du XXème siècle justifient de considérer que le risque climatique est élevé pour ce projet.</p>	Substantiel	Moyen
<p>Mesures d'atténuation:</p> <p>Techniques et approches de développement pastoral et des activités agricoles adaptatives pour alléger les effets du changement climatique en particulier : Techniques de mise en repos et le désenclavement des parcours profonds, Travaux de conservation des eaux et des sols Des activités génératrices de revenus complémentaires Formation des acteurs aux mesures adaptatives au CC afin d'augmenter la résilience des producteurs resp: UGP, tout au long du projet</p>		
Portée du projet	Moyen	Faible
Pertinence du projet	Moyen	Faible
<p>Risque:</p> <p>Risque moyen à faible que les objectifs et les interventions du projet ne cadrent pas bien avec les priorités de développement du pays ou du FIDA, ou ne soient pas suffisamment pertinents ou adaptés aux besoins et aux priorités du groupe cible visé tout au long de la durée de vie du projet.</p> <p>Toutefois, les activités de mise en repos des parcours pourraient rencontrer des résistances sociales empêchant l'atteinte des résultats espérés dans ce domaine</p>	Moyen	Faible
<p>Mesures d'atténuation:</p> <p>Le projet a prévu la réalisation de plans de développement participatif, des plans de gestion des parcours et études des filières en impliquant tous les partenaires et acteurs.</p> <p>Aussi, des mécanismes de compensation ont été prévus pour stimuler le processus de développement et la meilleure adhésion des groupes cibles resp: UGP, tout au long du projet</p>		
Solidité technique	Moyen	Faible
<p>Risque:</p> <p>Faible capacité de l'agence d'exécution à internaliser l'approche filière, nouvelle pour elle, et à faire fonctionner efficacement les plateformes filières Résistance des pasteurs pour adopter les techniques de mise en repos pour le développement sylvo-pastoral</p>	Moyen	Faible
<p>Mesures d'atténuation:</p> <p>Mise en place d'une assistance technique de qualité spécialisée dans l'approche filière et le développement pastoral Formation du personnel du CRDA et des autres institutions impliquées dans le développement des filières Renforcement des capacités des bénéficiaires et de leurs groupements Implication des groupes cibles dans tout le processus depuis le choix des zones de mise en repos jusqu'à leur exploitation resp: UGP et FIDA, continu</p>		

Capacités institutionnelles d'exécution et de viabilité	Substantiel	Moyen
Modalités d'exécution	Substantiel	Moyen
<p>Risque:</p> <p>Le Projet implique plusieurs partenaires et acteurs des filières, ce qui rend la coordination du projet plus difficile surtout lorsqu'il s'agit des activités relative à la gestion des parcours collectifs ou les intérêts des différents acteurs (éleveurs, usagers, propriétaires, et autres acteurs) n'est pas nécessairement les mêmes. De plus, l'originalité de l'approche filières peu maîtrisée par les structures de l'administration risque de perturber le bon déroulement de la mise en œuvre</p>	Substantiel	Moyen
<p>Mesures d'atténuation:</p> <p>Coordination assurée à 3 niveaux: national, régional et local Mobilisation d'une assistance technique spécifique pour l'appui à la mise en œuvre des activités du projet, en particulier dans les domaines de développement local et l'approche filière Approche d'intervention repose sur une large concertation avec les différents acteurs à travers les études filières, les plans de développement participatif et les plans de gestion des parcours resp: UGP, tout au long du projet</p>		
Suivi-évaluation des dispositifs	Substantiel	Moyen
<p>Risque:</p> <p>Risque que les processus et systèmes de suivi-évaluation de l'organisme d'exécution du projet soit faible ou inefficaces, entraînant une capacité limitée à suivre, valider, analyser et communiquer les résultats, à tirer des enseignements et à ajuster l'exécution en vue de saisir les opportunités et prendre des mesures correctives en temps opportun. Ce risque est substantiel vu le portefeuille actuel où les systèmes de SE des projets sont faibles et seulement capables de suivre les activités des projets (outputs).</p>	Substantiel	Moyen
<p>Mesures d'atténuation:</p> <p>Un effort particulier est programmé pour la mise en place d'un système de SE spécifique pour le suivi du processus Un responsable SE a été mis en place au sein de l'UGP Des appuis spécifiques ont été mobilisés par le FIDA pour renforcer les capacités des équipe du projet dans ce domaine de SE Une AT à CT est prévue et mobilisable pour tout appui dans le domaine. le Projet a conclu plusieurs conventions de partenariat avec des institutions et organisations nationales, régionales et locales afin d'apporter l'appui technique et scientifique et l'encadrement nécessaires permettant de mieux mettre en œuvre et assurer le suivi des activités et évaluer leurs impacts resp: UGP et FIDA, tout au long du projet</p>		
Gestion financière du projet	Faible	Faible
Organisation et dotation en personnel du projet	Faible	Faible
<p>Risque:</p> <p>La comptable du projet a bénéficié d'un appui et d'une formation sur sur les directives du FIDA. Le suivi financier et la tenue des dossiers se sont nettement améliorés.</p>	Faible	Faible
<p>Mesures d'atténuation:</p> <p>Prévoir une formation du personnel sur la politique anticorruption du FIDA.</p>		
Budgétisation du projet	Faible	Faible

Risque: Le PTBA est préparé annuellement en adéquation avec les ressources disponibles. Tout changement est soumis à la NO préalable du FIDA. Les PTBA comprennent des objectifs physiques.	Faible	Faible
Mesures d'atténuation: RAS		
Flux de fonds et procédures de décaissement du projet	Moyen	Faible
Risque: Le décaissement sur les fonds du FIDA est fait à travers les comptes désignés ouverts à la BCT ou bien directement par le FIDA. La gestion des CD est assurée par la BCT. La ponctualité et la qualité des DRF s'est nettement améliorée. Cependant, les paiements sur les fodsns de contrepartie accusent un retard important.	Moyen	Faible
Mesures d'atténuation: Accélérer les paiements sur les fonds de contrepartie sur le budget du CRDA.		
Contrôles internes du projet	Faible	Faible
Risque: Il y a une séparation stricte des tâches et plusieurs niveaux de contrôle conformément à la réglementation tunisienne. Il y a aussi un manuel des procédures du projet.	Faible	Faible
Mesures d'atténuation: RAS		
Information comptable et financière du projet	Faible	Faible
Risque: L'UGP a confié à un consultant le développement d'un logiciel de suivi financier. Le système informatisé peut produire les rapports financiers du projet. La tenue de comptabilité du projet est à jour.	Faible	Faible
Mesures d'atténuation: RAS		
Audit externe du projet	Moyen	Faible
Risque: L'audit du projet est assuré par le CGF sous tutelle du Ministère des finances. L'auditeur a rendu son rapport d'audit des comptes du projet arrêté au 31 décembre 2021 avec 4 mois de retard. Il n'y a pas de dépenses non éligibles.	Moyen	Faible
Mesures d'atténuation: Respecter les délais de soumission des rapports d'audit au FIDA.		
Passation des marchés relatifs au projet	Moyen	Faible
Cadre juridique et réglementaire	Faible	Faible
Risque: Rien	Faible	Faible

Mesures d'atténuation: Rien		
Responsabilité et transparence	Faible	Faible
Risque: Rien	Faible	Faible
Mesures d'atténuation: Rien		
Capacités en matière de passation des marchés publics	Moyen	Faible
Risque: 1. Risque de capacité limitée des structures de gestion; 2. Faible Capacité d'absorption du CRDA (Commissariat régional de développement agricole). Les moyens humains (quantitatif et qualitatif) et matériels sont limités, en particulier au niveau local; 3. Capacité et qualification des entreprises pour la réalisation des infrastructures de base limitée; 4. Au niveau de l'UGP, il n'y a pas un cadre dédié pour la passation des marchés; 5. Le suivi spécifique du processus de PM et des contrats du PRODEFIL reste insuffisant du fait de l'absence d'un cadre dédié au sein de l'UGP.	Moyen	Faible
Mesures d'atténuation: - Création d'une structure de gestion et de coordination du projet au sein du CRDA avec des services au niveau local; - Adoption de partenariats avec les différentes structures régionales et locales dans la gestion du projet; - Renforcement des capacités du personnel existant et recrutement de nouveaux cadres techniques (12 cadres); - Mobilisation d'une assistance technique permanente les trois premières années puis à la demande pour le reste de la durée du projet; - Renforcement des moyens matériels, en particulier en véhicules (9 TT et 2 légères); - Programme de sensibilisation des entreprises et publication des intentions au début de chaque année; - Assurer une bonne planification des marchés bien répartie dans le temps et dans l'espace; - Respecter les plans de passation des marchés et payer les prestations à temps; - Renforcer le suivi des contrats pour remplir les conditions de signature et d'entrée en vigueur des contrats dans les délais réglementaires; - Charger un cadre en passation des marché au niveau de l'UGP pour assurer le suivi du processus de PM et réduire les délais et mettre à jour le registre des contrats et l'envoyer au FIDA dans les délais contractuel (mensuel).		
Processus de passation des marchés publics	Élevé	Moyen

<p>Risque:</p> <p>1. Retard dans le processus de passation des marchés: (i) La presque totalité des avis d'AO et les consultations n'ont été lancés qu'à partir du deuxième trimestre 2019; ceci a limité le taux d'attribution des marchés de 2019; (ii) Pour les AO, la durée moyenne (AAO-OS) dépasse les 6 mois; (iii) Taux d'infructueux: Sur l'échantillon de 13 AO et consultations lancés, 4 avis ont été lancés au moins 2 fois, soit 31% ; (iv) les délais suivant l'approbation du comité d'évaluation du rapport d'évaluation excèdent 3 mois et les délais entre la signature des marchés et l'ordre de service sont relativement longs;</p> <p>2. Absence de la NO préalable par le FIDA pour plusieurs accords;</p> <p>3. Le registre des marchés n'est pas systématiquement mis à jour et envoyé au FIDA à la fin de chaque mois;</p> <p>4. L'estimation de l'administration reste globalement loin de la réalité, traduite par les soumissions financières ;</p> <p>5. Recours à des négociations pour réduire les prix proposés lorsque les lignes directrices ne le permettent pas ;</p> <p>6. Risque lié à la disponibilité du terrain et de la propriété avant la construction (expropriation);</p> <p>7. Limiter l'attribution du marché à un lot par soumissionnaire peut réduire la concurrence et favoriser la collusion;</p> <p>8. Certains rapports d'évaluation manquent de données critiques telles que les critères d'évaluation et la manière dont ils sont appliqués;</p> <p>9. Certains dossiers d'approvisionnement sont absents des registres;</p> <p>10. Le risque de concurrence minimale est mis en évidence par les annulations des procédures d'appels d'offres et par le faible nombre de soumissionnaires.</p>	Élevé	Moyen
<p>Mesures d'atténuation:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Charger un cadre en passation des marchés au niveau de l'UGP pour assurer le suivi du processus de PM et réduire les délais et mettre à jour le registre des contrats et l'envoyer au FIDA dans les délais contractuels (mensuel) ; - Veiller au respect des procédures de non objection qui concernent aussi tous les marchés et convention de gré à gré quelque soit leurs montants; - A régulariser les conventions contractées en 2019 avec les GDA et STEG en demandant la NO à titre exceptionnel; - Revoir et actualiser l'estimation de l'administration sur la base d'une revue des prix réels; - Clarifier dans le PIM les milestones No Objection et régulariser toutes les transactions non conformes. 		
Impact environnemental, social et climatique	Moyen	Faible
Conservation de la biodiversité	Moyen	Faible
<p>Risque:</p> <p>Le niveau de dégradation des parcours risque de créer un déséquilibre de la biodiversité, en particulier la disparition de certaines espèces végétales et animale de haute valeur dans l'équilibre naturel.</p>	Moyen	Faible
<p>Mesures d'atténuation:</p> <p>L'approche participative concertée avec les différents acteurs et partenaires et les techniques proposées par le projet pour une meilleure gestion des parcours (mise en repos) auront à limiter le niveau de dégradation et éviter le déséquilibre probable.</p> <p>resp: UGP, tout au long du projet</p>		
Effizienz des ressources et prévention de la pollution	Moyen	Faible

<p>Risque:</p> <p>La quasi-totalité des activités du projet n'ont pas à causer une pollution importante de l'air, de l'eau et des terres et une utilisation inefficace des ressources limitées pouvant menacer les personnes, les services éco systémiques et l'environnement aux niveaux local, régional et mondial. Toutefois, la construction d'un abattoir à Benguerdane de moyenne dimension peut engendrer un niveau de pollution au cours de l'exécution et lors de la mise en service à partir de l'évacuation des déchets.</p>	Moyen	Faible
<p>Mesures d'atténuation:</p> <p>Pour l'abattoir, les exigences de la législation tunisienne inscrites au niveau du DAO limitent énormément les nuisances au moment de la construction. Pour la mise en service, une série d'études environnementales est prévue et l'approbation par la NPE est impérative avant toute exécution. Aussi, toutes les constructions et les équipements doivent respecter les normes en termes environnemental et social resp: UGP, de 2020 à la fin du projet en juin 2023</p>		
<p>Patrimoine culturel</p>		Aucun risque anticipé - pas applicable
<p>Aucun risque que le projet puisse causer une dégradation importante des ressources culturelles ou physiques, notamment des menaces pour des ressources d'importance historique, religieuse ou culturelle, ou leur perte.</p>		
<p>Peuples autochtones</p>		Aucun risque anticipé - pas applicable
<p>Aucun risque que le projet puisse avoir un impact physique, social ou économique négatif important sur les peuples autochtones, ou qu'il entraîne des menaces pour les ressources ayant une importance historique ou culturelle pour eux, ou la perte de ces ressources.</p>		
<p>Conditions de travail</p>	Moyen	Faible
<p>Risque:</p> <p>Risque que le projet puisse entraîner des pratiques de travail abusives (par exemple, le travail forcé ou le travail des enfants), des cas de violence sexiste, des conditions de travail discriminatoires et dangereuses/insalubres pour les personnes employées spécifiquement pour le projet, notamment les tiers et les principaux fournisseurs.</p>	Moyen	Faible
<p>Mesures d'atténuation:</p> <p>Application du code du travail, en particulier dans l'abattoir de Benguerdane Appui à des SMSA féminins et amélioration des conditions de travail des femmes resp: UGP, tout au long du projet</p>		
<p>Santé et sécurité communautaires</p>		Aucun risque anticipé - pas applicable
<p>Aucun risque que le projet apportant un appui aux plus vulnérables puisse avoir des effets négatifs importants sur l'état de santé/sécurité physique, mentale, nutritionnelle ou sociale d'un individu, d'un groupe ou d'une population, notamment en raison de la violence sexiste.</p>		
<p>Réinstallation et réinsertion économique des populations</p>		Aucun risque anticipé - pas applicable

Aucun risque que le projet puisse avoir un impact physique, social, culturel ou économique négatif important, notamment auprès des groupes qui seront les bénéficiaires directs de PRODEFIL, du fait de l'acquisition de terres et de la perte involontaire de terres, d'actifs, d'accès aux actifs, de sources de revenus ou de moyens d'existence. L'abattoir sera réalisé sur des terres du domaine communal sans expropriation.		
Émissions de gaz à effet de serre		Aucun risque anticipé - pas applicable
Aucun risque d'augmentation des émissions des gaz à effet de serre du fait du projet		
Vulnérabilité des populations cibles et des écosystèmes aux fluctuations et aléas climatiques		Aucun risque anticipé - pas applicable
Un des objectifs du projet est de diminuer sensiblement l'exposition ou la vulnérabilité des moyens d'existence, des écosystèmes, des biens économiques ou des infrastructures des populations cibles aux fluctuations et aléas climatiques.		
Parties prenantes	Moyen	Faible
Coordination/participation des parties prenantes	Moyen	Faible
Risque: Risque que les parties prenantes ne soient pas bien identifiées, ou que la divulgation d'informations, la consultation/coordination avec les parties prenantes et leur adhésion aux objectifs du projet, la réalisation des interventions et la promotion de pratiques environnementales et sociales saines (par exemple avec le gouvernement, les groupes cibles du projet, les organisations de la société civile, les partenaires d'exécution, le secteur privé, y compris les intermédiaires financiers) soient inadéquates/insuffisantes, entraînant des malentendus ou l'opposition des parties prenantes, ou des chevauchements/incohérences entre des partenaires travaillant dans la même zone cible, ce qui peut compromettre l'exécution du projet et la réalisation de ses objectifs de développement.	Moyen	Faible
Mesures d'atténuation: Une information claire sera apportée aux différents bénéficiaires potentiels du projet dès son démarrage Des comités de pilotage seront organisés au niveau local, régional et national pour faciliter la coordination entre les partenaires du projet sensibilisation et renforcement des capacités des acteurs et partenaires du projet resp: UGP, au démarrage et continu		
Doléances des parties prenantes	Moyen	Faible
Risque: Risque que le projet comporte des processus de règlement des doléances/plaintes inefficaces (notamment en ce qui concerne les allégations de non-respect des normes du FIDA en matière environnementale, sociale et climatique, de fraude, de corruption ou d'exploitation et d'atteintes sexuelles), débouchant sur le non-traitement de plaintes de parties prenantes, ce qui peut compromettre l'exécution du projet et la réalisation de ses objectifs de développement.	Moyen	Faible

Mesures d'atténuation:

Des mécanismes de plaintes seront mis en place dans chacune des zones d'intervention du projet pour recueillir les plaintes des populations et les prendre en compte. Le FIDA reverra ces mécanismes durant les missions de supervision.
resp: UGP, avant fin 2020